BIBLIOTECA NAZIONALE DI TORINO
26
1
173
LUMBROSIANA

N° 1
BIBLIOTHECA NAPOLEONICA.
LABOR AC VIRTUS
LUMBROSIANA

L.V. 26. 173(1)

HISTOIRE
DE
LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ESPAGNE.

Ego hoc laboris præmium petam, uti me à conspectu malorum, quæ nostra tot per annos vidit ætas, tantisper certè dum prisca illa totâ mente repeto, avertam.

TITE-LIVE, præfat.

Détourner un moment mes regards des maux de mon pays et de mon siècle, est le fruit le plus doux que j'espère de mon travail.

HISTOIRE
DE
LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ESPAGNE,

Contenant l'Histoire de la Rivalité, 1°. des Maisons de France et d'Aragon, 2°. des Maisons de France et d'Autriche;

Par G. H. GAILLARD, ci-devant l'un des quarante de l'Académie françoise, et doyen de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez LAVILLETTE et Compagnie, Libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 46.

1801.

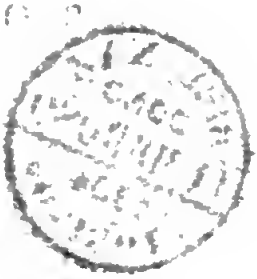

INTRODUCTION.

BIBL. NAZ. UMBERTO I 1904 TORINO

CHAPITRE PREMIER.

Abrégé de l'Histoire ancienne d'Espagne.

COMME il n'y a d'histoire ancienne que par les Grecs et par les Romains, la France toute gauloise ou toute Germanie n'a point proprement d'histoire ancienne. La Gaule n'a été bien connue que par Jules César, la Germanie que par Tacite. L'Espagne a figuré plutôt dans le monde, c'est-à-dire, qu'elle a été plutôt connue des peuples qui seuls ont transmis la mémoire des faits. Cette presqu'île fameuse, entourée de tous côtés de l'Océan ou de la Méditerranée, et ne tenant au continent que par la chaîne des Pyrénées, qui l'en sépare bien plus qu'elle ne l'y joint, a, malgré ces barrières naturelles, été de bonne heure et souvent soumise à une domination étrangère. Les nations, ou

négociantes ou guerrières, y ont porté à l'envi leur commerce ou leurs armes, et lui ont donné différens noms. Celui d'*Ibérie* paroît venir de l'Ebre *Ibéro;* nous voyons que des Celtes mêlés avec les naturels du pays, ont donné le nom de *Celtibérie* à la contrée située sur les bords de l'Ebre, qu'on appelle aujourd'hui l'Aragon. L'*Ibérie* asiatique entre le pont Euxin ou la mer Noire, et la mer Caspienne, doit ce nom à une colonie d'Espagnols ou *Ibériens*. Les Latins nommoient l'Espagne *Hespérie*, parce qu'elle est au couchant, surtout à leur égard. Le nom d'*Espagne* lui vient, dit-on, des Phéniciens. Ceux-ci fondèrent les villes de Cadix, de Malaga, et celle de Médina Sidonia, où l'on reconnoît le nom de *Sidon*, ville célèbre de la Phénicie. Les Rhodiens jetèrent les fondemens de la ville de Roses en Catalogne, qui se nommoit d'abord *Rhodope*, nom qui rappelle celui

de *Rhodes*. Les Carthaginois bâtirent la capitale de la Catalogne, Barcelone, *Barcino*, dans le nom de laquelle on reconnoît celui d'Amilcar Barca, chef de la maison Barcine. Asdrubal bâtit aussi dans la partie de l'Espagne, nommée aujourd'hui le royaume de Marcie, Carthagène ou Carthage la neuve.

La rivalité de Rome et de Carthage attira bientôt les Romains dans l'Espagne; ils prennent Sagonte sous leur protection : Annibal détruit Sagonte. (1) Asdrubal son frère vaincu d'abord par les deux Scipions, père et oncle du premier Scipion l'Africain, triomphe d'eux à son tour, et l'Espagne, longtemps le théâtre de leur gloire, devient leur tombeau. Scipion, dit depuis l'A-

(1) Ville autrefois située sur la Méditerranée, entre Valence et Ségorbe, où est aujourd'hui Murviedro, vers l'embouchure de la rivière Palencia.

fricain, vient les venger; il prend Carthagène, et c'est dans cette ville emportée d'assaut, qu'il se distingue à vingt-quatre ans par le trait connu sous le nom de *la Continence de Scipion.* Allutius, prince des Celtibériens, avoit fiancé une jeune et belle fille que Scipion fit prisonnière, et sur laquelle il eut la générosité de s'interdire tous les droits de la victoire, quoiqu'il eût été touché de sa beauté. Il la remit religieusement, et comme un dépôt sacré, au prince Allutius, en l'exhortant seulement et en l'engageant par son procédé même à être l'ami des Romains. Il augmenta la dot de la fille, d'une somme que les parens de cette fille l'avoient obligé de recevoir pour sa rançon. C'est ainsi, dit Valère-Maxime, que se comporta Scipion, *et Juvenis et Victor et Cœlebs*, et jeune et vainqueur et célibataire.

Il remporte sur un autre Asdrubal

une pleine victoire, et refuse le titre de roi que lui offroient l'admiration et l'enthousiasme des Espagnols, disant que ce titre ne pouvoit jamais convenir à un Romain. *Regium nomen alibi magnum, Romæ intolerabile esse.* Il consacre à la mémoire de son père et de son oncle, des jeux funèbres et des combats de gladiateurs; il attire au parti des Romains les rois d'Espagne, Indibilis et Mandonius, et une maladie dans laquelle il fut en si grand danger, qu'on le crut mort; ayant rendu infidèles ces nouveaux alliés, leur défection ne fit que lui fournir une occasion nouvelle de vaincre et de pardonner. Il ne quitta enfin l'Espagne qu'après en avoir entièrement chassé les Carthaginois.

Ces expéditions des Scipions en Espagne appartiennent à la seconde guerre punique, vers le milieu du sixième siècle de Rome, plus de deux siècles avant Jésus-Christ.

Les cruautés et l'avarice des prêteurs et autres gouverneurs de l'Espagne pour les Romains, donnèrent lieu, dans le septième siècle de Rome, à divers soulèvemens de cette province. Le Lusitanien ou Portugais Viriathus, dans le pays duquel ils avoient commis plusieurs massacres publics; cet aventurier, d'abord berger, puis chasseur, ensuite chef de brigands, devint un héros pour venger sa patrie. Animé d'une juste fureur contre ces ennemis du genre humain, le désespoir lui tint lieu de talent; il osa les attaquer, il eut le bonheur de les vaincre et de les forcer de traiter avec lui d'égal à égal. Il y eut paix et amitié entre le peuple romain et le peuple défendu par Viriathus; mais ces amitiés n'étoient plus que des haines déguisées; Rome alors corrompue acheta des assassins, amis et confidens de Viriathus, qui le trahirent et le massacrèrent.

Des cendres de cet homme extraordinaire naquit peu de temps après, la guerre de Numance. Plusieurs Consuls romains perdirent leurs efforts et leur gloire devant cette place. Il ne fallut pas moins que le second Scipion l'Africain, fils de Paul Emile, non pas pour la réduire, car elle ne fut point réduite, mais pour l'exterminer. Les habitans poussèrent la fureur du courage, jusqu'à consumer par le feu, leur ville et leurs richesses, et jusqu'à s'entretuer tous. On a quelque regret que la gloire de ce vertueux Scipion Emilien, si digne du premier Scipion, tienne à deux grandes destructions, celle de Carthage et celle de Numance. Mariana dit qu'on voyoit encore de son temps (et peut-être voit-on même aujourd'hui) les restes de Numance, à deux milles au-dessus de Soria, près de la source de Douro, entre la vieille Castille et l'Aragon.

Environ un demi-siècle plus tard, la

tyrannie de Sylla procura encore à l'Espagne un défenseur plus illustre que Viriathus; ce fut Sertorius. Ce grand homme, ami de Marius, mais ennemi des proscriptions, avoit échappé avec peine à Sylla, et s'étoit sauvé en Espagne. Là, il bornoit son ambition à mener une vie obscure et ignorée, et à s'éloigner des hommes. Une sombre mélancolie saisit son ame à la vue des troubles qui désoloient sa patrie; lassé de voir prospérer des hommes cruels, il vouloit passer aux îles Canaries, alors *les îles fortunées*, et s'y ensevelir dans une retraite: l'amour de la gloire, le desir de servir sa patrie et de sauver une partie de ses concitoyens, le fixèrent dans l'Espagne; il s'y mit à la tête de ceux que le parti de Sylla traitoit de rebelles; les plus illustres proscrits se rassemblèrent autour de lui, et lui formèrent une cour : il eut bientôt une armée qu'il sut rendre formidable : par

lui les restes du parti de Marius se soutinrent avec gloire en Espagne ; il y fit la guerre avec éclat, ou plutôt avec toutes les ressources du génie, pendant un grand nombre d'années. Nul n'entendoit mieux que lui cette guerre de chicane, qui se fait dans les montagnes, qui rend inutiles les plus brillans succès de l'ennemi, qui reproduit les hostilités sous les formes et dans les momens les plus inattendus, qui tire parti du terrein, de la situation, de toutes les circonstances. Il forma enfin, dans cette terre étrangère, une Rome nouvelle. Le nombre des sénateurs attirés à son parti croissant de jour en jour, il eut un véritable sénat qu'il consultoit et qu'il inspiroit ; et il put dire en effet ce que Corneille lui fait dire :

Si je commande ici, le sénat me l'ordonne....
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Il portoit non-seulement sur l'art de

la guerre, mais sur tous les objets, ses vues restauratrices et bienfaisantes; il avoit établi en Espagne des écoles publiques où l'on instruisoit les enfans des nobles dans les arts des Grecs et des Romains. Rome alarmée de ses progrès, fit marcher contre lui Pompée; mais *le grand nom de Pompée n'assura* pas d'abord *sa conquête*, il fut obligé de lever le siége d'une place importante, après avoir perdu dix mille hommes. Sertorius ayant déjà battu Métellus, livra la bataille de Sucrône, dont le succès fut indécis. Métellus et Pompée ayant ensuite réuni leurs efforts, battirent Sertorius; mais c'étoit ne rien faire, les ressources s'offroient de toutes parts à l'esprit actif de ce général; il fait alliance avec Mithridate, et la réunion de ces deux hommes infatigables, qu'on pouvoit vaincre, mais qu'on ne pouvoit dompter, répandoit la terreur dans Rome, lorsque

la perfidie vint au secours de Pompée qui en profita en la méprisant et en la punissant. Perpenna, homme de qualité, un des lieutenans de Sertorius, jaloux de la gloire de ce grand homme, et ridiculement humilié de l'honneur dont il n'étoit pas digne, de servir sous un tel plébéien, l'assassina lâchement dans un repas, l'an 679 de la fondation de Rome. Sertorius s'étoit composé une garde toute de Celtibériens.

César et Pompée eurent l'un après l'autre le gouvernement de l'Espagne; et après leur rupture, et au commencement de la guerre civile, pendant que Pompée passoit en Epire, César, maître de l'Italie, eut soin de s'assurer d'abord de l'Espagne; il va dans cette contrée battre Afranius, Pétréius et Varron, lieutenans de Pompée; l'Espagne se soumet au vainqueur.

Après la bataille de Pharsale et la mort du grand Pompée, Cneïus, l'aîné

de ses fils, passa d'Afrique en Espagne, où il s'élevoit contre les lieutenans de César, des mouvemens, dont Cneïus crut pouvoir profiter; il réussit en l'absence de César; mais celui-ci changea tout-à-coup la fortune par son inconcevable célérité : il livre contre Cneïus la bataille de Munda. Le mot donné par César à ses soldats, fut, selon son usage, le nom de *Vénus*, dont il se croyoit descendu; celui de Cneïus fut plus intéressant, c'étoit la *Piété*; il vouloit venger son père. Il mit du moins le vainqueur en danger; César vit ses soldats lâcher pied, et fut au moment d'en être abandonné; mais il avoit des ressources qui n'étoient qu'à lui; un mot de sa bouche pouvoit changer le sort des armes. *Eh! quoi*, s'écria-t-il, *vous livrez à des enfans un général blanchi sous les lauriers!* A ce cri, la pudeur les retient, leur courage se ranime : César est vainqueur. Le mal-

heureux Cneïus Pompée, blessé à l'épaule et à la jambe, et s'étant démis le talon, ne pouvant ni monter à cheval, ni souffrir même la litière, se cacha dans une caverne; on découvrit sa retraite, il y fut tué, et sa tête portée à César, le 12 avril de l'an de Rome, 707. Sextus, frère de Cneïus, après la bataille de Pharsale, avoit accompagné son père dans sa fuite; il l'avoit vu assassiner, et n'avoit pu le défendre; il avoit été obligé de s'enfuir avec Cornélie en Afrique, d'où il avoit passé en Espagne; il étoit à Cordoue, dans le temps de la bataille de Munda. Il se sauva dans les montagnes de la Celtibérie, où il vécut longtemps du métier de brigand; il y rassembla les débris de l'armée républicaine, échappés à la bataille de Munda, et sortant peu-à-peu de ses montagnes, il se soutint avec avantage contre les lieutenans de César. Après la mort de ce dictateur, un arrêt du sénat rétablit Sextus

dans ses biens et dans ses droits. L'année suivante, Octave, depuis nommé Auguste, le fit comprendre dans la condamnation prononcée contre les meurtriers de César, quoique des montagnes de la Celtibérie, où il étoit alors caché, il ne pût avoir pris aucune part à la conjuration, et que vraisemblablement il ne l'eût apprise qu'après l'évènement. Le reste de son histoire devient étranger à l'Espagne. Cette province se soumit à Auguste, comme elle avoit fait à César. L'esprit d'adulation se joignit bientôt à l'obéissance, et la fortifia; plusieurs villes avoient donné l'exemple de changer de nom pour honorer le nom de Jules César; Altubis s'étoit fait appeler *Claritas Julia*, Evora, dans la Lusitanie, *Liberalitas Julia*; l'exemple fut suivi pour Auguste; l'ancienne Saldaba prit le nom de *Cesarea Augusta* par corruption, *Sarragosse*; *Mérida* sur la Guadiana, est aussi la traduction corrompue d'*Eme-*

rita Augusta, ville fondée par Auguste, ou du moins de son temps, pour recevoir une colonie de soldats-vétérans, d'où vient, à ce qu'on croit, le nom d'*Emerita*. Léon, ville fondée aussi dans le même temps, est la contraction des deux mots latins : *Legio gemina*, et ce nom vient de ce qu'Auguste y mit deux légions en garnison. *Braga*, ville primatiale du Portugal, est de même la contraction de son ancien nom *Bracana*, auquel on avoit joint celui d'*Augusta ; Lugo*, sur le Minho dans la Galice, est aussi la contraction de *Locus Augusti*.

Depuis ce temps, l'Espagne resta soumise aux Romains ; elle eut l'honneur de fournir à Rome trois empereurs, qui ne sont ni les moins bons, ni les moins illustres, Trajan, Adrien (1)

(1) L'empereur Adrien étoit né à Rome; mais il étoit d'une famille établie à Italica, en Espagne.

et Théodose. Le premier embellit son pays de plusieurs ouvrages célèbres, tels que le pont d'Alcantara, sur le Tage, l'aqueduc de Ségovie, qui, dit-on, subsiste encore tout entier. Il fit réparer et entretenir avec soin en Espagne, les voies militaires.

CHAPITRE SECOND.

Relations entre la France et l'Espagne, du temps des rois Goths, jusqu'à l'invasion des Sarasins ou Maures.

Le temps étoit arrivé, où ce colosse de l'Empire romain, tombant sous les coups des nations barbares, n'alloit plus être qu'un exemple à jamais mémorable de la foiblesse des grands empires. Dans cette fameuse révolution, l'Espagne eut beaucoup à souffrir des incursions des Alains, des Suèves, surtout des Vandales, dont le nom se re-

trouve encore dans celui d'Andalousie ou Vandalousie, donné à la Bétique des anciens; mais ce furent les Goths qui parvinrent à faire en Espagne un établissement solide et durable, vers le même temps où les Francs s'établissoient dans la Gaule. Ces Visigoths, qui conquéroient l'Espagne, possédoient aussi en France les provinces voisines de cette même Espagne, nommément celle qui fut depuis nommée le Languedoc; Toulouse étoit leur capitale: c'est-là que régnoit Euric ou Evaric, qui soumit presque toute l'Espagne, et qui fut père d'Alaric, rival de Clovis. Comme la religion concouroit avec la politique à nourrir cette rivalité, voyons quel avoit été, quel étoit alors l'état de la religion dans la France et dans l'Espagne.

L'ambition des églises chrétiennes a toujours été de remonter jusqu'aux apôtres ou à leurs disciples immédiats.

La tradition des Eglises d'Espagne est que l'Evangile leur a été prêché vers l'an 37 de l'ère chrétienne, par l'apôtre St. Jacques, le Majeur, fils de Zébedée qu'Hérode Agrippa fit périr à Jérusalem, comme on le voit dans les *Actes des Apôtres*, chapitre XII, verset 2, et qui fut le premier des apôtres, honoré de la couronne du Martyre; quelques écrivains ecclésiastiques espagnols ne se contentent pas même d'un tel fondateur de la foi et veulent que sept de ses disciples aient été se faire sacrer à Rome par St. Pierre et par St. Paul, ou plus difficiles encore à contenter, ils prétendent que St. Paul vint en personne en Espagne, où divers évêchés, nommément ceux de Tarragone, de Barcelone, de Girone, furent érigés ou par lui ou par Saint Rufus, son disciple, qu'il avoit sacré lui-même évêque de Tortose; mais l'honneur d'être l'apôtre particulier et

le patron de l'Espagne, est resté à Saint Jacques. En 808 ou 816, ou 825 ou 835 (car on n'est pas plus d'accord que cela sur le temps), on trouva dans un hermitage au fond d'une forêt de la Galice, un corps qui étoit vraisemblablement celui de quelque hermite qui avoit habité cette retraite; on aima mieux croire ou dire que c'étoit celui de St. Jacques. Theodomir, évêque d'Iria *Flavia*, ville ainsi surnommée, sans doute, en l'honneur de Vespasien (Flavius), ne voulut pas douter que ce ne fût l'invention miraculeuse du corps de St. Jacques, et avec le secours d'un moine nommé Pélage, il parvint à le persuader au peuple, ou il le trouva tout persuadé; on bâtit dans le lieu de cette heureuse découverte une église, qui a depuis été reconstruite avec magnificence; on y déposa en grande pompe le corps du saint apôtre, il s'y forma une ville,

l'évêque y transféra son siége; c'est St. Jacques de Compostelle, capitale de la Galice, si célèbre par les pélerinages que toute la chrétienté y faisoit déjà dès l'an 840 : la critique qui ne sait que raisonner, demanda en vain comment le corps d'un homme tué et probablement enterré à Jérusalem, au milieu du premier siècle de l'église, se retrouvoit, au milieu du neuvième siècle, dans une forêt de la Galice; une opinion réputée pieuse devoit l'emporter alors sur toutes les preuves contraires; la critique fut taxée d'impiété, elle resta écrasée sous la multitude des volumes et des autorités qui consacrèrent le miracle; l'objet d'ailleurs étoit rempli, l'affluence des pélerins alloit toujours en croissant.

La persécution excitée sous Trajan et continuée sous ses successeurs, fit plusieurs martyrs en Espagne, entre

autres, St. Eugène, premier évêque de Tolède.

Au commencement du quatrième siècle, se tint à Elliberis, aujourd'hui Elvire, près de Grenade, un concile célèbre, dont il reste des canons de discipline, et qui est le plus ancien de ceux dont il en reste.

L'Espagne a aussi eu ses hérésies propres, le priscillianisme lui appartient, ainsi que l'erreur beaucoup plus funeste des évêques espagnols Idace et Ithace qui sollicitèrent auprès de l'empereur ou du tyran Maxime, et obtinrent la mort de Priscillien; mais avouons à la gloire de plusieurs prélats tant français qu'espagnols, et même italiens, que cette cruauté fut pour eux un grand scandale; que notre St. Martin, évêque de Tours, voulut séparer de sa communion ces évêques sanguinaires; qu'il ne consentit enfin à communiquer avec eux, que pour

obtenir la grace de quelques priscillianistes qu'on mettoit à ce prix, et pour rendre la paix à l'église. St. Ambroise, pensa et agit de même; mais pourquoi, parmi tant de conciles, qui ont condamné tant d'erreurs quelquefois indifférentes à la société, n'a-t-on pas la consolation d'en voir un seul qui ait condamné l'erreur si contraire à la politique, à la religion, à l'humanité, de venger Dieu par la mort des hérétiques et de lui offrir des victimes humaines? pourquoi faut-il même qu'il y ait des conciles, et très-respectés, dont la conduite ait paru consacrer ces principes d'intolérance? On ne peut pas du moins faire ce reproche à la plupart des pères de l'église; on ne peut même leur reprocher à cet égard, ni ménagement, ni silence. Tertullien, St. Cyprien, Lactance, St. Athanase, St. Hilaire de Poitiers, St. Ambroise, St. Grégoire de Na-

zianze ; Optal de Milène ; St. Jean Chrysostôme, St. Jérôme, St. Augustin, Salvien, prêtre de Marseille, etc. forment sur la tolérance civile, une chaîne de doctrine, et une tradition non interrompue de principes, qui s'étend depuis le second siècle de l'église jusqu'à la fin du cinquième ; c'est ce qui a fait dire à M. l'abbé Fleuri que de tous les changemens de discipline, il n'en voyoit point qui eût plus décrié l'église, que la rigueur contre les hérétiques, et qu'il ne pouvoit accorder sur ce point la conduite des ecclésiastiques des siècles postérieurs avec celle des saints des premiers siècles.

L'Arianisme fut une erreur presque générale. Les Goths, qui embrassèrent le christianisme vers la fin du quatrième siècle, instruits par les missionnaires de l'empereur arien Valens, furent ariens. Alaric II l'étoit comme ses prédécesseurs ; Clovis, qui ne se

fit chrétien que du temps de ce second Alaric, fut le seul prince orthodoxe de son temps ; il sut tirer contre ses rivaux, tous hérétiques, un grand parti de cette orthodoxie pour s'attacher le clergé ; c'étoient les intérêts politiques et la jalousie de puissance, si naturelle entre deux voisins ambitieux qui le brouilloient avec Alaric ; mais il transforma cette querelle d'ambition en une guerre de religion ; c'étoit, disoit-il, pour défendre la divinité du Verbe et la consubstantialité du Père et du Fils qu'il alloit tâcher de s'agrandir aux dépens de son rival ; il le vainquit et le tua de sa main à la bataille de Vouillé, près de Poitiers en 507. Il prit Toulouse, mais il ne recueillit guères d'autre fruit de sa victoire ; Théodoric, roi des Ostrogoths, c'est-à-dire des Goths d'Italie, ou Goths orientaux, comme les Visigoths étoient les Goths d'Espagne ou Goths occidentaux, vengea son gendre

gendre Alaric, en remportant sur Clovis, auprès d'Arles, une grande victoire, dont l'effet fut de priver Clovis d'une partie de ses conquêtes et de conserver le royaume des Visigoths au jeune Amalaric, fils d'Alaric et petit-fils de Théodoric. Ce jeune prince, arien comme son père et son aïeul, épousa non-seulement une princesse catholique, mais la fille du meurtrier de son père. C'étoit Clotilde, fille de Clovis, et de cette sainte Clotilde qui avoit fait Clovis chrétien et orthodoxe. On regarda sans doute cette alliance comme propre à éteindre les haines et à concilier les intérêts; mais il n'en est pas des guerres des barbares comme de celles des nations policées; chez celles-ci les rois, surtout dans nos temps modernes, prenant personnellement peu de part aux hostilités, la guerre n'allume pas entr'eux des haines bien fortes; une alliance, en suspendant les guerres, rappro-

BIBL. NAZ. DONO LUMBROSO 1904 TORINO

che aisément les cœurs; chez les barbares, au contraire, où les rois mouroient de la main des rois dans les batailles, une alliance politique n'avoit pas toujours la force d'éteindre les haines et les desirs de vengeance que la guerre avoit fait naître : il paroît qu'Amalaric, également plein de zèle pour sa religion et pour la mémoire de son père, ne vit dans la jeune Clotilde, sa femme, qu'une dissidente en matière de foi et qu'une ennemie héréditaire de sa maison. Il essaya d'abord de la convertir; et sa haine s'étant accrue, comme il arrive ordinairement, par le peu de succès de ses enseignemens théologiques, il la persécuta, il la faisoit outrager et couvrir de boue par ses sujets ariens lorsqu'elle se rendoit à son église catholique ; pour l'empêcher plus efficacement d'y aller, il prit le parti de la tenir prisonnière dans son appartement où il la traitoit avec tant de rigueur,

qu'enfin sa patience étant lassée, elle envoya aux rois ses frères un mouchoir teint de son sang, monument de ses outrages, comme dans la fable Philomèle envoie à Progné la toile sur laquelle elle avoit tracé ses malheurs et les crimes de Térée. Childebert, comme le plus zélé pour la foi, fut le seul qui s'arma pour les intérêts de sa sœur, il gagna sur Amalaric, en 731, une grande bataille, près de Narbonne, devenue la capitale du royaume des Visigoths, depuis que Clovis s'étoit emparé de Toulouse. Amalaric fut tué dans sa fuite; Clotilde, que son frère ramenoit libre et vengé, mourut en chemin. Cette victoire n'entraîna pas la conquête du royaume des Visigoths; mais dans la suite, la capitale de ce royaume fut reculée de Narbonne à Tolède. Les rois visigoths, sentant la nécessité de s'éloigner des rois francs; ceux-ci, de leur côté, affoiblis par les

partages, qui depuis affoiblirent encore bien plus l'Espagne, avoient peu de moyens de faire et de conserver des conquêtes.

Il paroît que ce furent encore des intérêts moitié religieux, moitié politiques qui, vers les années 542 et suivantes, sous le règne de Theudis, attirèrent en Espagne les armes du même Childebert et de Clotaire son frère; ils passèrent les Pyrénées, ravagèrent l'Arragon et assiégèrent Sarragosse; mais, au rapport de Grégoire de Tours, il ne fallut, pour les désarmer, que porter en procession, autour des murs de cette ville, la tunique du diacre et martyr Saint Vincent, auquel Childebert craignoit fort de déplaire; Grégoire de Tours ajoute que les François firent la paix sans exiger autre chose que cette tunique, qui fut donnée à Childebert, et rapportée par lui en France, comme le trophée le plus glo-

rieux et le prix le plus flatteur qu'il pût recueillir de son expédition. Childebert s'empressa de faire bâtir, pour recevoir cette précieuse dépouille, l'église de Saint Vincent, aujourd'hui St. Germain-des-prés à Paris. Quelques auteurs insinuent cependant que la crainte de Theudis qui s'approchoit avec son armée, eut bien autant de part à la retraite des François que la crainte de Saint Vincent et l'amour de sa tunique; que la disette des vivres pût encore y contribuer ; que l'arrière-garde des François fut taillée en pièces au passage des Pyrénées, et qu'ils furent obligés d'acheter de Théodiselle, général des Goths, la liberté du passage. En effet, on ne voit pas qu'ils aient tenté depuis de repasser les Pyrénées.

Le règne de ce Theudis offre deux particularités remarquables ; l'une que les Goths étoient alors si religieux observateurs des commandemens de Dieu

et de l'église, qu'une armée que Theudis avoit envoyée, en 547, faire le siége de Ceuta en Afrique, se laissa exterminer toute entière, sans vouloir se défendre, parce que c'étoit un dimanche qu'elle étoit attaquée; les Grecs, auxquels elle avoit à faire, étant moins scrupuleux que les Goths sur cet article. On ne connoissoit d'exemple d'une pareille superstition que chez les juifs.

L'autre trait singulier est que Theudis, assassiné dans son palais à Barcelone par un Goth qui feignoit d'être fou, lui pardonna et se hâta de le mettre en liberté avant d'expirer; action plus chrétienne encore que sage. Qu'Auguste pardonne à Cinna qui n'a que conspiré, sans avoir pu exécuter son crime, on conçoit qu'après tant de conjurations toutes punies, sans que cette rigueur eût intimidé personne, il veuille essayer ce que pourra

un exemple inattendu de clémence; c'étoit, dans ses vues, pourvoir à sa sûreté pour l'avenir : mais Theudis mourant n'avoit plus rien à espérer ni à craindre, et s'il avoit découvert la fourberie de l'assassin, c'est un coupable qu'il déroboit volontairement au supplice. Or, il importe à la société que les crimes soient punis selon leur énormité; si le roi étoit encore dans l'erreur de croire cet homme fou, il devoit du moins le faire enfermer, puisque cette folie présumée le portoit à la violence et au régicide.

Vers l'an 554 ou 555, Athanagilde est élu roi d'Espagne; car à la différence des rois de France, ces rois goths, depuis l'extinction de la race d'Evaric dans la personne d'Amalaric son petit-fils, et fils d'Alaric II, étoient purement électifs, ce qui contribuoit à les rendre moins absolus et moins puissans : les peuples qui sembleroient de-

voir respecter davantage les rois qu'ils ont élus, puisqu'ils sont censés n'avoir donné leurs suffrages qu'à un mérite reconnu, tiennent toujours dans une sorte de dépendance celui qu'ils regardent comme l'ouvrage de leurs mains; et ne sont pleinement soumis qu'à ceux qui tirent leur droit de la seule constitution de l'Etat. Les Goths étoient si jaloux de ce funeste droit d'élection, qui ne cause que des troubles partout où il est établi, qu'ils attentèrent plus d'une fois à la vie des rois qu'ils soupçonnèrent de vouloir rendre le trône héréditaire. De-là, des guerres civiles et de fréquens massacres; on a observé que près de la moitié des rois goths a péri de mort violente; mais c'est le sort commun des rois chez les nations barbares, comme nous l'avons prouvé ailleurs par les faits (1). Ce fut Athana-

(1) Histoire de Charlemagne, tome 1, page 74 et pages 218, etc., jusqu'à la page 228.

gilde qui fit de Tolède la capitale de son royaume. Ce prince eut deux filles, mariées à deux rois francs, fils de Clotaire I. Sigebert, roi d'Austrasie, le troisième des fils de ce Clotaire, épousa la fameuse Brunehaut ou Brunichilde; elle cachoit sous un extérieur séduisant, un germe de méchanceté qui ne tarda pas à se développer. Chilpéric, roi de Soissons, frère puîné de Sigebert, avoit eu, entr'autres enfans de la reine Audouère sa femme, une fille; Chilpéric étoit absent lorsqu'elle naquit; Frédégonde, une des femmes d'Audouère, lui persuada de tenir elle-même sa fille sur les fonts; et elle se servit ensuite de ce prétexte pour la faire répudier, en alléguant l'alliance spirituelle qu'Audouère avoit par là contractée avec Chilpéric. Ce prince, qui se laissoit dès-lors séduire par les artifices et les charmes de Frédégonde, prit tous les scrupules qu'elle voulut lui donner;

il quitta Audouère et l'enferma dans un couvent : il ne se livra pourtant pas encore entièrement à sa passion pour Frédégonde; il voulut suivre l'exemple de Sigebert, et fit demander Galasonte ou Galsuinde, sœur aînée de Brunehaut : il ne l'obtint pas sans peine; on prit, pour assurer le bonheur de cette princesse, des précautions qui hâtèrent sa perte; on voulut que Chilpéric jurât sur les reliques des saints, en présence des ambassadeurs d'Espagne, de n'avoir point d'autre femme que Galasonte, tant qu'elle vivroit. Cependant Frédégonde enchaînoit de plus en plus Chilpéric par des refus perfides : « Je » ne puis être à vous, lui disoit-elle, » tant que Galasonte vivra; un ser» ment inviolable vous unit à elle seule » tant qu'elle respire ». Chilpéric entendit trop bien ce que ces refus et ces scrupules vouloient dire; on trouva Galasonte étranglée dans son lit, et

Frédégonde prit sa place. Brunehaut poursuivit ardemment la vengeance de la mort de sa sœur. Sigebert, gouverné par Brunehaut, comme Chilpéric l'étoit par Frédégonde, jura une guerre éternelle à Chilpéric; alors commence la longue et funeste rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, qui produisit tant de malheurs et de crimes, sans qu'aucune de ces deux femmes, également habiles et méchantes, succombât jamais sous les coups de sa rivale.

Chilpéric eut dans cette guerre les revers qu'il méritoit; Théodebert, son fils aîné, fut pris et massacré de sang-froid par les Austrasiens. Chilpéric et Frédégonde investis dans Tournay, alloient tomber entre leur mains, lorsque Frédégonde fit assassiner Sigebert: (en 575) le siège de Tournay est levé, Brunehaut est investie à son tour dans Paris, et Childebert son fils, âgé de

cinq ans, alloit tomber entre les mains des meurtriers de Sigebert, si on ne l'eût descendu par-dessus les murailles dans une corbeille, à la faveur de la nuit; et si un homme affidé, qui le reçut au pied de ces murailles, ne l'eût porté dans Metz, où il fut élevé sur le pavois et reconnu roi d'Austrasie. Son évasion enlevoit à Chilpéric et à Frédégonde le fruit de la mort de Sigebert, et leur imposoit la nécessité de ménager Brunehaut; on se contenta de la reléguer à Rouen, d'où elle suscita bien des affaires à ses ennemis. L'aîné des fils qui restoit à Chilpéric de la reine Audouère, depuis la mort de Théodebert, Mérouée, envoyé par son père contre Brunehaut et Childebert, devient amoureux de Brunehaut et l'épouse, quoique veuve de son oncle; ce fut pour sa marâtre Frédégonde une occasion de le faire périr, et elle en trouva d'autres pour immoler Clovis, dernier fils de Chil-

péric et d'Audouère. Chilpéric, en 584, fut assassiné à Chelles, en revenant de la chasse; les uns attribuent ce crime à Frédégonde, les autres à Brunehaut.

Les innombrables crimes de Frédégonde ne sont pas de notre sujet; soit qu'elle entendît mieux l'art de gouverner que Brunehaut, soit qu'elle inspirât plus de terreur, on ne vit jamais s'élever dans son royaume des orages pareils à ceux dont l'Austrasie fut agitée sous l'administration de Brunehaut, qui n'offre que des soulèvemens punis par des cruautés d'où naissent d'autres soulèvemens. Gontran, roi de Bourgogne, frère aîné de Sigebert et de Chilpéric, et qui ayant toujours tenu la balance égale entre Frédégonde et Brunehaut, sans sacrifier l'une ni l'autre, les eut toutes deux pour ennemies, et n'échappa qu'avec peine à leurs assassins et à leurs empoisonneurs; Gontran mourut en 592

ou 593 ; Childebert fut son héritier et joignit le royaume de Bourgogne à celui d'Austrasie.

Childebert mourut lui-même, en 595, lorsqu'il sembloit vouloir gouverner sans Brunehaut sa mère ; Faileube sa femme, qui eût pu avoir la tutèle de ses enfans et en exclure Brunehaut, mourut aussi presqu'en même temps. On a dit qu'ils étoient morts empoisonnés, et on a soupçonné Frédégonde, mais beaucoup plus Brunehaut, qui n'avoit plus que ce moyen de conserver l'autorité.

Enfin, Frédégonde mourut en 597, et Brunehaut se voyant délivrée à la fois d'un prince (Gontran) qui la tenoit pour ainsi dire en tutèle, d'un fils (Childebert) qui vouloit s'échapper de la sienne ; d'une bru (Faileube) qui pouvoit lui disputer celle de ses petits-fils ; et d'une rivale (Frédégonde) dont la haine industrieuse et terrible

l'obligeoit de veiller sans cesse sur elle même, ne mit plus de bornes à la licence de son gouvernement, ni à l'emportement de ses passions.

Théodebert et Théodoric ses petits-fils, partagèrent les Etats de Childebert leur père; Théodebert eut l'Austrasie, Théodoric, la Bourgogne.

Frédégonde avoit laissé à Clotaire II son fils, et fils de Chilpéric, le royaume de Neustrie, riche, puissant, et en état de se défendre contre les deux royaumes ennemis.

Brunehaut gouvernoit ces deux royaumes sous le nom de ses deux petits-fils, mais elle demeuroit en Austrasie, à la cour de Théodebert, l'aîné de ces deux princes, où elle poursuivoit le cours de ses violences: on s'en lassa enfin, et on la chassa; elle se retira auprès de Théodoric son autre fils, en Bourgogne, où elle eut bientôt l'adresse de se rendre aussi puissante

qu'elle l'avoit éténa Austrasie ; mais elle eut la mal-adresse d'y être aussi violente, aussi avide, aussi déréglée dans sa conduite. Pour s'assurer un empire éternel sur l'esprit et sur les Etats de son petit-fils, elle s'attacha toujours à le rendre incapable de gouverner ; elle l'environna de concubines et de filles infâmes, et l'empêcha toujours de prendre une femme légitime, qui auroit pu devenir pour elle une rivale de crédit et d'autorité. Pour l'apprivoiser plus aisément avec le vice, elle lui en donna elle-même l'exemple ; elle se prostituoit aux jeunes gens de la cour, sa puissance suppléant, pour lui attirer leurs hommages, à ce que l'âge avoit pu lui ôter d'agrémens.

St. Didier, évêque de Vienne, lui faisant des remontrances sur les désordres de sa vie, elle le fit déposer, condamner à l'exil, puis enfin lapider.

Elle chassa des Etats de son fils Saint

Colomban, fondateur de la célèbre abbaye de Luxeuil, en Franche-Comté, parce qu'il exhortoit ce prince à se marier.

Elle avoit élevé aux premières dignités un jeune Romain ou Gaulois, nommé Protade, son favori et son amant. Pour se venger de Théodebert, qui avoit prêté les mains à son expulsion de l'Austrasie, elle ne cessoit d'animer Théodoric contre lui, en l'assurant que Théodebert n'étoit point son frère, mais le fils d'un jardinier; Protade appuie Brunehaut, et par leurs instances la guerre est résolue. Les armées étant en présence et prêtes d'en venir aux mains, les chefs de l'armée de Théodoric eurent horreur de voir une aïeule exciter ses petits-fils à s'entr'égorger; ils tournèrent leur ressentiment contre Protade, auteur ou fauteur de ces conseils, et ce ministre est tué dans la tente du roi; la

paix se fit, pour lors, entre les deux frères.

Brunehaut montra bien l'intérêt qu'elle prenoit à Protade, par les vengeances cruelles qu'elle exerça sur les auteurs de sa mort; elle ne souffrit pas non plus que la paix durât longtemps entre ses petits-fils, ils reprirent les armes; Théodoric, vainqueur dans deux grandes batailles en Germanie, poursuivit Théodebert jusqu'à Cologne; le malheureux Théodebert y fut pris, et périt ou par la main de Théodoric, son frère, ou par celle des habitans de Cologne, qui ne purent éviter qu'à ce prix le ravage de leurs terres. Les fils de Théodebert furent égorgés ou de la main de Théodoric, ou de celle de Brunehaut; un d'entre eux, à peine sorti des eaux du baptême, eut la tête écrasée contre une pierre.

Théodoric lui-même, peu de temps après sa victoire, mourut à Metz. Le

plus grand nombre des auteurs dit qu'il fut empoisonné par Brunehaut, parce qu'il commençoit à connoître et à lui reprocher la perfidie de ses conseils.

Pendant que Brunehaut, consentoit ou faisoit commettre ces crimes, Clotaire, prince habile, se disposoit à en recueillir le fruit : Théodoric, peu de temps avant sa mort, lui avoit fourni un prétexte raisonnable de prendre les armes, en lui faisant quelque mauvaise querelle sur les limites fixées par les traités. Brunehaut espéroit encore régner en Austrasie et en Bourgogne, sous le nom de ses arrière-petits-fils, enfans de Théodoric; ils étoient au nombre de quatre, tous nés de concubines; mais l'exemple de Thierry, fils aîné de Clovis, qui, né d'une concubine, avoit eu sa part du royaume de son père, leur étoit favorable. Ces quatre enfans se nommoient Sigebert, Childebert, Corbe, Mérouée. Brunehaut des-

tinoit l'Austrasie à Sigebert, l'aîné des quatre, âgé de douze ans; et la Bourgogne à Childebert, âgé de dix; mais les seigneurs austrasiens et bourguignons traitèrent tous avec Clotaire, dont le gouvernement juste et modéré invitoit les peuples à le econnoître. Brunehaut voulut tenter le sort des armes; l'armée de Clotaire et celle des quatre fils de Théodoric se rencontrèrent sur les bords de la Saône; mais celle des enfans de Théodoric étoit secrètement vendue à Clotaire, et au lieu de combattre, elle lui livra les princes; Childebert seul s'échappa sans qu'on ait jamais su ce qu'il devint.

A l'égard de ses frères, l'opinion la plus commune est que Clotaire fit périr Sigebert et Corbe, et n'épargna que Mérouée, parce qu'il l'avoit tenu sur les fonts. Brunehaut fut prise et amenée à Clotaire.

Les Austrasiens, les Bourguignons,

les Neustriens, c'est-à-dire, tous les François étoient réunis autour de Clotaire, qui leur demanda justice des crimes de cette femme : il lui reprocha la mort de dix rois; il les lui nomma tous. Cette liste varie suivant les différens auteurs, mais cette variation ne tombe que sur le nombre précis des crimes, non sur leur multitude en général, ni sur leur énormité.

D'après l'accusation de Clotaire, tous les François s'écrièrent d'une voix unanime, que Brunehaut méritoit les plus rigoureux tourmens : elle fut livrée pendant trois jours aux tortures, promenée ensuite dans tout le camp sur un chameau, enfin attachée à la queue d'un cheval indompté, ou, selon d'autres, tirée à quatre chevaux; les restes sanglans et déchirés de son cadavre furent jetés au feu. Jugement barbare, sans doute, et qui ne pouvoit avoir lieu que chez une nation et dans un siècle

barbares. Quelque coupable que fût Brunehaut, il n'est point de peuple policé pour qui une reine agée de près de quatre-vingts ans, fille, femme, mère, aïeule de tant derois, tante même et belle-sœur (1) du roi qui la traitoit ainsi, et de plus vaincue et malheureuse, n'eût été un objet sacré. Son supplice fut affreux, si l'on considère son rang, son sexe et son âge; mais il fut juste, si l'on considère ses crimes. Nous disons *juste* et non pas régulier.

Il ne paroît pas que l'Espagne ait fait aucun mouvement pour venger la mort, soit de l'innocente Galasonte, soit de la coupable Brunehaut. Athanagilde leur père étoit mort, et ses successeurs sur le trône d'Espagne, ne prenoient aucun intérêt à sa race; mais dans la

(1) Mérouée, fils de Chilpéric, ainsi que Clotaire II, avoit épousé Brunehaut, veuve de son oncle Sigebert.

suite, et bien long-temps après, il s'est fait une guerre de plume pour venger la mémoire de Brunehaut. De tous les auteurs qui peuvent passer pour des sources, relativement à l'histoire de cette princesse, et par lesquels seuls cette histoire est connue, il n'y en a pas un qui n'accuse Brunehaut d'incontinence, d'avidité, d'ambition, de cruauté, de violence contre son propre sang; il n'y en a pas un qui ne lui impute la plupart des crimes qui viennent d'être rapportés.

Plus de sept siècles s'étoient écoulés depuis 613, époque de la mort de Brunehaut, sans que personne eût élevé le moindre doute sur l'équité du jugement prononcé contr'elle, lorsque Bocace, né en 1313, mort en 1375, Bocace célèbre par ses contes, mais qui ne paroissoit pas fait pour devenir chef de secte dans le genre historique, imagina, par simple jeu d'esprit, de jus-

tifier Brunehaut, dans son ouvrage intitulé *de Claris Mulieribus*. Ce nouveau conte renverse tous les fondemens de l'histoire. Brunehaut est fille, non d'Athanagilde, mais d'un je ne sais quel Lemichildon; elle dit qu'on l'a cru mariée avec Tilpert et Tilcepert, nom dont on n'a jamais entendu parler; elle est mère enfin de ce même Clotaire qui l'a fait mourir, parce que le conteur a jugé, qu'opprimée par son propre fils, elle en seroit plus intéressante. Tels sont les premiers efforts qu'on ait tentés en faveur de Brunehaut. Deux autres siècles après, un autre Italien, Paul Emile, a jugé à propos d'applaudir à l'idée de Bocace. Vers le même temps, Jean Dutillet, évêque de Meaux, frère du célèbre greffier, mort ainsi que lui en 1570, est le premier François qui ait montré quelque doute sur la justice du jugement prononcé contre Brunehaut; ce n'étoit du moins qu'un doute, mais

sur

sur la fin du même siècle (en 1592), temps où la rivalité très-animée entre la France et l'Espagne, disposoit naturellement un Espagnol à insulter les François. Le jésuite espagnol Mariana se déclara certain de l'innocence de Brunehaut, de sa vertu et de l'injustice des François à son égard. Depuis ce temps, les auteurs se partagent; les amateurs du paradoxe se font apologistes de Brunehaut, parce que cette opinion étant contraire à toute autorité, en est d'autant plus brillante; et quand on leur oppose le témoignage de tous les historiens qui peuvent être regardés comme sources, ces historiens, disent-ils, étoient pour la plupart des moines, vivant des libéralités des successeurs de Clotaire, et obligés d'adopter toutes les calomnies que Clotaire avoit inventées contre Brunehaut. On voit qu'une pareille conjecture proposée au hasard et qui n'est appuyée sur

aucun fait, tend directement au pyrrhonisme historique : un mot suffit pour le détruire : Connoissez-vous Brunehaut par une autre voie que par le récit de ces historiens qu'il vous plaît de tenir pour suspects ? écririez-vous son histoire sans leur secours ? En ce cas, peignez-la comme il vous plaira ; mais puisque vous ne la connoissez que par eux, connoissez-la donc telle qu'ils vous l'ont fait connoître, tenez-vous-en à la déposition de vos seuls témoins.

Pendant que la France étoit le théâtre de tant d'horreurs, le choc de l'orthodoxie et de l'arianisme se faisoit sentir en Espagne d'une manière bien fatale, et la France n'étoit point étrangère à cette révolution. Leuvigilde, second successeur d'Athanagilde, est un des plus grands rois qu'ait eu l'Espagne ; son règne est l'époque de changemens mémorables ; ce fut lui qui, vers l'an 584,

mit fin au royaume des Suèves qui avoient jusques-là partagé l'Espagne avec les Goths, et possédoient les Asturies, la Galice et le Portugal. L'Empire d'Occident étoit détruit depuis un siècle; les empereurs grecs sembloient ne conserver quelques foibles portions de l'Espagne, que pour fournir à Leuvigilde l'occasion et les moyens d'en faire la conquête; il prépara et avança beaucoup la réunion de cette contrée toujours divisée depuis la décadence de l'Empire romain. Sans cesse occupé du soin, et d'établir sa puissance sur des fondemens solides et de la rendre respectable à ses peuples par un appareil imposant, il agrandit l'Etat et lui donna de sages lois; il s'écarta de la simplicité originaire des rois Goths, qu'aucune marque extérieure n'avoit jusques-là distingués de leurs sujets; il prit le premier, le sceptre, la couronne, le manteau royal et les autres

marques de sa dignité. Il songeoit d'un autre côté à rendre le trône héréditaire dans sa famille; il y étoit monté lui-même, en quelque sorte, à titre d'hérédité. Liuva son frère, gouverneur de la Gaule narbonnoise, c'est-à-dire, de ce que les Goths conservoient encore en France, avoit été véritablement élu roi des Visigoths, à la mort d'Athanagilde; mais ce Liuva, prince sans ambition, avoit bientôt cédé à Leuvigilde tout ce que les Visigoths possédoient en Espagne. A la mort de Liuva, Leuvigilde, se trouvant naturellement roi d'Espagne, n'eut plus qu'à y réunir cette Gaule narbonnoise qu'il trouvoit dans la succession de son frère. Pour assurer la sienne à sa postérité, Leuvigilde prit la précaution d'associer à la couronne ses deux fils Herménégilde et Récarède; il céda même l'Andalousie à Herménégilde, pour l'accoutumer à régner. Le seul contre-poids à tant

de grandeur dans Leuvigilde, étoit son attachement opiniâtre et intolérant à l'arianisme. Ce zèle étoit fortifié en lui par la reine Gosuinthe sa seconde femme, belle-mère des deux jeunes princes. Les femmes ont beaucoup d'ascendant en matière de religion, parce que leur dévotion est affectueuse, et qu'au lieu de la sécheresse et de la roideur théologiques, elles emploient l'insinuation, la sensibilité, la tendresse. Clovis fut chrétien et catholique, parce que sa femme l'avoit voulu. Berthe, fille de Charibert, ou de Chérébert, roi de Paris, porta la foi dans la grande Bretagne, en convertissant le roi de Kent, Etelbert son mari; Ethelburge leur fille, convertit de même Edwin son mari, roi de Northumberland; une autre femme en fit autant dans le royaume de Murcie; l'heptarchie angloise, toute payenne dans son origine, étoit toute chrétienne avant sa

dissolution, et c'étoit l'ouvrage des femmes. Ingonde, cousine germaine de Berthe, et fille de Sigebert, roi d'Austrasie et de Brunehaut, avoit épousé, Herménégilde; elle étoit catholique, et la reine Gosuinthe qui la persécutoit pour la rendre arienne, eut bientôt un motif de plus pour la persécuter. Ingonde rendit son mari catholique : alors la guerre civile s'alluma dans l'Espagne; car ce n'étoit plus le temps où la légion thébaine se laissoit hacher en pièces pour sa foi. Herménégilde crut pouvoir s'armer pour elle et pour sa femme, contre sa marâtre, mais aussi contre son père et son roi; il fit alliance avec les Grecs, il mit en sûreté chez eux sa femme et son fils encore enfant, nommé Athanagilde. Mal secondé ou trahi par ses partisans, il tombe entre les mains de Leuvigilde, qui le fait garder à sa suite dans Tolède; alors se tient dans cette ville un concile,

ou conciliabule pour la réunion des catholiques et des ariens; on y convient d'un formulaire demi-arien que tout le monde devoit être forcé de signer: c'est de tout temps la méthode des tyrans des consciences, d'introduire des formulaires et des sermens nouveaux, pour persécuter leurs ennemis comme rebelles, s'ils refusent de signer, ou les déshonorer comme parjures, s'ils ont l'excusable foiblesse de signer pour sauver leur vie. Herménégilde s'échappe de Tolède et soulève l'Andalousie; Leuvigilde l'assiège dans Mérida, dans Séville; le prend dans Cordoue et l'envoie chargé de fers à Valence. Les Grecs, en vertu de leur traité avec le prince, s'avancent vers sa prison pour le délivrer; la reine Gosuinthe n'en eut que plus de facilité à rendre Leuvigilde impitoyable, il ne donna plus à son fils que le choix de l'apostasie ou de la mort; il lui envoie un évêque arien,

pour lui dicter et recevoir son abjuration, et un capitaine des gardes pour lui ôter la vie en cas de refus. Herménégilde choisit courageusement la mort; Sisebert (c'est le nom de ce capitaine) eut la bassesse de lui servir de bourreau. C'est ainsi qu'Herménégilde, s'il avoit vécu rebelle, mourut martyr; l'église le révère comme tel, et croit ses fautes et ses erreurs expiées par une foi si chrétienne. Il a sa place dans le calendrier. Leuvigilde n'en a pas moins conservé la réputation d'un grand roi, quoiqu'avec celle d'un mauvais père.

Quel père de son sang se plaît à se priver?

a dit Racine. Nous observerons à ce sujet que les exemples de pères célèbres qui ont fait périr leurs enfans, ne sont pas rares dans l'histoire tant ancienne que moderne; sans remonter aux Thésées, aux Agamemnons, aux Idoménées, exemples qui appartiennent à la fable, mais auxquels on doit supposer quel-

que fondement dans l'histoire; sans recourir même aux Romains, chez qui ce grand crime fut un droit légal et un attribut de la puissance paternelle; aux Brutus, aux Manlius, en qui l'inflexible amour de la patrie et de la discipline militaire étouffoit les sentimens de la nature; au grand Constantin, qui, comme Thésée, fit périr Crispe son fils, calomnié par sa mâratre; Mithridate, ce grand ennemi des Romains le dernier Philippe, roi de Macédoine qui leur fit longtemps la guerre; en France, Sigismond, roi de Bourgogne; Clotaire I et Chilpéric I son fils; en Espagne, Leuvigilde, tous les quatre dans le même siècle (le sixième) sur les confins des deux États; Gaston Phœbus, comte de foix, au quatorzième siècle; dans la même Espagne Dom-Juan, roi d'Aragon, au quinzième siècle; en Italie, le grand duc de Toscane; Cosme II, de Médicis, aïeul d.

la reine de France, Marie de Médicis; en Espagne encore, Philippe II, l'une et l'autre au seizième siècle; enfin, presque de nos jours, le Czar, Pierre I, en Russie, ont tous souillé leur mémoire par cet attentat contre la nature.

La princesse Ingonde, veuve d'Herménégilde, retenue chez les Grecs avec son fils, pour leur servir à exciter ou à entretenir la guerre civile en Espagne, voulut leur échapper et se retirer en France dans sa famille : ce dessein si naturel fut découvert et puni comme un crime; on la relégua en Afrique, où elle mourut de chagrin et de misère. Athanagilde son fils, fut transporté à Constantinople, et devint l'aïeul d'Edvige, qui remonta vers l'an 680, sur le trône d'Espagne; mais il y monta par un crime, en empoisonnant le roi Vamba, son prédécesseur et son bienfaiteur.

Les rois françois avoient pris part diversement à la querelle de Leuvi-

gilde et d'Herménégilde. Chilpéric étoit l'allié du père. Gontran, sollicité par les Grecs et leurs adhérens de prendre la défense du fils, fut si lent à s'armer, qu'il laissa Leuvigilde fort tranquille dans un temps où la réunion de ses ennemis auroit pu l'embarrasser; il ne se présenta que pour venger la mort d'Herménégilde, et lorsque Leuvigilde par ses triomphes fut parvenu au comble de la puissance et de la gloire : aussi Gontran fut-il repoussé honteusement et battu par Récarède, second fils de Leuvigilde; mais ceux qui ont le bonheur de ne voir dans les événemens humains, que l'exécution des desseins de Dieu sur son église, eurent lieu de croire que St. Herménégilde se vengeant en chrétien, attiroit à lui du haut des cieux son père et son frère (1). Le zèle

(1) C'est ainsi qu'un chrétien se venge et se courrouce;
Heureuse cruauté dont la suite est si douce!
POLYEUCTE.

arien de Leuvigilde se refroidit sensiblement, il rappela les évêques catholiques et les rétablit dans leurs siéges; on croit même assez communément qu'il mourut catholique. Récarède son fils et son successeur, parut remplir les derniers vœux d'un père, en commençant son règne par une abjuration solemnelle de l'arianisme, et en faisant trancher la tête à ce même Sisebert, meurtrier d'Herménégilde, et qui venoit de conspirer contre Récarède, lui-même. La reine Gosuinthe, dont le caractère altier et violent s'étoit abaissé jusqu'à la honte d'abjurer aussi l'arianisme par déférence pour l'exemple et les desirs du roi son beau-fils, crut ne pouvoir réparer ce scandale, qu'en conspirant contre lui, et, quoiqu'épargnée par Récarède, elle mourut de rage et de douleur de n'avoir pu réussir dans son entreprise.

Gontran persistoit à vouloir, disoit-

il, venger la mort d'Herménégilde ; mais il ne vouloit qu'envahir le Languedoc : de nouvelles victoires de Récarède et de ses généraux le forcèrent d'abandonner ce projet.

Récarède mourut en 601. Il joignoit à la grandeur de Leuvigilde la piété orthodoxe d'Herménégilde ; il fut surnommé le *Catholique*, à cause de son abjuration.

Tout ce temps est beaucoup plus brillant pour l'Espagne que pour la France, c'est que la première se réunissoit, tandis que la seconde se divisoit et s'affoiblissoit par les partages.

La suite n'est pas de même. Liuva, fils naturel, mais fils aîné de Récarède, préféré par la nation à ses frères légitimes, fut assassiné par Vitteric, général de ses armées, et celui-ci ayant essayé de rétablir l'arianisme, périt par une conjuration des grands du royaume, qui mirent Gundemar, un d'entr'eux,

sur le trône. Ces troubles pouvoient avoir redonné à la France de l'influence et de l'ascendant sur l'Espagne; il est certain du moins que Gundemar payoit aux rois françois un tribut dont on ne sait d'ailleurs ni le motif, ni l'origine.

Ce fut Suintila, fils légitime de Récarède *le Catholique*, et frère de Liuva, qui, le premier des rois goths, réunit véritablement toute l'Espagne, d'où il chassa entièrement, vers l'an 630, les Grecs qui s'y étoient maintenus jusqu'alors; il est détrôné avec le secours de Dagobert, par Sisenand, gouverneur de la Gaule gothique. Le traité conclu à ce sujet, entre Dagobert et Sisenand, portoit que celui-ci, devenu roi, donneroit à la France un grand bassin d'or, enrichi de pierreries, et pesant cinq cents livres, qui venoit du célèbre Aëtius, et que Dagobert, prince magnifique, desiroit de placer

dans son trésor. Sisenand, qui vraisemblablement vouloit garder le bassin, n'osa cependant le refuser aux ambassadeurs de Dagobert, lorsqu'ils le réclamèrent, conformément au traité; mais il apposta, ou souffrit qu'on apostât sur la route des ambassadeurs, des voleurs, qui le leur enlevèrent. Les seigneurs gohts réclamèrent ce prix, qu'Aëtius, disoient-ils, avoit donné à leur valeur dans les champs *catalauniques*, ou *sécalauniques*. Sur les plaintes et les menaces de Dagobert, on négocia, et Dagobert voulut bien se contenter d'un dédommagement en argent.

Depuis ce temps, les troubles et de l'Espagne, et surtout de la France, ne permirent point à ces deux nations de s'occuper des affaires l'une de l'autre. Il n'y eut plus guères en France que de ces rois, flétris par le titre de *fainéans*, vils instrumens dans la main

des Maires, qui les faisoient servir à leur grandeur. L'Espagne eut encore, au milieu des discordes civiles, quelques rois distingués : Chindasuinde, le plus absolu et le plus puissant de tous; Récésuinthe son fils, qui, plus populaire, renonça par une loi expresse, pour lui et pour ses successeurs, au droit de lever des impôts, et déclara qu'il vouloit tenir tout des offres volontaires, ou au moins du consentement libre de son peuple (on voudroit pouvoir dire que ce roi généreux et ses successeurs, s'en trouvèrent bien); Vamba, qu'il fallut qu'un des électeurs, ou de concert avec lui, ou emporté par un zèle brutal, parût contraindre, en lui portant la pointe de l'épée à la gorge, de s'asseoir sur le trône, où il refusoit de monter. Cette manière violente d'élire un roi, ne lui promettoit pas un sujet bien respectueux; au reste, parmi tant de rois, il

y en a peu sans doute qu'il ait fallu forcer, l'épée à la main, d'accepter la couronne. Vamba est le premier roi d'Espagne qui se soit fait sacrer ; cet usage a depuis été négligé en Espagne ; quelques écrivains françois s'en étonnent : on peut concevoir cependant que l'économie, sauve-garde des empires, ait pu fournir des raisons suffisantes pour la suppression de cette auguste et touchante, mais trop coûteuse cérémonie ; le principe de l'obéissance, bien établi sur ses vraies bases politiques, n'a pas besoin de l'appareil des cérémonies. Au reste, la suppression de cette solemnité en Espagne, a fourni à un Espagnol une réponse bien terrible, à une question bien innocente d'un François, qui, persuadé que l'usage de sacrer les rois étoit de tout pays, lui demandoit à l'avénement de Philippe V, au trône d'Espagne, quand se feroit la cérémonie de son sacre : *Mon-*

sieur, dit l'Espagnol, *nous ne sacrons, ni ne massacrons nos rois.*

CHAPITRE TROISIEME.

Relations de la France et de l'Espagne, depuis l'invasion des Sarasins ou Maures.

DEUX grandes puissances partageoient alors l'Europe : l'une étoit celle de ces nations barbares, qui, ayant franchi la barrière, les unes du Rhin, les autres du Danube, avoient inondé l'Empire romain, et s'étoient formé des établissemens à ses dépens; l'autre consistoit, dans les restes de ce même Empire romain, déjà détruit en occident et fort ébranlé en orient, connu aujourd'hui sous le nom d'Empire grec, ou Bas-Empire; il conservoit toujours, dans sa décadence et sa foiblesse, ce titre fastueux d'Empire romain, pour en conserver toutes les prétentions. Une troisième puissance, dont les exploits

et les accroissemens rapides ne s'étoient encore annoncés que de loin à l'Europe, va pousser ses progrès jusqu'à elle, et menacer la chrétienté d'une ruine totale. Cette puissance est celle des Sarasins ou Arabes, dont Mahomet et ses successeurs avoient fait un peuple de conquérans; ils avoient soumis l'Asie et l'Afrique, et y avoient établi, les armes à la main, la religion musulmane. On les nomma Maures en Espagne, parce qu'ils partirent de la Mauritanie ou Barbarie, pour conquérir cette contrée, où des divisions intestines les appeloient, et dont ils n'étoient séparés que par un trajet de mer fort court.

Vitiza, l'avant-dernier roi goth, avant l'époque de l'invasion des Maures, fut le Néron de l'Espagne par sa cruauté, par ses vices, par la bassesse de ses goûts. Le dernier degré de la perversité est d'en faire un sujet de plaisanterie;

On demandoit à Vitiza comment, avec l'esprit et les lumières qu'il n'avoit pas peut-être, mais qu'on vouloit bien lui supposer pour le flatter, il pouvoit donner toute sa confiance à un ministre, très-pervers à la vérité, mais dont aucun talent, disoit-on, ne rachetoit les vices : « Ne vous y trompez pas, dit-il, cet homme m'est très-utile ; il convainc à tout moment de calomnie ceux qui se permettent de dire que je suis le plus méchant des hommes. » La vérité est que ce ministre avoit le talent de convaincre ses ennemis de toutes les conjurations qu'il redoutoit.

On se souleva contre Vitiza comme contre Néron ; il avoit emprunté des Grecs l'usage barbare de faire crever les yeux ; il les avoit fait crever à Théodefrède, père de Rodrigue. Rodrigue, pour venger son père, se fait proclamer roi ; de-là une guerre civile, courte, mais sanglante, et où périt tout ce qu'il

y avoit de plus brave parmi les Goths, ce qui facilita le succès de l'invasion des Maures. Une autre circonstance qui la facilita encore, fut que Vitiza, par une précaution de tyran ou au moins de prince soupçonneux, avoit fait démanteler la plupart des places de l'Espagne. Le ciel fut juste, Rodrigue fut vainqueur; on croit que Vitiza tomba entre ses mains; que Rodrigue, à son tour, lui fit crever les yeux, et que Vitiza ne survécut pas longtemps à sa disgrace : mais il laissa deux fils, Evan et Sisebut, et un frère digne de lui, Oppas, archevêque de Séville, qui attendoient et qui préparèrent les occasions de vengeance. Rodrigue lui-même ne fit pas tout ce qu'il auroit dû faire pour s'attacher la nation; l'histoire lui reproche des fautes graves qu'un roi mis à la place d'un tyran détrôné pour ses vices ne doit pas se permettre; si pourtant le fait du comte Julien, dont on

dit qu'il déshonora la fille, et qui, pour s'en venger, appela les Sarasins en Espagne, n'est qu'une fable, comme quelques auteurs le prétendent, c'est une moralité historique de moins; mais il est bien difficile qu'une tradition aussi généralement établie, soit destituée de tout fondement dans l'histoire.

Quoi qu'il en soit, les Maures qui, par l'entremise ou sans l'entremise du comte Julien, traitèrent ou ne traitèrent pas avec les fils et le frère de Vitiza, mais qui furent bien secondés par eux, étoient des guerriers du premier ordre, ou les Goths avoient bien dégénéré de leur ancienne valeur. Une seule bataille décida du sort de l'Espagne et fut le terme de la résistance de ses défenseurs; elle se livra sur les rives de la Guadalette, près de Xérès de la Frontera, le 11 novembre 712; Rodrigue, soit pour animer son courage à la vue des ornemens royaux, soit pour s'en parer

une dernière fois, voulut combattre, la couronne sur la tête et monté sur un char, comme Darius à la bataille d'Arbelles : il fit, comme Darius, son devoir de général et de soldat, et ne fut pas plus heureux. Les Goths, qui d'abord le secondoient vaillamment, perdirent courage tout-à-coup, lorsqu'ils virent les fils de Vitiza (que Rodrigue, pour leur faire honneur et pour les attacher à la patrie, avoit mis à la tête d'un corps nombreux dans l'armée des Goths) passer avec ce corps dans le parti ennemi. Cette défection, qui ne faisoit perdre que l'avantage du nombre, pouvoit encore être réparée par la valeur; Rodrigue le crut ainsi, et fit ce qu'il put pour rallier ses soldats, que la terreur dispersoit : ceux-ci l'entraînèrent dans leur fuite. De ce moment, Rodrigue disparut à tous les yeux; on trouva dans un bourbier, son char, sa couronne, ses brodequins et son man-

teau royal; on a imaginé qu'il avoit passé le reste de ses jours au fond d'une grotte dans la pénitence et dans les larmes. Deux siècles après on découvrit près de Viseu en Portugal un tombeau sur lequel étoient gravés ces mots : *Ci gît Rodrigue, dernier roi des Goths.*

L'inconvénient des grands empires ne se faisoit déjà que trop sentir à ces Sarasins qui alloient encore l'augmenter par cette nouvelle conquête; les regards du souverain ne pouvant s'étendre à tout, ne s'étendoient pas loin; les califes, ces lâches successeurs de Mahomet et de ses premiers lieutenans, cachés dans leur palais à Damas, parmi les voluptés et les intrigues du sérail, n'étoient déjà plus défendus contre le mépris et la révolte, que par ce souverain sacerdoce du musulmanisme, uni en eux à la dignité royale; ils donnoient leurs vastes provinces à régir à des lieutenans qui, à raison de l'éloignement

où

où ils étoient de la cour, devenoient de véritables vice-rois et en avoient toute l'autorité ; c'étoit Musa qui gouvernoit alors l'Afrique ; ces lieutenans du calife avoient sous eux d'autres lieutenans, qui s'en donnoient encore d'autres à eux-mêmes au besoin. Celui que Musa envoya conquérir l'Espagne, se nommoit Taric ou Tarif, et l'on retrouve son nom dans celui de *Gibraltar*, qui étoit autrefois *Gibal-Taric* ou *Tarif*. Ce général, pour mettre ses troupes dans la nécessité de vaincre, commença par brûler sa flotte, précaution ou imprudence répétée de l'histoire ancienne ; car les modernes sont grands plagiaires des anciens, non seulement dans leurs discours, mais dans leurs actions : il est vrai que ce plagiat n'est souvent que celui des historiens qui reproduisent des faits anciens sous des noms modernes.

Musa voulut aussi prendre part à la

conquête, il passa en Espagne, et fit, en grand général, des dispositions qui embrassoient dans leur vaste plan cette contrée et toutes ses dépendances. Il partagea son armée en trois corps, il se réserva le principal, avec lequel, aidé de son lieutenant-général Taric, il resta dans l'intérieur de l'Espagne pour en accélérer la réduction; Abdalasis son fils fut chargé de soumettre toutes les côtes et toutes les îles de la Méditerranée; un de ses principaux officiers eut la même commission pour les côtes et les îles de l'Océan; les peuples qui se soumirent sans combat conservèrent leur religion, leurs lois, leurs privilèges, leurs magistrats, et ne payèrent d'autres tributs que ceux qu'ils avoient payés aux rois goths; les villes qui osèrent se défendre furent détruites et leurs habitans passés au fil de l'épée. Cette alternative politique, à laquelle il ne fut point dérogé, détermina les

Espagnols à la soumission et les Sarasins prirent beaucoup plus de villes par composition que par force ; on résista peu, et l'indigne archevêque Oppas n'eut pas honte de se mettre à la tête d'un corps de musulmans, pour massacrer ceux de ses compatriotes qui avoient tenté de résister. Les chrétiens espagnols qui se soumirent et qui reçurent des garnisons arabes, furent nommés *Musarabes*, du nom des Arabes et de Musa leur chef.

Mais quel fut pour Musa le prix de cet important et heureux service ? Il fut mandé à la cour du calife Valid, pour rendre compte de sa conduite; il y vint, menant à sa suite les trésors et les plus belles femmes de l'Espagne : on daigna recevoir ses présens et ses femmes; mais la vue de son souverain lui fut interdite. C'étoit l'effet des intrigues de Taric, qui, regrettant sans doute le temps où il commandoit seul

l'armée victorieuse des Sarasins, ne s'étoit vu qu'avec dépit remis au second rang et forcé de céder à son supérieur la gloire d'une conquête qu'il avoit espéré d'achever seul. Plus habile ou plus heureux que lui en intrigues, ou peut-être ayant l'avantage seulement, parce qu'il attaquoit, et que son adversaire n'étoit pas même averti qu'il eût à se défendre, il parvint à le noircir et à le perdre sans retour à la cour de Damas. Musa mourut en prison ; le calife mourut bientôt aussi après un tel acte d'injustice et d'ingratitude.

On est surpris qu'une nation ainsi gouvernée fasse des conquêtes; elle n'en fera pas encore longtemps, ou ce sera sous un autre gouvernement : d'ailleurs, cette même nation avoit été puissamment exaltée par cette suite de conquérans arabes et de capitaines illustres qui avoient tant agrandi l'empire de Mahomet. Les talens militaires

étoient devenus communs dans la nation et s'y conservoient encore, il n'y avoit que les souverains d'abâtardis.

On auroit cru laisser imparfait l'ouvrage de la conquête de l'Espagne, si on ne l'eût étendue jusqu'à la Gaule gothique, c'est-à-dire, jusqu'à ces provinces françoises qui avoient fait partie du royaume des Goths, telles que la Septimanie ou le Languedoc, le Roussillon, etc. Les Sarasins n'eurent pas de peine à s'en rendre maîtres; ils voulurent s'étendre, une conquête en appelle toujours une autre, et pour des conquérans, il n'y a point de raison de s'arrêter. Le duc d'Aquitaine, Eudes, prince françois, descendu de Clotaire II, par conséquent, de Clovis par Aribert, frère puîné de Dagobert, les arrêta quelques temps à la barrière; il gagna même sur eux, en 721, sous les murs de Toulouse, une grande bataille où leur général Zama fut tué:

mais ils se relevèrent de ce coup, et le duc Eudes, accablé par eux à son tour, fut forcé, malgré la différence des religions, de donner Lampagie sa fille, en mariage à Munuza, un de leurs généraux, pour obtenir qu'ils s'éloignassent de ses Etats; alliance qui les fit soupçonner tous deux injustement; dans la suite, Eudes d'intelligence avec les infidèles, Munuza, du desir de se faire chrétien.

Abdérame, nouveau vice-roi d'Espagne, traverse les Pyrénées, s'avance dans les Gaules, passe le Rhône, se jette sur la Bourgogne, pénètre jusqu'à Sens, d'où il est repoussé par la valeur d'Ebbon, évêque de cette ville.

L'année suivante 732, Abdérame rentre en France avec le plus formidable armement que les Sarasins eussent encore fait et qui eût paru dans le monde depuis Xerxès; le duc Eudes ose se présenter pour lui disputer le

passage de la Dordogne, il est écrasé, ses Etats sont envahis, la terreur s'empare de toutes les puissances, et les tient comme enchaînées. Ce n'étoit plus seulement la France, c'étoit l'Europe, c'étoit la chrétienté toute entière qui étoit menacée, c'étoit l'alcoran qui alloit fouler aux pieds l'évangile; tout trembloit au seul nom des Sarasins, on se les représentoit comme une race d'hommes extraordinaires à laquelle on ne pouvoit résister. Charles Martel, le héros de son siècle, qui avoit battu les Frisons sur mer, les Suèves sur terre, défait deux fois les Allemands, cinq fois les Saxons, ravagé deux fois l'Aquitaine en une année, accablé tous ses ennemis dans l'intérieur de la France; Charles Martel, quoique tant de victoires dussent inspirer quelque confiance dans un tel général, lorsqu'on le vit s'avancer pour combattre l'innombrable armée des Sarasins, avec

une armée assez peu nombreuse, ne fut plus regardé que comme un téméraire qui, aveuglé par ses succès, ou craignant de survivre à sa gloire, s'empressoit de courir à sa perte. Il rencontre les Sarasins entre Tours et Poitiers, il dissipe cette multitude, il sauve la France, rassure l'Europe, désabuse l'univers, rétablit le duc d'Aquitaine dans ses Etats, reprend tout ce que les Sarasins avoient envahi en France; et ceux-ci ayant cru prendre leur revanche en s'emparant d'Avignon, que Mauronte, gouverneur de Provence, leur livra par perfidie ou par crainte, Charles s'y transporta, prit Avignon d'assaut, chassa Mauronte et les Sarasins, poursuivit ceux-ci jusques dans le Languedoc et les battit une seconde fois sous les murs de Narbonne. Ces derniers avantages n'avoient plus rien qui étonnât de la part de Charles Martel; la victoire de Poitiers l'avoit mis au-

dessus de tous les guerriers : cette victoire, remportée contre toute espérance, a tellement enflammé l'imagination des historiens, qu'ils ont surchargé cet exploit, déjà si merveilleux en lui-même, d'un merveilleux absolument incroyable; ils ne parlent pas de moins que de trois cent soixante-quinze mille Sarasins restés sur le champ de bataille, tandis que les François, selon les mêmes historiens, ne perdirent que quinze cents hommes. Contentons-nous de croire que les Sarasins étoient très-supérieurs en nombre, et que leur perte fut hors de toute proportion avec celle des François.

Le contre-coup des succès de Charles Martel en France se fit sentir à l'Espagne, où ils favorisèrent les efforts que tentoit alors la monarchie des Visigoths qui venoit de renaître de ses cendres. Ce Vitiza, ce monstre détrôné par Rodrigue, dernier roi goth, avoit fait

périr Favila, père de Pélage, parent de Rodrigue, descendu comme lui de Récarède; Pélage lui-même n'avoit échappé à la mort qu'en se cachant dans les rochers des Asturies : ce fut dans ces mêmes rochers que se réfugièrent et que se rassemblèrent ceux des Goths qui, plus attachés que les autres à l'honneur et à la patrie, ne voulurent point être Musarabes, c'est-à-dire, se soumettre au joug des Sarasins. Ces vainqueurs dédaigneux, plus avides de conquêtes que soigneux de les consolider, ne crurent pas qu'une poignée de proscrits, qu'ils regardoient comme des sauvages, dussent retarder leur marche triomphante; ils coururent où les appeloient l'espoir des succès et l'avidité du gain. Cependant, ces Goths fugitifs se multiplioient, leur troupe grossissoit, c'étoient les restes d'un peuple; il leur falloit un roi, ils élurent Pélage; et l'événement prouva qu'ils

ne pouvoient faire un meilleur choix.

Des historiens, du nombre desquels est Mariana lui-même, disent que Pélage se mit à la tête des Goths, chrétiens des Asturies, pour venger l'affront qu'un gouverneur mahométan du voisinage avoit fait à sa sœur. Cette histoire, trop visiblement copiée de celle du comte Julien, n'a servi qu'à les décréditer toutes deux.

C'est un spectacle vraiment intéressant dans l'histoire que le mélange d'activité, de prudence et de talent avec lequel d'abord Pélage, ensuite Alphonse I, et quelques-uns de leurs successeurs, profitant, tantôt de l'éloignement des Sarasins, tantôt de leurs divisions et de toute la faveur des conjonctures, mesurant toujours leurs entreprises sur leurs forces, parvinrent à s'étendre peu à peu et de proche en proche, à recouvrer, pour ainsi dire, pièce à pièce les débris de leur monar-

chie, sans reculer d'un pas, sans faire des progrès trop rapides, sans exciter la défiance ni avertir l'envie par des exploits trop bruyans, sans rien négliger, sans rien précipiter. Plusieurs aussi de leurs successeurs renversèrent leur ouvrage et retrogradèrent; ils firent des fautes, ils éprouvèrent des vicissitudes, ils furent obligés plus d'une fois de rentrer et de se cacher dans les montagnes et les cavernes des Asturies; ils divisèrent et subdivisèrent, ainsi que les Maures, leurs petits États, et donnèrent à toutes ces subdivisions le titre fastueux de royaumes; et ces royaumes furent aussi souvent en guerre les uns contre les autres que contre les Maures. Mais en somme, ils se relevèrent de leurs erreurs et de leurs pertes. Ils consumèrent par degrés et finirent par détruire entièrement cette puissance mahométane qui les avoit subjugués en un instant. La révolution qu'ils pré-

parèrent fut l'ouvrage des siècles, et elle en eut la permanence; c'est un grand exemple de ce que peuvent la patience, la sagesse et le courage. Le P. d'Orléans, dans ses révolutions d'Espagne, explique les succès des premiers rois goths, tels qu'Alphonse le Chaste, Ramire, Alphonse le Grand, etc., par des miracles de St. Jacques, qui apparoissoit à ces rois, et leur promettoit la victoire. Sur la foi de Ramire, qui n'étoit point du tout visionnaire, à ce qu'assure le P. d'Orléans, l'armée espagnole crut voir le saint protecteur, portant devant elle un étendard blanc avec une croix rouge au milieu; et en général, presque toutes les grandes victoires des chrétiens contre les Sarasins, sont toujours annoncées, prédites et commandées par de saints moines, par de vieux hermites. Le P. d'Orléans avoit paru plus éclairé dans les *Révolutions d'Angleterre*.

Des révolutions du califat arrivées vers le milieu de ce huitième siècle, furent encore favorables au progrès des Goths; les Abassides renversèrent du trône les Ommiades; quatre-vingts princes de cette dynastie vaincue, furent égorgés; un seul, nommé Abdérame, échappa, passa en Afrique, de-là en Espagne, où les Ommiades conservoient des partisans; il est proclamé roi dans la petite ville d'Archidona, en Andalousie, sur le Xenil; il fonde le royaume de Cordoue, soumet la Castille, l'Aragon, la Catalogne, la Navarre, le Portugal; devenu le maître de toute l'Espagne sarasine, il prend le titre de Miramolin, ou souverain seigneur des croyans: il est moins heureux contre les Goths; Froïla, fils d'Alphonse I, remporte sur ses troupes une grande victoire en mémoire de laquelle fut bâtie en 761, la ville d'Oviédo, capitale des Asturies. Abdérame fut sur-

nommé *le Juste ;* quelques philosophes modernes ont voulu lui refuser ce titre, par la raison qu'il fut conquérant, (qualité qui s'accorde mal avec la justice), et qu'on lui reproche des dévastations dans les pays qu'il avoit soumis ; mais on ne peut lui contester le titre de *Magnifique :* son règne fut celui des sciences, des arts et de la galanterie maure et grenadine ; s'il détruisit, il édifia ; il remplit l'Espagne de villes bien bâties et d'édifices somptueux ; il fit de Cordoue, une des plus belles villes du monde, et de l'Andalousie un séjour enchanté. Il éleva dans Cordoue cette superbe mosquée, aujourd'hui la cathédrale, soutenue par trois cent soixante-cinq colonnes d'albâtre, de jaspe et de marbre noir. Son règne répond à ceux de Pepin et de Charlemagne, dont il fut un digne rival ; plus grand que le premier, plus estimable en tout, peut-être, que Charlemagne même, qui ne

l'emporte sur lui que par des conquêtes encore plus vastes. C'est une chose digne de remarque, qu'on ait pu voir, à-la-fois régner trois souverains, tels que Charlemagne en France, Abdérame en Espagne, dans la race des Ommiades; et Aaron Rachid en Asie, dans la race des Abassides, et les deux chefs de ces deux races rivales, tous les deux honorés du surnom de *Juste*; car c'est ce que signifie le surnom d'*Al-Rashid* ou *Rachid*.

Pepin le Bref acheva l'ouvrage de Charles Martel son père; il prit Narbonne, le Roussillon et ses dépendances, et chassa entièrement les Sarasins de la France. Abdérame qui savoit distinguer quels étoient les ennemis qu'il falloit combattre, et quels étoient ceux qu'il falloit ménager, se renferma dans la barrière des Pyrénées; et pour s'assurer la possession tranquille de ses Etats d'Espagne, fit alliance

en 765 avec Pepin. Ainsi cette alliance des chrétiens avec les mahométans, si dévotement décriée, ou plutôt, si politiquement reprochée à François I, par Charles-Quint, qui la sollicitoit si ardemment pour lui-même, n'étoit pas, comme on voit, une chose nouvelle dans la chrétienté.

Charlemagne, auquel il fut donné de surpasser tous ses prédécesseurs, et de n'être égalé par aucun de ses successeurs, alla plus loin que Pepin, il pénétra en Espagne et y fit de grandes conquêtes. Dans le choc des Abassides contre les Ommiades, les gouverneurs, tant généraux que particuliers de l'Espagne, s'étoient faits indépendans, puis rois et princes, et avoient tous été successivement défaits par Abdérame: quelques-uns de ces petits princes sarasins étant venus trouver Charlemagne au milieu d'un parlement qu'il tenoit à Paderborn en 777, implorèrent

son secours et sa protection contre leur vainqueur, et présentèrent à l'ambition françoise une perspective brillante de conquêtes à faire en Espagne; ce motif, joint à celui d'être utile aux chrétiens qui vivoient sous les lois des mahométans, détermina Charlemagne à cette nouvelle alliance avec ces mêmes mahométans; il prend les armes, perce les Pyrénées du côté de la Navarre, tandis qu'une seconde armée pénètre dans l'Espagne par le Roussillon. L'armée entrée par la Navarre, prend Pampelune; celle qui étoit entrée par le Roussillon, prend Barcelone; toutes deux soumettent la Navarre, l'Aragon, la Catalogne; Charlemagne fut maître en Espagne d'une mer à l'autre, et des montagnes jusqu'à l'Ebre; il remit sur le trône de Sarragosse, Ibinalarabi, le plus considérable de ces rois, qui s'étoient mis sous sa protection; les autres plus petits princes furent de même ré-

tablis dans les Etats dont ils avoient été dépouillés, tous le reconnurent pour leur bienfaiteur et leur suzerain : il affranchit les chrétiens de tout tribut envers les mahométans, dans la partie de l'Espagne qu'il avoit conquise ; mais il n'en fit pas assez, peut-être, puisqu'il n'alla pas jusqu'à donner la main aux Goths, et à s'unir avec eux pour arracher dès-lors l'Espagne à la domination des Sarasins.

Ce fut au retour de cette expédition, que le duc de Gascogne, Loup II, arrière petit-fils du duc d'Aquitaine, Eudes, animé contre Charlemagne par divers motifs d'intérêts et de vengeance, fondit en traître sur son arrière-garde, et la tailla en pièces dans les défilés des Pyrénées, où elle ne pouvoit se défendre. C'est-là cette fameuse journée de Roncevaux, dont l'Espagne est encore si fière, et où elle se vante d'avoir vaincu Charlemagne et ses

douze pairs. Heureusement pour elle, cette trahison dont elle auroit bien plutôt à rougir qu'à se vanter, lui est absolument étrangère, mais elle se la rend propre en l'adoptant.

Charlemagne n'en conserva pas moins tout ce qu'il avoit conquis en Espagne, et qui lui formoit une espèce de souveraineté particulière, sous le titre de *Marche d'Espagne;* mais les Sarasins épioient avec soin les momens où il étoit éloigné et occupé contre d'autres ennemis, pour faire des irruptions, non seulement sur cette partie de l'Espagne, mais même sur les provinces françoises adjacentes. En 793, cinq ans après la mort d'Abdérame, et sous le règne ou le califat d'Issem, un de ses fils, ils surprirent Barcelone, forcèrent, de ce côté, la barrière des Pyrénées, pénétrèrent jusqu'à Narbonne, en brûlèrent les faubourgs, remportèrent une victoire sur le duc

de Toulouse, et semblèrent prêts à rétablir leur empire dans la Gaule gothique ou sarasine. L'année suivante, ces alarmes cessèrent; Issem ayant perdu contre Alphonse le Chaste, roi goth d'Espagne, une grande bataille, sentit le besoin de rassembler toutes ses forces et de rappeler du Languedoc ses Sarasins. L'heureuse influence qu'eut cette victoire d'Alphonse le Chaste sur les affaires de la France, indiquoit assez à Charlemagne ses vrais interêts; c'étoit un avertissement de plus pour lui, d'embrasser la défense générale des Espagnols et des chrétiens contre les Sarasins.

En 797, deux ans après la mort d'Issem, Charlemagne envoya encore une armée en Espagne; on ignore les détails de cette expédition, mais le résultat fut un accroissement de puissance et d'autorité pour Charlemagne.

Issem, lorsqu'il s'étoit vu un fils pour lui succéder, avoit voulu, selon l'usage barbare de quelques nations orientales, faire périr ses deux frères, Zulema et Abdalla. Ces princes, échappés à sa cruauté s'étoient sauvés en Afrique. Abdalla reparut en Espagne après la mort d'Issem, s'y fit un parti, et donna beaucoup d'embarras au jeune Abulas son neveu, fils d'Issem. Ce désordre des affaires d'Espagne enhardit un aventurier, nommé Zatus, simple particulier parmi les Sarasins, selon les uns, émir ou prince selon les autres, à tenter la fortune; il s'empara de Barcelone et en acheta la protection de Charlemagne, auquel il remit cette place que Charlemagne avoit conquise en 778. Zatus ne s'en réserva que le gouvernement; il vint rendre hommage à ce conquérant, à Aix-la-Chapelle; Charlemagne envoya le roi d'Aquitaine, son fils, qui fut dans la

suite Louis le Débonnaire, faire la guerre en Espagne pour les intérêts de Zatus. Louis prit d'abord Ilerda ou Lérida, place alors peu fortifiée, mais qui dans la suite (en 1646 et 1647) a été l'écueil du comte d'Harcourt et du grand Condé; il leva le siége d'Osea, léger affront dont il se vengea par le ravage des campagnes voisines. On s'aperçut bientôt de la différence du père et du fils dans la manière de faire la guerre; au lieu de cette impétuosité foudroyante, à laquelle rien ne pouvoit résister; au lieu de ces deux ou trois armées qui fondoient à-la-fois sur un même pays, par des endroits différens, c'étoit une irrésolution dans les conseils, une lenteur dans l'exécution des siéges témérairement entrepris, foiblement suivis, honteusement levés; c'étoit enfin Louis le Débonnaire au lieu de Charlemagne : la France en perdit beaucoup de sa considération et

de son influence sur l'Espagne. Zatus, qui avoit compté sur un appui plus solide, abandonna les François, fit sa paix avec Abulas et lui remit Barcelone; il fallut que les François en fissent de nouveau le siége, qui fut long et pénible, et dont le succès tardif put à peine être compté pour un succès.

Cependant la France acquit en Espagne de nouveaux alliés bien propres à la dédommager de la défection de Zatus. Abdalla, hors d'état de résister à la puissance d'Abulas son neveu, vint à Aix-la-Chapelle implorer la protection de Charlemagne. D'un autre côté Alphonse-le-Chaste, roi des Goths, envoyoit au même Charlemagne des ambassadeurs et des présens et l'appeloit aussi à son secours: il l'instruisoit de ses succès; il avoit pris et pillé Lisbonne, il envoya au monarque françois sa part du butin, comme si les François avoient eu part à la victoire;

il

il l'exhortoit à s'occuper davantage des affaires de l'Espagne, à entreprendre d'y rétablir la monarchie chrétienne, d'en chasser entièrement les Maures, et de s'en faire le souverain; il offroit de lui faire hommage de son royaume de Galice; il se nommoit d'avance *son homme* et son vassal. Charlemagne ne fit pas à cette proposition autant d'attention qu'elle en méritoit, peut-être; il se contenta de faire entretenir foiblement la guerre en Espagne par le foible roi d'Aquitaine. Les François furent plus heureux dans les îles que dans le continent de l'Espagne. Les Sarasins, puissance maritime aussi bien que terrestre, et qui ne négligeoit aucun moyen de grandeur et de force, étoient le fléau de la Méditerranée, comme les Danois et les Normands l'étoient de l'Océan; des pirates Maures s'étoient emparés des îles Baléares ou îles Mayorque et Minorque, d'où

ils pouvoient infester les provinces méridionales de la France, la partie de l'Espagne qui appartenoit encore aux François et toutes les côtes de l'Italie, dont une grande étendue étoit au moins sous la protection de Charlemagne. Les insulaires maltraités par ces pirates maures, implorèrent aussi la protection de Charlemagne, et l'obtinrent. Les Maures furent chassés des Baléares, et les îles furent ajoutées pour lors (799), à l'empire françois.

La France conserva encore la Marche d'Espagne, quoiqu'avec peine, sous Louis le Débonnaire, mais elle la perdit entièrement sous Charles le Chauve, après cette funeste bataille de Fontenay, près d'Auxerre, livrée le 25 juin 841, où tant de sang françois fut répandu, et qui est le principe et l'époque de la décadence entière de la maison Carlovingienne. Trop occupés chez eux par leurs divi-

sions intestines, les princes françois ne portent plus guères leurs regards sur les autres États de la chrétienté; ils n'ont presque plus de politique extérieure, le reste de la terre semble s'anéantir pour eux. Les rois goths, obligés de renoncer à toute idée d'alliance et d'association avec la France, ne comptent plus que sur eux-mêmes pour l'exécution de leur noble projet, mais ils retardent eux-mêmes leurs progrès par une funeste imitation des partages usités en France sous les deux premières races; systême qui causa la ruine de ces deux races, et dont l'épreuve malheureuse nous a enfin appris qu'il ne faut qu'un roi dans le plus vaste État, parce qu'il y faut unité de vues et d'intérêts, et centre d'autorité.

L'Espagne conserva longtemps l'erreur des partages, même après que nous l'eûmes abandonnée, tout roi qui avoit

plusieurs enfans, partageoit entr'eux ses États, et cette erreur ne fut point particulière aux rois goths dont elle eût infailliblement entraîné la ruine, si leurs ennemis, qui pouvoient profiter de leur faute, ne l'avoient pas imitée; mais ils se désunirent aussi de leur côté et se partagèrent en différens États; de-là cette multitude de royaumes dont le titre est resté à presqué toutes les provinces de l'Espagne, tant dans la partie occupé par les Goths, que dans celle où régnoient les Maures. L'erreur d'un père qui partage ses États entre ses enfans, très-excusable dans son principe, puisqu'elle tient à un sentiment que la nature inspire, n'en est pas moins une faute énorme en politique. Conquérir, pour diviser ensuite ses conquêtes, est un contre-sens formel; c'est détruire d'une main l'édifice que l'on construit de l'autre. Les successions des princes

doivent se régler par d'autres principes que celles des particuliers. Les partages conviennent à ces derniers, parce que la loi suffit pour les contenir dans les partages qui leur sont assignés, et pour réprimer l'ambition, qui ne s'en contenteroit pas; mais les rois, tous égaux entr'eux, tous maîtres de suivre leurs passions, ne connoissent point d'autres lois ni d'autres juges que les armes; de-là ces massacres, ces empoisonnemens, ces guerres civiles continuelles entre les rois de Bourgogne et de Thuringe; entre les enfans de Clovis, de Clotaire, de Louis le Débonnaire en France; entre les tyrans de l'heptarchie en Angleterre; entre les divers rois, tant goths que maures, en Espagne. Règle générale, partages et même égalité de partages entre les enfans est ce qui convient le mieux aux particuliers et qui est le plus confor-

me à la nature; réunion de force et d'autorité dans la main du fils aîné, et réduction de ses cadets au rang de ses premiers sujets, voilà ce qui convient aux Empires et qui est le plus conforme à l'intérêt des peuples et de l'humanité.

Les relations de la France et de l'Espagne entr'elles, avant leur rivalité, étant l'objet de ce chapitre, nous ne devons pas oublier d'observer que dans les temps les plus reculés, aussi bien que dans nos temps modernes, la France semble avoir été en possession de donner des maîtres à l'Espagne; les couronnes d'Espagne étant devenues patrimoniales, et héréditaires pour les filles aussi bien que pour les mâles, ont souvent passé dans des maisons étrangères, et c'est la France qui a le plus fourni de ces souverains étrangers.

Vers l'an 831, Aznar, comte de Gascogne de la maison de Bigorre, maison françoise (1), mécontent du roi d'Aquitaine Pepin, second fils de Louis le Débonnaire, lui enlève une partie de la Navarre, où il se rend indépendant. Après sa mort, arrivée en 836, Sanche, son frère, se maintient dans cette indépendance qu'il étend encore.

Dom Garcie, qu'on croit avoir été fils de Sanche, fit reconnoître en 853 sa souveraineté dans toute la Navarre; Il épousa la fille de Muza, goth de naissance, chrétien renégat et gouverneur de Sarragosse, aventurier célèbre, qui, de son côté, se fit souverain de la

(1) On croit qu'elle descendoit des ducs d'Aquitaine, descendus eux-mêmes de Clovis, par Aribert, frère de Dagobert Ier. Divers auteurs nomment ce fondateur de la monarchie de Navarre, Inigo Arista, et diffèrent entr'eux sur quelques dates.

Celtibérie. Muza et son gendre Don Garcie, furent tués en 857, à la bataille d'Albeida.

Don Garcie Ximenès, fils de Don Garcie, ou, selon quelques auteurs, Fortan I, fils de Don Garcie Ximenès, porta le premier le titre de roi de Navarre. Don Garcie Ximenès, mourut vers 880. Fortan I se fit moine en 885 et eut pour successeur Sanche I, son frère.

Celui-ci fut le bisaïeul de Sanche III, roi de Navarre, surnommé *le Grand*, qui commence à régner en l'an 1000, et règne trente-cinq ans. Sa postérité remplit longtemps tous les trônes de l'Espagne. Garcie III son fils aîné, fut roi de Navarre. Ferdinand son second fils, fut roi de Castille, du chef de sa mère, Marie Elvire, héritière de cet Etat, qui en 1033, fut érigé en royaume pour Ferdinand; le même Ferdinand fut aussi roi de Léon, du

chef de Sancha sa femme, qui devint l'héritière de ce royaume. Les comtes Sobrarbe, ou Sobrarve et de Ribagorce, qui font aujourd'hui partie de l'Aragon, furent le partage de don Gonçale, troisième fils de Sanche III; enfin son quatrième fils, et fils naturel seulement, don Ramire, fonda en 1035, le royaume d'Aragon, proprement dit, dont il ne possédoit d'abord qu'une partie, à laquelle les autres parties et la Catalogne même accrurent dans la suite.

On a remarqué que, si Sanche III, au lieu de morceler ainsi ses Etats, les eût remis dans la main de Garcie III son fils aîné, et lui eût fait épouser celle qui fut par événement, héritière du royaume de Léon, il auroit opéré, dès-lors, la réunion de la Galice, des Asturies, du royaume de Léon, de la Castille, de l'Aragon et de la Navarre. Garcie III seroit devenu alors une puis-

sance vraiment formidable aux Maures, qui se seroient vus resserrés dans la partie méridionale de l'Espagne, d'où il auroit été plus facile de les renvoyer en Afrique, comme fit depuis Ferdinand le Catholique, en suivant ce systême de réunion.

La maison de France a aussi fourni à l'Espagne une longue suite de rois. Vers la fin du onzième siècle, quelques années avant la naissance des Croisades, il y eut une expédition de ce genre, entreprise contre les Maures d'Espagne. Alphonse, dit *le Grand*, roi de Castille, petit-fils de Sanche III, roi de Navarre, dit aussi *le Grand*, dont nous venons de parler, et fils de Ferdinand son second fils, roi de Castille et de Léon, ayant annoncé un grand armement, pour enlever Tolède aux Maures, toute la chrétienté se piqua d'envoyer à cette expédition ses plus braves chevaliers, parmi lesquels on

comptoit, comme on le vit depuis, dans les croisades, des princes et des rois. On y vit paroître avec éclat les princes Raimond et Henri de Bourgogne; le premier descendit, dit-on, d'une ancienne maison de Bourgogne, antérieure aux ducs de la maison royale de France; le second de la première branche royale des ducs de Bourgogne, issue du prince Robert, frère du troisième roi Capétien Henri I. Ce fut sans doute pour reconnoître les services de ces princes, qu'Alphonse donna Urraque sa fille, au prince Raimond, qui par-là est devenu la tige de tous les roisqui on t régné en Castille, jusqu'à la maison d'Autriche, laquelle en descend aussi, mais par femmes. Le même Alphonse donna au prince Henri, une autre de ses filles, nommée dona Thérèse, fille naturelle seulement; mais la différence des enfans naturels aux enfans légitimes, n'etoit pas beaucoup

plus considérable alors en Espagne et en Italie, qu'elle ne l'avoit été en France sous la première race: Alphonse donnoit d'ailleurs en mariage à sa fille le comte de Portugal. De ce prince Henri, descendent les rois qui règnent encore aujourd'hui en Portugal. Alphonse Henriquez, fils de Henri et de Thérèse, fut le premier qui prit le titre de roi de Portugal, ou plutôt ses peuples le lui donnèrent en 1139, après une grande victoire qu'il avoit remportée sur les Maures.

Parmi tous ces chevaliers, tous ces héros, tant nationaux qu'étrangers, qui combattirent sous les enseignes d'Alphonse le Grand, au siége de Tolède, étoit ce fameux Cid, immortalisé par la tragédie espagnole de Guilien de Castro et encore plus par la tragédie françoise de Pierre Corneille. Ferreros à discuté ce qui concerne le Cid, son duel avec un comte de Go-

mez ou de Gormas, dont il aimoit la fille, qu'il obtint à force d'amour et d'exploits, malgré le malheur d'avoir tué son père : cette histoire n'est pas vraie, et l'on doit y avoir regret. Son nom étoit comme dans la pièce, Rodrigue (Dias de Bivar), il épousa en effet Dona Ximène ou Chimène (Diaz); mais dont il n'avoit point tué le père : il n'étoit pas non plus fils de don Diégue, il étoit son gendre, c'étoit Chimène qui étoit fille de don Diégue (Alvarez). L'histoire du Cid, dégagée des fables dont on l'a ornée, reste toujours celle d'un héros et d'un aventurier illustre. Né Castillan, élevé à la cour de Castille, il servit longtems les rois Sanche *le Fort* et Alphonse, avec beaucoup de zèle, de valeur et de bonheur. Ferdinand I. leur père, avoit fait la même faute que Sanche *le Grand* son père, de partager ses États entre ses enfans; de-là entre Sanche *le Fort*

et Alphonse, des guerres continuelles, dans le cours desquelles Sanche *le Fort* fut assassiné en 1072, sous les murs de Zamora, dont il faisoit le siége. Alphonse son héritier naturel, qui n'avoit eu dans son partage que le royaume de Léon, et qui ne s'en étoit pas contenté, ne fut proclamé roi de Castille, qu'après s'être purgé par serment du soupçon de fratricide, que la haine et les guerres des deux frères élevoient naturellement dans les esprits. Ce fut entre les mains du Cid que ce serment fut prêté, soit parce qu'il étoit le général des armées de Sanche *le Fort*, soit parce que c'étoit le plus franc et le plus brave chevalier de la Castille. C'est ainsi que dans la suite, notre roi François I, voulut être armé chevalier, par le chevalier Bayard. Le Cid, soit qu'il conservât des soupçons contre Alphonse, soit qu'il crût qu'un roi qu'il alloit servir ne pouvoit se laver

trop pleinement et trop solemnellement d'un tel crime, voulut exiger qu'Alphonse répétât jusqu'à trois fois son serment. Ce fut, dit-on, le ressentiment secret qu'Alphonse garda toujours de cette injure, qui l'engagea dans la suite à éloigner et à persécuter le Cid; reproche dont l'histoire flétrit son règne d'ailleurs glorieux. Le Cid mécontent, se rendit d'abord indépendant, ensuite redoutable à toutes les puissances de l'Espagne, avec une petite armée qui n'étoit qu'à lui et qui s'attachoit en tout à sa fortune; il étoit même la seule puissance toujours sur pied, toujours prête à faire la guerre; il la fit et aux rois goths et surtout aux Maures : il excelloit dans la guerre de montagnes, il échappoit à ceux qui le poursuivoient, fondoit sur ceux qui ne l'attendoient pas et se trouvoit partout : son empire étoit dans les montagnes; on y montroit long

temps encore après, une forteresse appelée la Roche du Cid; il en descendoit pour se porter où l'appeloient les violences des oppresseurs et les cris des opprimés. Quand un roi gouvernoit mal, il le châtioit ou l'instruisoit; il accueilloit les plaintes des mécontens et les recevoit eux-mêmes dans sa troupe, qui grossissoit ainsi à chaque pas. La générosité chevaleresque n'excluoit pas toujours de ses expéditions toute vue intéressée; quelquefois à la mort des princes qu'il avoit combattus, il entroit de force en partage de la succession. C'est ainsi qu'à la mort d'Aiaya, roi mahométan de Tolède, et sur qui Alphonse, le Cid et tous leurs chevaliers avoient fait la conquête de cette Place; Rodrigue se rendit maître de Valence, où il s'établit jusqu'en l'an 1099 qu'il mourut.

L'histoire est encore bien moins exactement suivie dans le *don Garcie*

de Navarre ou *le Prince jaloux* de Molière, que dans la pièce du *Cid*. L'époque choisie par Molière est celle de l'usurpation (si l'on veut l'appeler ainsi) de Mauregat, bâtard d'Alphonse I, et septième roi goth, depuis l'invasion des Sarasins. Son règne est de cinq ans, depuis 783 jusqu'en 788. Don Sylve est Alphonse le Chaste, second successeur de Mauregat et dont le règne commence en 791 ; mais il n'y avoit point alors de prince de Navarre, cet Etat étoit sous les lois de Charlemagne.

Quant au *don Sanche d'Aragon* de Corneille, c'est encore une pure fiction.

En 1086, sous le règne de ce même Alphonse VI, dit le *Grand*, conquérant de Tolède, on observe que ce premier siége de l'Espagne, étoit occupé par un François nommé Bernard, que ses grandes qualités firent préférer à tous les naturels du pays.

Cette conquête de Tolède faite par les chrétiens, répandit l'alarme parmi les mohométans; leurs divers souverains, nommément les rois maures de Séville et de Badajos, se liguèrent contre le vainqueur et remportèrent sur lui, en 1086, une grande victoire, à l'occasion de laquelle Alphonse écrivit au roi de France Philippe I, et aux principaux seigneurs françois, pour en obtenir du secours. A l'arrivée des troupes françoises, les rois de Séville et de Badajos se soumirent et se reconnurent vassaux d'Alphonse. Plusieurs familles françoises s'établirent alors à Tolède, où, en récompense de leurs services, elles obtinrent de grands privilèges, dont leurs descendans jouissent encore; de-là, selon Mariana, le nom de *Francs*, qu'on donne en Espagne à ces sujets privilégiés. Il s'étoit conservé dans cette ville beaucoup de familles musarabes, d'où descendent plusieurs mai-

sons espagnoles des plus illustres. Tolède avoit été pendant 372 ans sous la domination des mahométans, depuis 713, que Musa en avoit fait la conquête, jusqu'en 1085, qu'elle se rendit, le 25 mai, au roi Alphonse. Ce temps de la domination des Maures fut pour Tolède le temps le plus brillant et le plus heureux; elle n'a jamais pu recouvrer sous les rois goths cette ancienne splendeur; ce fut en vain qu'Alphonse le Grand y fixa son séjour; ce fut en vain qu'il y attira un grand nombre de chrétiens pour la repeupler, et contenir les Maures dans l'obéissance; ce fut en vain que ses successeurs suivirent son exemple: on compte à peine, dit-on, quinze mille habitans dans cette capitale, qui en avoit autrefois près de trois cent mille. Il est vrai que la découverte de l'Amérique et d'autres événemens postérieurs, étrangers aux premières causes de cette dépopu-

lation, l'ont considérablement augmentée dans la suite.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Relations de la France et de l'Espagne, encore entr'elles, et avec l'Italie, source et objet de leur rivalité.

C'EST en Italie, et pour la plus belle et la plus riche partie de cette contrée, le royaume de Naples et l'île de Sicile, que s'est formé la rivalité des maisons de France et d'Aragon, d'où est née celle de la maison de France et de la maison d'Autriche. Ces deux Etats avoient éprouvé bien des révolutions. A la chûte de l'Empire d'occident, les Goths d'Italie, ou Ostrogoths, les possédèrent, ainsi que le reste de l'Italie. L'Empire grec ou d'orient, se regardant comme l'héritier naturel de l'Empire d'occident, et comme le véritable et désormais le seul Empire romain, se

rendit le maître en Italie, sous Justinien, et détruisit la monarchie des Ostrogoths, qui avoit duré soixante et dix ans. Après le renouvellement de l'Empire d'occident, en 800, il se fit, entre Charlemagne et Nicéphore, successeur et oppresseur de l'impératrice Irène, un traité de partage, où les limites des deux Empires furent fixées. La Sicile et l'extrémité méridionale de l'Italie, qui forme aujourd'hui le royaume de Naples, rentrèrent sous la puissance des empereurs grecs, à qui les Lombards, vingt-cinq ans environ après la ruine des Ostrogoths, et sous l'empire de Justin II, successeur de Justinien, avoient enlevé presque toute l'Italie. Une puissance plus formidable, que n'étoit alors l'Empire grec, les Sarasins, maîtres d'une grande partie de l'Afrique et de l'Espagne, et s'y aggrandissant tous les jours depuis la mort de Charlemagne; maîtres aussi des îles ad-

jacentes, faisoient des courses continuelles sur les côtes de l'Italie et de la Sicile : ils s'emparèrent, en 828, de cette île, qu'ils achevèrent de soumettre en 878, par la réduction de Syracuse et de Taurominium. Plus voisins de l'Italie, ils lui furent encore plus redoutables ; ils ne cessèrent de la désoler, ou de l'inquiéter pendant le reste de ce neuvième siècle, et pendant toute la durée du dixième ; ils avoient pris Reggio et Cosence dans la Calabre ; ils ravageoient à loisir la Pouille et la terre de Labour ; ils assiégeoient, dans sa capitale, le prince de Salerne, Gaïmar ou Gaïmard, lorsque le ciel sembla envoyer à sa défense, et appeler à la conquête de l'Italie, cette suite de héros normands, dont M. le président Hénault, trop servilement copié par M. l'abbé Velly, qui ne le nomme pas, a dit, avec raison, *qu'ils ont donné l'air de la fable, à ce moment de l'histoire.*

Comment dire en effet que quarante pélerins, quarante gentilshommes normands, revenant de la Terre-Sainte, et abordant en Italie au moment où les Sarasins assiégeoient Salerne, embrassent, moitié par un zèle de chrétiens, moitié par une ardeur de chevaliers, la défense de cette place, qu'on désespéroit de pouvoir garder, et font lever le siége à vingt mille Sarasins? Quelque bien secondés qu'on suppose ces quarante guerriers par la garnison et les habitans, s'il est vrai que le prince et ses sujets regardoient la défense comme impossible, ce sont toujours les quarante Normands qui firent en cette occasion le destin de Salerne. Les Italiens le reconnurent hautement; ils les regardèrent comme des hommes extraordinaires, comme des sauveurs envoyés de Dieu. Le prince de Salerne voulut les fixer auprès de lui, par les offres les plus flatteuses; mais aussi fidèles à

la patrie qu'à la gloire, il fut impossible de les retenir : le prince les fit accompagner par des députés, qui portèrent à la cour des ducs de Normandie, les présens que ces généreux vainqueurs avoient refusés pour eux-mêmes : c'étoient les plus beaux fruits de l'Italie, avec de riches étoffes pour les hommes, et des harnois superbes pour les chevaux. Ces présens étoient envoyés par politique, autant que par reconnoissance ; le prince avoit espéré que d'autres chevaliers normands, non moins vaillans que les premiers, mais moins dominés par l'amour du pays natal, pourroient vouloir s'établir dans une contrée qui produisoit de telles richesses, et de la nature et de l'art, et où ils se sauroient desirés et recommandés d'avance. Il arriva, vers le même temps, qu'un gentilhomme normand, nommé Drengol ou Drogon Osmond, dont la noble postérité, après avoir fourni

fourni quatre frères tués au service de Philippe de Valois, et beaucoup d'autres illustres victimes de l'Etat, subsiste encore en 1800, avec honneur et avec éclat, Osmond eut querelle avec Guillaume Ripostel, autre gentilhomme normand, qui s'étoit vanté d'avoir déshonoré sa fille; Drengot Osmond, la vengea en tuant Ripostel dans une rencontre à la chasse, en présence du duc de Normandie, Richard II, selon les uns, Robert son second fils, selon les autres. Le duc, regardant ce meurtre, commis sous ses yeux comme une insulte faite à lui-même, ne parloit que de venger Ripostel. Drengot, obligé de se dérober au ressentiment du duc, profita des offres faites à toute la noblesse normande par les envoyés de Salerne: ce fut en Italie et auprès du prince de Salerne, qu'il choisit son asyle; il y mena une colonne de trois cents Nor-

mands, à la tête de laquelle étoient quatre fils qu'il avoit, et un de ses frères, nommé Rainulfe : quelques-uns disent, avec quatre frères. Ce fut cette colonie qui bâtit la ville d'Averse, entre Capoue et Naples; et peu à peu Osmond et ses descendans, ayant soustrait ce pays à la domination des Grecs, et l'ayant affranchi du tribut qu'on payoit aux empereurs, devinrent ducs de la province, dont Capoue étoit alors la capitale. Le bruit de leurs exploits attira bientôt sur leurs traces en Italie, une foule de guerriers normands, ou avides d'aventures, ou mécontens du gouvernement, ou exposés au ressentiment de Guillaume le Bâtard, pour avoir suivi le parti des princes légitimes, mais collatéraux, qui lui disputoient la succession au duché, après la mort de Robert son père. De-là, ces paladins, ces braves Normands, dont le nom a rempli l'uni-

vers; ces fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme des environs de Coutances; ces Guillaumes, *Fier-à-bras*, ou *Bras-de-fer*; ces Drogon, ces Onfroy, ces Robert Guiscard, ces Bomond, ces Roger, etc. Ils changèrent la face de l'Italie; ils combattirent, d'abord contre les Sarasins, non seulement pour des seigneurs particuliers, tels que les princes de Salerne et de Capoue, mais encore pour les empereurs grecs et pour les papes : ils finirent par se rendre redoutables à tous, et par élever leur puissance sur les ruines de toute autre puissance.

Lorsqu'ils n'étoient encore qu'auxiliaires de ceux qui vouloient les employer, Michel Paphlagonien, empereur d'Orient, se mit en tête de conquérir la Sicile sur les Sarasins, qui la possédoient depuis environ deux siècles; Maniace, gouverneur de la Pouille et de la Calabre pour l'Empire

grec, étant chargé de cette expédition, pria Gaïmar, prince de Salerne, de lui envoyer les Normands qu'il tenoit à sa solde. Gaïmar dejà fort embarrassé de leurs services, saisit avec joie cette occasion de s'en délivrer. La victoire suivit les Normands dans la Sicile comme dans l'Italie; Guillaume Bras-de-Fer, tue de sa main Arcadius, gouverneur de Syracuse, dont la résistance l'irritoit; il marche avec ses seuls Normands, contre une armée de soixante mille hommes, la met en fuite et la poursuit; cependant les Grecs qui ne pouvoient le suivre que de loin, arrivent sur le champ de bataille, et trouvant le camp ennemi abandonné se mettent à le piller, sans rien réserver aux vainqueurs, leur dérobant ainsi tout le fruit de la victoire. Les Normands envoient un Italien, nommé Ardouin ou Hardouin, demander justice au général des Grecs. Maniace,

pour toute réponse, et sous prétexte apparemment que cet Italien, sujet naturel de l'empereur, manquoit de respect à son général, en osant lui demander raison de sa conduite, le fit promener et battre de verges d'un bout du camp à l'autre, et le renvoya aux Normands, chargé de cette ignominie. On a peine à concevoir une si absurde et si téméraire injustice, mais les Grecs du Bas-Empire sont inconcevables. Les Normands vouloient à l'instant même faire main-basse sur eux; l'italien Ardouin leur traça un plan de vengeance plus sûr, plus adroit, plus utile auquel ils donnèrent la préférence. Ils affectent par son conseil le plus grand calme, nul mouvement, nulle marque de ressentiment; Maniace ne soupçonna rien de leur dessein et crut leur en avoir imposé par cet acte de vigueur et de sévérité envers leur envoyé. La nuit ils quittent le camp, repassent en

Italie, se jettent sur les terres de l'Empire grec, et bientôt sous la conduite des fils de Tancrède ils remportent trois grandes victoires sur les généraux des empereurs Michel Calaphate et Constantin Monomaque, et font la conquête de la Pouille et de la Calabre. Guillaume Bras-de-fer, fils aîné de Tancrède, reconnu d'une voix unanime pour leur chef et leur souverain, prend le titre de comte de la Pouille.

Vers le milieu du onzième siècle, Drogon et Onfroy ou Humfroy ses frères lui succèdent; mais les fils du second lit du même Tancrède de Hauteville, Robert Guiscard, l'aîné, et Roger le plus jeune, poussèrent encore plus loin la fortune de leur maison.

Les droits respectifs des papes et des empereurs grecs n'étoient pas assez établis, ni les limites de leurs possessions assez exactement fixées, pour qu'en dépouillant les uns on ne prît

pas quelque chose sur les autres; le domaine de l'Eglise avoit donc été quelquefois entamé dans les conquêtes qu'avoient fait les fils de Tancrède. Les papes s'en étoient plaints, et plus d'une fois, aux trois comtes de la Pouille, du premier lit, et Nicolas II qui occupoit le saint-siége, de 1058 à 1061, s'en plaignoit plus que jamais à Robert Guiscard. Les papes, pour être une puissance précaire et toute d'opinion, n'en étoient que plus à craindre et à ménager. Robert qui vouloit ajouter aux conquêtes de ses frères, crut avoir besoin du pape pour l'exécution de ses projets. Il vint donc le trouver au milieu d'un concile que le pape tenoit en 1059, à Melfi dans la Pouille, lui remit toutes les terres qui avoient appartenu à l'Eglise, et de plus se rendit son vassal, lui prêta serment de fidélité, se soumit à payer chaque année au saint-siége, le jour de pâques, une rente ou redevance

de douze deniers monnoie de Pavie, pour chaque joug ou paire de bœufs. Le pape, de son côté, lui donna l'investiture de la Pouille et de la Calabre qu'il érigea pour lui en duché, et Robert lui ayant fait part du dessein qu'il avoit de conquérir la Sicile sur les Sarasins, le pape qui n'avoit d'autre droit ni sur la Sicile, ni sur la Pouille et la Calabre, que celui que les papes s'arrogeoient de donner et d'ôter les Etats et de conférer des titres, se rendit à l'ordinaire libéral du bien d'autrui, et donna aux princes normands la Sicile à conquérir, comme ses successeurs partagèrent dans la suite entre quelques puissances de l'Europe, les terres à découvrir dans l'Amérique. Telle est l'origine de la suzeraineté prétendue par le saint-siége sur les royaumes de Naples et de Sicile, suzeraineté qui a éprouvé des contestations dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

Les princes Robert Guiscard et Roger se chargèrent de donner de la réalité à cette concession papale de la Sicile; ils entrèrent dans cette île en 1061, et non moins heureux contre les Sarasins que contre les Grecs, ils en achevèrent la conquête en 1071, par la réduction de Palerme. Robert se réserva la propriété de cette capitale de la vallée de Demona et de la moitié de la ville de Messine, et abandonna tout le reste à Roger son frère, avec le titre de comte de Sicile; mais il ne le fit que propriétaire, et se réserva encore la souveraineté sur toute l'île.

Voilà donc Robert et Roger, l'un premier duc de la Pouille et de la Calabre, sous la mouvance prétendue des papes, et souverain de la Sicile; l'autre, premier comte de Sicile sous la suzeraineté de son frère.

Les conquérans s'arrêtent rarement dans leur course; car une conquête ache-

vée fournissant une facilité de plus pour une conquête voisine, en inspire naturellement le desir. Les princes normands ayant chassé les Grecs, leurs ennemis, de l'Italie, il ne leur restoit plus qu'à les poursuivre jusques dans la Grèce. D'ailleurs, diverses révolutions arrivées à Constantinople firent entrevoir à Robert Guiscard la possibilité de conquérir l'Empire même d'orient. Il avoit déjà voulu placer sur le trône de Constantinople Hélène sa fille, et pour cela il l'avoit donnée en mariage à Constantin Porphyrogenète fils, et qui devoit naturellement être le successeur de l'empereur Michel Ducas, dit Parapinace; mais en 1078, Nicéphore Botoniate avoit détrôné Michel et l'avoit enfermé dans un monastère : on croit que Michel fut dans la suite archevêque d'Ephèse. Cependant en 1080, on vit paroître en Italie un homme qui se disoit l'empereur Michel Parapinace,

et qui, dans le récit de ses malheurs et de ceux de son fils, rapportoit que ce fils, le jeune Constantin Porphyrogenète, avoit été fait eunuque par l'ordre de Nicéphore. Celui-ci avoit été détrôné à son tour par Alexis Comnène. Robert Guiscard ne voulut pas douter que celui qui se disoit Michel Parapinace ne le fût véritablement; c'étoit un prétexte de plus pour déclarer la guerre à l'usurpateur du trône qui devoit revenir à Constantin son gendre; et Michel étant désormais sans espérance de postérité, Robert songeoit aux moyens d'acquérir et de faire valoir, pour lui et les siens, les droits de Michel à l'Empire de Constantinople.

Pour réussir dans cette nouvelle entreprise, il crut encore avoir besoin des papes. Depuis son traité avec Nicolas II, en 1059, il les avoit offensés par de fréquentes extensions de ses droits sur les terres de l'Eglise. Gré-

goire VII, pontife inflexible, sur tout en ce qui concernoit les droits réels ou prétendus du saint-siége, l'avoit même excommunié comme usurpateur et sacrilége; mais l'empereur d'Allemagne, Henri IV, implacable ennemi de Grégoire, lui donnoit assez d'affaires, et le saint-siége ayant d'ailleurs à redouter également et les Grecs schismatiques et les Sarasins mahométans, devoit être favorable aux Normands catholiques. Grégoire fit donc sa paix avec les princes normands et leva l'excommunication; il renouvela, en 1080, l'investiture que Nicolas II avoit donnée en 1059 à Robert; il poussa même la condescendance jusqu'à laisser dans un état d'indécision et d'incertitude ce qui concernoit les biens usurpés par les Normands sur le saint-siége. Robert, de son côté, rendit hommage et fit serment de fidélité au pape; il prit un nouvel engagement pour l'ancien cens

de douze deniers par paire de bœufs, qui jusqu'alors avoit été négligemment payé ; il promit de servir le pape envers et contre tous : c'étoit s'engager indirectement à entrer en guerre contre l'empereur Henri IV, et par conséquent se déclarer ennemi de l'un et l'autre Empire à-la-fois, comme il l'étoit déjà des Sarasins ; mais la valeur normande suffisoit à tout et pouvoit tout entreprendre. Robert attaqua en 1081 l'Empire grec avec le consentement du pape, qui l'aida même de toute l'influence qu'avoit alors l'autorité ecclésiastique sur les peuples et sur les guerriers. Avant de pénétrer dans la Grèce, Robert eut à combattre encore une autre puissance qui, alarmée des progrès des Normands, avoit pris par jalousie la défense d'Alexis ; c'étoit les Vénitiens ; il remporta sur eux deux victoires, prit Durazzo dans l'Albanie, battit avec quinze mille hommes l'ar-

mée d'Alexis, forte de cent soixante-dix mille. Telle étoit alors la proportion des guerriers normands aux soldats grecs. Mais au milieu de ses conquêtes, il fut rappelé en Italie, en 1084, par les cris de Grégoire VII, que l'empereur Henri IV tenoit assiégé dans le château Saint-Ange. Au seul bruit de la marche de Robert, Henri leva le siége et s'enfuit en Lombardie; Robert ne laissa point son ouvrage imparfait, il acheva d'affermir, avec la liberté du pape, l'autorité pontificale dans tout l'Etat de l'Eglise; mais et le pontife protégé et le conquérant protecteur moururent l'année suivante, (1085). Robert alloit rejoindre en Grèce Boëmond son fils, auquel, en partant pour l'Italie, il avoit laissé le commandement de son armée contre Alexis, et qui, digne fils d'un tel père, avoit remporté sur cet empereur une nouvelle victoire. Ainsi, dans le même temps,

le père mettoit en fuite l'empereur d'Occident, et le fils battoit l'empereur d'Orient. On peut juger par-là si les inquiétudes des Vénitiens étoient fondées, et si la gloire de ces héros normands avoit dû occuper et alarmer le monde. La réunion du père et du fils ne se fit point. Robert mourut le 17 juillet, ou dans une ville d'Albanie, ou dans l'île de Céphalonie.

Il laissoit deux fils de deux différentes femmes, Boëmond étoit de la première; Roger, surnommé Bursa, de la seconde. Il s'éleva entr'eux, sur le partage de la succession paternelle, une contestation fondée sur ce que Boëmond étoit né dans un temps où son père n'étoit qu'homme privé, et que ce même Robert étoit devenu souverain au temps de la naissance de Roger Bursa. Cette question: *si les enfans nés depuis l'avènement du père au trône, ne doivent pas être préférés à ceux qui étoient nés avant cet*

avènement, s'étoit élevée en Perse à la mort de Darius, fils d'Hystaspe, et à la mort de Darius Ochus, et elle avoit été diversement jugée; nous avons eu occasion de la discuter ailleurs, et de faire voir combien elle est frivole (1). Dans le premier de ces exemples (celui de Darius Hystaspe), Artabane, oncle des deux fils de Darius (Artabazane l'aîné, et Xerxès le cadet), avoit prononcé en faveur de Xerxès. La même chose arriva entre les fils de Robert Guiscard; Roger, comte de Sicile, leur oncle, frère de Robert, jugea en faveur de Roger Bursa, le cadet; et sa décision fut d'autant plus bizarre, qu'en adjugeant au jeune Roger le duché de la Pouille et de la Calabre, il lui enleva le seul Etat auquel il eût véritablement

(1) Voyez le 1er. vol. de l'Histoire de Charlemagne, servant d'introduction, page 351 et suivantes.

droit, pour en faire le partage de Boëmond, qui au contraire n'y avoit aucun droit : cet Etat étoit la principauté de Salerne. Robert Guiscard avoit épousé en secondes nôces la fille de ce Gaïmar, prince de Salerne, dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre, et qui avoit été sauvé du joug des Sarasins par la valeur des quarante pélerins normands. Robert, en 1074, avoit enlevé la principauté de Salerne à Gisulphe son beau-frère, fils de Gaïmar; que ce fût à tort ou avec raison, cette principauté étoit devenue le patrimoine de sa seconde femme, et par conséquent du fils qu'il avoit eu d'elle, c'est-à-dire, de Roger Bursa : or, c'est cette principauté de Salerne qui fut transportée par Roger, comte de Sicile, à Boëmond, et c'est à cette principauté qu'il le réduisit. Boëmond, content ou non de ce partage, s'engagea, en 1097, dans la première croisade, où sa valeur

lui procura la principauté d'Antioche. Il retrouva dans cette expédition (mais comme uni avec lui et avec les croisés, d'alliance et d'intérêts, au moins en apparence,) ce même Alexis contre lequel son père et lui avoient fait la guerre avec tant d'éclat. Il est très-vraisemblable que l'empereur grec ne put voir de bon œil le fils de ce Robert Guiscard, dont l'établissement en Italie s'étoit fait aux dépens de l'empire grec. Anne Comnène, fille de l'empereur Alexis, princesse d'un grand courage et amie des lettres, a écrit la vie de son père, qui fut aussi un grand prince fort éclairé. Cette vie est un ouvrage célèbre, tant par son mérite, quoique ce soit une production du commencement du douzième siècle, que par le jour qu'il répand sur l'histoire de la première croisade, et sur les intérêts divers des Croisés et des Grecs réunis contre les infidèles, mais fort mal unis

entr'eux ; il faut regarder cette vie d'Alexis, comme une apologie de la conduite de ce prince à l'égard des Croisés, qui l'ont accusé d'infidélité, même de perfidie. Anne fait retomber ces reproches sur les chefs des Croisés, que l'histoire charge, en effet, d'avoir exercé toute sorte de brigandages dans les Etats d'Alexis, et d'avoir traité cet allié en ennemi. Anne Comnène les maltraite beaucoup, mais Boëmond, plus qu'aucun d'eux. Des auteurs ont attribué à l'amour l'animosité de la princesse Anne contre Boëmond; il seroit assez simple de l'attribuer à la haine, mais l'autre idée l'a emporté, peut-être comme plus romanesque. Boëmond eut un fils de son nom, qui mourut sans enfans mâles.

Roger Bursa, ce frère puîné, qui lui avoit été préféré pour le duché de Pouille et de Calabre, n'eut aussi qu'un fils, nommé Guillaume, qui mourut

aussi sans enfans, en 1127, et en qui s'éteignit la postérité masculine de Robert Guiscard.

Mais cette race héroïque, issue de Tancrède de Hauteville, subsistoit toujours dans la postérité de Roger, comte de Sicile, frère de Robert Guiscard. Ce Roger avoit régné dans la Sicile avec gloire et avec sagesse; il est du petit nombre des princes restaurateurs; il rendit ses sujets heureux par de bonnes lois bien exécutées; il signala sa piété catholique et son zèle pour l'église romaine, par la restitution qu'il lui fit des églises de cette île, ou usurpées par l'Eglise grèque, dans le temps que la Sicile étoit sous la domination des empereurs d'Orient, ou converties depuis en mosquées par les Sarasins. Ce rétablissement des évêchés catholiques se fit en 1093, sous le pontificat d'Urbain II, qui, pour récompenser le zèle de Roger, lui accorda, en 1098, par

une bulle datée de Salerne, le 5 des nones de juillet, indiction 7.e, l'an 11.e de son pontificat, le privilége singulier d'une légation héréditaire et perpétuelle dans la Sicile, privilége qui réunit à perpétuité dans la main des comtes et souverains de la Sicile, l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. Les rois de Sicile, successeurs de Roger, jaloux de ce privilége, l'ont fait exercer par un tribunal connu sous le nom de *monarchie de Sicile*; les papes ont plus d'une fois essayé d'anéantir ce droit, contre lequel les écrivains dévoués à la cour de Rome, se sont souvent élevés; les rois de Sicile s'en sont assuré la possession, et le regardent, encore aujourd'hui, comme un droit inaliénable de leur couronne. Il en coûta la thiare au célèbre Baronius, pour avoir écrit contre ce droit; Philippe III, roi d'Espagne et de Sicile, tout dévoué qu'il se piquoit d'être au saint-siége, donna,

en 1605, l'exclusion à ce cardinal, dont l'érudition et les mœurs honoroient d'ailleurs le sacré collége; et le 3 octobre 1610, il défendit le débit du onzième volume des Annales de Baronius, où ce droit de la *monarchie de Sicile* est attaqué.

Roger mourut en 1101, avant l'extinction de la branche masculine de Robert Guiscard son frère. Roger II, son fils, héritier naturel de cette branche, en 1127, fut encore appelé à la succession de tous ces princes, par le testament du dernier descendant de Robert, c'est-à-dire, par Guillaume, fils de Roger Bursa. Alors, déjà duc dans la Pouille et dans la Calabre, il trouva le titre de comte au-dessous de lui dans la Sicile, et y prit aussi le titre de duc, avant même de l'avoir demandé au pape Honorius II, qui, mécontent de cette démarche, plus mécontent encore d'une tentative que Ro-

ger venoit de faire sur Bénévent, sujet ordinaire de discorde entre les papes et les princes normands, lui fit la guerre, et la lui fit faire par un prince de Capoue. Roger les réduisit à demander la paix, le titre de duc lui resta en Sicile comme en Italie, moyennant l'engagement qu'il prit de respecter désormais Bénévent. Mais Roger, héritier de la valeur, de la puissance et de l'ambition de ses pères, ne s'en tint pas à ce titre de duc; il avoit la grandeur des rois, il voulut en porter le nom.

Il l'obtint en 1130, mais ce fut d'abord à la faveur d'un schisme; il le tint d'un anti-pape, c'étoit Anaclet II, élu en concurrence d'Innocent II. Après la mort d'Honorius II, Roger épousa la sœur d'Anaclet (Pierre de Léon), qui, pour être beau-frère d'un roi, lui conféra ce titre. Il l'investit aussi de la principauté de Capoue et de la seigneurie de Naples, qui jusques-là n'avoit point

fait partie des Etats des princes normands. Roger rendit hommage, et s'obligea de payer tous les ans six cents schifates, monnoie d'or du pays. La bulle d'Anaclet est du 27 septembre 1130; et le jour de Noël suivant, le cardinal Conti, envoyé en Sicile par Anaclet, couronna Roger dans Palerme, capitale de ses Etats.

Telle est l'origine du royaume de Sicile, qui n'étoit qu'un d'abord, et qui comprenoit non seulement l'île de Sicile, mais tous les Etats d'Italie possédés par les princes normands. Le pape Innocent II fit la guerre à l'anti-pape Anaclet, et au nouveau roi, protecteur et créature d'Anaclet, puis de Victor, successeur de celui-ci. Victor se soumit, reconnut Innocent; le schisme finit, mais il resta des schismatiques, c'est-à-dire, des ennemis d'Innocent II, et Roger continua de les protéger. Il fut excommunié dans le second concile général

général de Latran, en 1139. Innocent eut la gloire de le vaincre en personne au pied du mont Cassin, et de l'investir dans le château de San-Germano; mais ce grand avantage fut promptement suivi d'un grand revers. Guillaume, duc de Calabre, fils de Roger, accourt, dégage son père, bat les troupes pontificales fait prisonniers le pape et ses cardinaux, et les amène en triomphe au roi son père.

Mais le pieux catholicisme des princes normands ne put se démentir, Roger victorieux tombe aux pieds de son prisonnier et lui demande la paix. Le traité se conclut le 26 juillet 1141; Roger obtient d'Innocent tout ce qu'il tenoit d'Anaclet: on observa seulement de ne point parler de celui-ci dans la nouvelle bulle, mais seulement des services rendus à l'église par les pères de Roger II, et par Roger lui-même : il se soumit à l'hommage-lige, et à la rede-

vance annuelle de six cents schifates.

La ville de Naples, qui, depuis que les empereurs grecs avoient perdu leur autorité en Italie, étoit devenue une espèce de république, gouvernée par des ducs ou doges, se soumit volontairement à Roger II, et lui demanda un de ses fils pour la gouverner.

Quelques brouilleries survenues encore depuis entre Roger II et les papes, et toujours au sujet de Bénevent, qui étoit également à la disposition et des papes et du souverain de Naples, furent terminées en 1144 sous le pape Lucius II, auquel Roger restitua tout ce qu'il fut censé avoir usurpé, et qui, de son côté, parut confirmer solemnellement le droit de légation perpétuelle accordé en 1098 à Roger I et à ses successeurs, par le pape Urbain II. En effet, quel autre objet pouvoit avoir la permission donnée par Lucius II au roi de Sicile de porter la verge, l'an-

neau, la dalmatique, la mitre, etc., toutes les marques enfin de la dignité et de la puissance ecclésiastiques?

Les enfans de Tancrède étoient nés pour faire des conquêtes; Roger II tourna ses armes, toujours victorieuses, tantôt vers l'Afrique, où il soumit Tripoli de Barbarie, Tunis, fit le roi ou vice-roi de Tunis prisonnier, puis tributaire; tantôt vers la Grèce où il alla brûler les faubourgs de Constantinople sous les yeux de Manuel, empereur d'Orient, où il surprit l'île de Corfou, s'empara de Corinthe, de Thèbes, d'Athènes, d'où, tournant les arts de la Grèce au profit de son pays, il emmena en Sicile un grand nombre d'ouvriers en étoffes de soie, qu'il établit à Palerme, pour qu'ils enseignassent leur métier aux Siciliens et qu'ils en enrichissent l'Italie; car il ne conquéroit pas seulement pour conquérir, comme tant de barbares, il étendoit ses vues

sur les manufactures, le commerce, les arts, les sciences, les lois. *Les constitutions du roi Roger* sont encore célèbres dans la Sicile ; Roger préféra au droit romain les lois des Lombards, comme plus conformes aux mœurs de son temps, mais dans la suite le droit romain a prévalu. Un globe terrestre d'argent du poids de huit cents marcs, sur lequel étoit gravé en arabe tout ce qu'on avoit pu savoir des pays alors connus, et un livre de géographie, composé en 1153, connu sous le nom du *Livre de Roger* ou de *Géographie Nubienne* (dont l'abrégé a été publié en 1619 en arabe et en latin), sont des monumens de la protection qu'il accordoit aux sciences. Il mourut à Palerme le 27 février 1154, avec la gloire d'avoir été le fondateur et le législateur d'une des belles monarchies de l'Europe.

Guillaume *le Mauvais* son fils, et

Guillaume *le Bon* son petit-fils, méritèrent tous deux leurs surnoms; l'un régna au milieu des troubles, l'autre dans le calme et le bonheur. Dans la personne de Guillaume *le Bon*, mort en 1189, finit la postérité masculine et légitime de Tancrède de Hauteville.

La princesse Constance, fille posthume de Roger II, sœur de Guillaume *le Mauvais* et tante de Guillaume *le Bon*, avoit épousé, avec l'agrément du roi son neveu, Henri VI, roi des Romains, fils de l'empereur Frédéric I, dit *Barberousse*, de la maison de Suabe. Dans un pays où les femmes héritoient de la couronne, elle étoit l'héritière légitime des princes normands; en conséquence, les barons de Sicile s'étoient engagés par serment à reconnoître Henri pour leur roi, si Guillaume *le Bon* venoit à mourir sans enfans: cet engagement avoit été la condition principale du mariage; mais les papes

ne pouvoient qu'être alarmés d'une alliance qui alloit mettre dans les mains du roi des Romains, avec tous les droits prétendus par l'Empire sur Rome et sur l'Italie, la possession réelle et actuelle du royaume de Sicile, limitrophe de l'Etat de l'église. Les intrigues d'Urbain III et de Clément III disposèrent les Siciliens à violer leur serment, et le cas prévu de la mort de Guillaume *le Bon* sans enfans, étant arrivé, ils couronnèrent à Palerme Tancrède, comte de Leccio, fils naturel du roi Roger et frère de Constance.

L'empereur Frédéric étant mort en 1190. Henri VI passa en Italie avec une armée, en 1191, pour recevoir la couronne impériale, et en même temps faire valoir les droits de Constance sa femme, sur le royaume de Sicile. Célestin III, qui venoit de succéder à Clément III, et qui, comme ses prédécesseurs, et par les mêmes motifs,

soutenoit la cause du bâtard Tancrède, consentit à couronner empereur et impératrice Henri et Constance, mais leur défendit de mettre le pied dans aucun pays de la dépendance du royaume de Sicile. Henri désobéit à l'instant même, entra dans l'Etat de Naples, prit Salerne et quelques autres places; mais les maladies détruisant son armée, l'obligèrent de quitter cette partie de l'Italie; l'impératrice resta cependant à Salerne pour maintenir les uns dans l'obéissance, y disposer les autres, et les assurer tous, par sa présence, du retour prochain de l'empereur avec de nouvelles forces. L'éloignement de ce prince n'en produisit pas moins son effet; Tancrède rentra dans toutes les places qui lui avoient été enlevées. Les perfides Salernois eurent la lâcheté de lui livrer Constance, qu'il se hâta de faire conduire dans l'île de Sicile, où

sa captivité, sous ce frère et ce sujet rebelle, auroit pu être longue et cruelle, si le pape n'avoit pas senti qu'il convenoit à son titre de père commun de solliciter et d'obtenir la liberté de cette princesse. Sur les instances de Célestin, Tancrède se détermina enfin, l'année suivante (1192), à la renvoyer à l'empereur.

Ce Tancrède dont nous avons eu occasion de parler ailleurs (1), politique sans droiture, homme d'un caractère équivoque, resta possesseur assez paisible de la Sicile jusqu'à sa mort arrivée deux ans après. Il avoit épousé Sibile, fille d'un empereur de Constantinople, et il laissoit, sous la tutelle de cette princesse, un fils nommé Guillaume, encore dans l'enfance ;

(1) Rivalité de la France et de l'Angleterre, vol. 2, depuis la page 97, jusqu'à la page 113.

mais que, par un excès de précaution, rendue inutile par l'événement, il avoit fait couronner. Henri VI eut alors à son tour le même avantage qu'avoit eu Tancrède, lorsqu'en 1191, Henri avoit été forcé de quitter Naples; il revient dans la Pouille, et s'y fait reconnoître pour souverain; il passe dans l'île de Sicile, et beaucoup plus cruel et plus perfide que Tancrède, parvenu, à la faveur d'un traité frauduleux à se rendre maître du jeune Guillaume, de sa mère et des seigneurs siciliens de leur parti, tant ecclésiastiques que laïcs, il exerça d'horribles vengeances, fit périr dans des supplices rigoureux ceux qu'il lui plut de trouver coupables: plusieurs furent brûlés; il crut faire grace à ceux auxquels il se contenta de faire crever les yeux: il traita ainsi le jeune prince, et prit de plus la précaution de le mettre hors d'état d'avoir des enfans; il enferma sa mère; enfin,

il n'oublia rien pour rendre odieux (1) un titre légitime, et auquel les peuples auroient dû se soumettre, surtout s'y étant engagés par serment. C'est à travers ces tristes révolutions que la couronne de Sicile passa par droit héréditaire de la maison des princes normands dans la maison de Suabe.

L'empereur Frédéric II, fils de Henri VI et de Constance, étoit petit-fils de Roger, premier roi de Sicile, neveu de Guillaume *le Mauvais*, cousin-germain de Guillaume *le Bon*,

(1) Nous avons eu occasion aussi de faire connoître ce barbare Henri VI, dans ses procédés à l'égard de Richard *Cœur-de-Lion*, roi d'Angleterre, qui l'avoit désobligé plutôt qu'offensé, en prenant contre lui le parti de Tancrède; mais sans aucune hostilité formelle: Henri en tira une vengeance aussi lâche que cruelle. (Rivalité de la France et de l'Angleterre, même volume 2, depuis la page 143, jusqu'à la page 159).

neveu aussi de Tancrède et cousin-germain du malheureux Guillaume, aveuglé et mutilé par Henri VI. On sait de quels orages son règne fut agité; c'étoit au fort de la trop fameuse querelle du sacerdoce et de l'Empire. Jamais les prétentions respectives n'avoient été plus étendues, ni soutenues de part et d'autre avec plus d'ardeur et de constance. Depuis la destruction de l'Empire d'occident au cinquième siècle, l'Empire grec avoit été le seul Empire romain, et avoit prétendu conserver tous les droits que l'ancien Empire romain avoit pu s'arroger du temps d'Auguste, de Trajan ou de Constantin; mais ces prétentions n'étoient que ridicules de la part d'un Empire où il n'y avoit plus ni force ni raison, et que l'impératrice Irène n'avoit paru relever pour un moment, par ses talens, qu'en le diffamant par ses crimes. D'ailleurs, postérieurement au

règne d'Irène, l'Empire grec étoit devenu schismatique, et, à ce titre seul, étoit condamné à Rome. On vit, en 800, renaître l'Empire d'occident pour Charlemagne, à la force toute-puissante duquel il falloit que tout cédât; on fixa les limites des deux Empires, mais chacun de ces deux Empires, bornés l'un par l'autre, n'en fut pas moins l'Empire romain, et n'en prétendit pas moins au droit universel. Si cette prétention avoit pu avoir quelque réalité, ç'auroit été pour Charlemagne. Ce prince étoit souverain dans Rome, les papes n'étoient que ses créatures : ses successeurs voulurent, à son exemple, y être souverains et ne parvinrent qu'à être créatures des papes; ils perdirent toute autorité, soit à Rome, soit chez eux. L'Empire fut transféré à la Germanie; le roi honoraire des Germains s'appela roi des Romains; le seigneur d'une petite contrée de l'Allemagne, et

dont la primatie sur l'Allemagne entière n'étoit presque qu'un droit purement honorifique, se prétendit le propriétaire incommutable du saint Empire romain et de tout ce qui en avoit dépendu ou dû dépendre.

Les papes, de leur côté, avoient bien une autre prétention à l'universalité; leur idée étoit plus simple et plus vaste. Selon eux, il n'y avoit qu'une seule puissance légitime dans le monde, celle du fils de Dieu, exercée sur la terre par le pape son vicaire; tout le reste n'étoit qu'usurpation; les rois n'étoient que ses vice-rois; les rois chrétiens que ses vassaux et ses tributaires-nés, obligés à une obéissance plus parfaite; en donnant, en ôtant, en rendant les couronnes, en déliant les sujets du serment de fidélité, en les armant contre les princes, les papes ne faisoient que déplacer leurs commis, que révoquer leurs envoyés, que dis-

poser de leur propre bien. Voilà ce qu'avoient en dogme, sans l'énoncer positivement, les Grégoire V, les Grégoire VII, les Urbain II, les Innocent II, les Alexandre III, les Innocent III, les Grégoire IX, les Innocent IV, les Urbain IV, les Nicolas III, jusqu'à Boniface VIII, qui enfin eut la bonne foi de développer ce dogme dans toute son étendue.

Voilà donc ce qu'ont pensé, ou dumoins pratiqué ces pontifes ambitieux, qu'on a nommés et qui se sont nommés eux-mêmes *Papes-Princes*, papes politiques, comme ayant su régner, parce qu'ils ont su troubler le monde, et se ravir à eux-mêmes le repos, seul objet de toute politique raisonnable.

Quant à ceux, que par mépris, ils ont eux-mêmes nommés *Papes-Prêtres*, ce sont ceux, qui sans abandonner aucune des prétentions du saint-siége, ont été portés par leur caractère, à

donner la préférence aux objets spirituels, à remplir surtout les fonctions de père commun des fidèles, à entretenir la paix parmi les chrétiens, à éteindre les haines, à prévenir les crimes, à inspirer des vertus douces. Ceux-ci (soyons justes) ont bien été en aussi grand nombre que les autres; il est même arrivé plus d'une fois que les papes, même turbulens, ont exhorté à la paix d'un côté, tandis qu'ils souffloient de l'autre le feu de la guerre, suivant leurs intérêts, ou suivant les circonstances, faisant ainsi et le bien et le mal, mélange très-ordinaire chez les hommes.

Il est clair qu'à travers des principes si discordans et des prétentions si diamétralement opposées, il ne pouvoit guères y avoir de paix solide entre les papes et les empereurs; que parmi tous les voisins que les papes pouvoient avoir à redouter pour leurs petits Etats,

le plus à craindre étoit toujours l'empereur, et que par conséquent il ne falloit pas qu'un empereur fût roi de Sicile. Telle fut assez constamment la politique des papes à laquelle, cependant, quelques-uns d'entr'eux ont été forcés par les conjonctures de déroger ; car tandis que les hommes croient amener et diriger les événemens, ce sont les événemens qui entraînent les hommes.

Indépendamment de cette opposition de principes, source de guerres entre les pontifes romains et les potentats laïcs, il y avoit un objet de contestation qui regardoit particulièrement la Sicile ; c'est ce privilège singulier de légation perpétuelle accordé aux comtes, puis aux rois de cette île, et maintenu par ce tribunal, nommé *la Monarchie de Sicile*, comme exerçant un droit propre à cette monarchie. Roger I sembloit avoir mérité ce privilège, par la restitution des églises ; mais il

est très-vraisemblable qu'en le lui accordant, Urban II n'avoit pas prétendu pousser si loin la reconnoissance; qu'il n'avoit voulu conférer qu'un titre honorifique, où qu'en tous cas il avoit compté sur les événemens pour réduire cette grace à un simple titre d'honneur. La fermeté des princes normands en décida d'une autre manière; ce titre devint dans leurs mains une véritable réunion du pouvoir spirituel au pouvoir temporel; c'étoit dès-lors même, et en Sicile, et sous les yeux du pape, cette suprématie laïque, que les rois d'Angleterre s'arrogèrent depuis dans leur île. Les princes normands étoient véritablement papes dans la leur. Rome avoit renoncé chez eux à tout exercice de la papauté. Le clergé sicilien étoit dans la main du roi, non dans celle du pape: c'étoit une grande raison de plus pour ne pas souffrir que la Sicile appartînt jamais à l'empereur; et en supposant

même la Sicile séparée de toute autre puissance, il étoit bien difficile que les papes consentissent à laisser ce pouvoir ecclésiastique entre les mains d'un roi; nous avons vu cependant, que Lucius II, pour s'assurer Bénevent, avoit en quelque sorte confirmé ce privilège en faveur de Roger II, en lui accordant l'usage des ornemens ecclésiastiques; concession qu'il regarda encore comme purement honorifique, mais dont les rois de Sicile surent encore se faire un droit. Ce privilège de la légation avoit été confirmé depuis à Guillaume I, dit le *Mauvais*, par le pape Adrien IV, en 1156, dans un traité conclu à Bénevent; il l'avoit même été depuis en faveur du bâtard Tancrède, par Clément III, en haine de Henri VI, et pour donner à Tancrède plus de puissance contre cet empereur.

Lorsque Henri mourut à Messine, le 8 septembre 1197, Frédéric son fils

n'avoit que deux ans et quelques mois; Constance, sa mère, demanda pour lui au pape Célestin III, l'investiture du royaume de Sicile, et comme Frédéric n'étoit pas empereur, elle l'obtint; mais comme son père l'avoit été, et qu'il étoit mort excommunié, il fallut, pour obtenir cette investiture pour le fils et la permission d'enterrer le père, payer dix-mille marcs d'argent au pape et autant aux Cardinaux : on obligea de plus l'impératrice, de jurer que Frédéric, qu'on cherchoit à croire supposé, étoit véritablement son fils et celui de l'empereur. C'est ainsi que Frédégonde avoit été obligée de jurer et de faire jurer par des évêques et des témoins de ses amis, devant le roi Gontran, que Clotaire II étoit véritablement né d'elle et de Chilpéric. Frédégonde avoit été soupçonnée d'avoir fait assassiner son mari. Constance fut soupçonnée d'avoir fait empoisonner

le sien. Constance n'étoit pas une Frédégonde; mais Henri VI s'étoit rendu si odieux par ses cruautés, qu'en supposant injustement qu'elle se fût permis ce crime, on osoit presque l'excuser.

Innocent III, successeur de Célestin III, fut le premier qui attaqua ouvertement le privilége de la légation perpétuelle; il en exigea hautement la suppression et ne voulut donner son investiture qu'à ce prix; Constance eut beau prodiguer les présens, le pontife fut inexorable; tout ce qu'on put obtenir de lui, fut que, pour ne pas paroître détruire l'ouvrage de ses prédécesseurs, il ne prononçât pas formellement la révocation de la légation; mais il la révoqua de fait par toutes les dispositions de ses bulles, où il régloit l'élection des évêques et des abbés, rétablissoit les appellations à Rome, ordonnoit surtout de se sou-

mettre à ses légats, nonobstant tout privilége, ou rescrit contraire qu'on prétendoit émané du saint siége; en conséquence, il se hâta d'envoyer un légat en Sicile.

Pendant ce temps, l'impératrice Constance, plus que respectueuse envers Rome, mettoit en mourant, son fils sous la garde d'Innocent III, et nommoit ce pontife régent du royaume; si c'étoit politique, cette politique fut heureuse. A la vérité Innocent III continua d'abolir la légation perpétuelle et maintint le saint-siége dans tous les droits qu'il venoit de lui rendre; mais les droits et les intérêts de son pupille lui furent toujours sacrés; il le défendit avec zèle contre tous les ennemis de sa maison, qui n'étoient ni en petit nombre, ni sans puissance, et employa en sa faveur les armes tant spirituelles que temporelles. Gauthier de Brienne avoit épousé Albinie,

l'aînée des filles de Tancrède : à ce titre, il disputoit la Sicile à Frédéric ; et il faut convenir que si le droit de Tancrède avoit valu celui de Constance, le droit de Gauthier de Brienne auroit valu celui de Frédéric. Innocent III réprima et contint l'ambition du comte de Brienne ; mais il est impossible de deviner par quel principe de politique il poussa ce zèle de tuteur, jusqu'à opérer lui-même dans la personne de Frédéric, cette réunion de la Sicile et de l'Empire, si redoutée des papes. Après la mort de Henri VI, dans l'impossibilité de donner l'Empire à un enfant tel que Frédéric, on avoit nommé empereur Philippe son oncle, frère de Henri ; mais la maison de Suabe avoit été assez ennemie des papes, pour que par cette seule raison, Innocent III traversât cette élection et formât un schisme dans l'Empire, en faisant élire Othon IV, de la maison de Saxe ; or ce

fut ce même Othon, dont il ménagea depuis la déposition pour procurer l'Empire à Frédéric; détruisant ainsi toute à la fois, et son propre ouvrage et celui de ses prédécesseurs, nouveauté qui ne fut avantageuse, ni aux papes, ni à la maison de Suabe. Honorius III, successeur d'Innocent III, chercha d'abord des moyens doux de réparer cette faute, dont il sentoit toute l'énormité; il crut qu'à l'âge de Frédéric, âge où les expéditions extraordinaires et lointaines offrent aux imaginations ardentes quelque chose de séduisant, il parviendroit aisément à l'éloigner, en l'engageant dans une croisade. Frédéric promit d'abord; mais soit que dans la suite il sentît le piége; soit que les droits qu'il croyoit avoir à exercer autour de lui, occupassent suffisamment son ambition et son inquiétude; soit enfin que l'exemple de son aïeul Frédéric I, mort dans

un de ces pieux voyages (1), le refroidît sur cette entreprise, il différa longtemps, sous divers prétextes qui fournirent aux papes celui de l'accuser d'infidélité dans ses promesses, et de lancer sur lui ces foudres de l'église, si prodiguées alors, et cependant encore redoutées. Frédéric avoit d'ailleurs, aux yeux des papes, bien d'autres crimes que celui de ne pas aller à la terre sainte; il avoit renouvelé contr'eux toutes les prétentions et de la Sicile et de l'Empire; il s'étoit remis en possession de la légation héréditaire, prétendant que sur ce seul point, Innocent III avoit abusé contre lui de la foiblesse de son âge et de l'autorité de régent; que l'impératrice sa mère,

(1) En 1790, au passage du Cydnus. C'est le même fleuve qui causa la maladie dont Alexandre pensa mourir pour s'être baigné dans ses eaux.

trop

trop obséquieuse envers les papes, n'avoit pas pu, au préjudice du roi mineur, transiger sur un droit si incontestablement acquis à sa couronne. A la vérité, les auteurs dévoués à la cour de Rome, tels que Baronius, disent que Frédéric avoit ratifié en majorité le consentement donné par Constance sa mère, à la bulle par laquelle Innocent III avoit abrogé la légation. Frédéric élevoit encore d'autres prétentions plus fâcheuses pour les papes, il leur contestoit la suzeraineté de la Sicile. L'hommage rendu par Robert Guiscard à Nicolas II et à Grégoire VII, et par le roi Roger II, à Innocent II, n'étoit, selon lui, que d'honneur et de déférence, et non de féodalité; il étoit rendu au pontife, au successeur de Saint Pierre, non au suzerain; et, d'où seroit née cette féodalité? elle ne peut naître que d'une concession où le concédant se dessaisit

d'un bien en faveur du concessionnaire, qui, pour prix de ce sacrifice, devient *son homme* et son vassal : mais les papes ne s'étoient dessaisis de rien en faveur des princes normands ; car les papes n'avoient jamais rien possédé, ni dans l'Etat de Naples, ni dans la Pouille, ni dans la Calabre, ni dans l'île de Sicile, ni dans rien de ce qui fait partie du royaume de ce nom. Ils avoient donné d'avance à ces aventuriers les conquêtes que ceux-ci alloient faire, et leur en avoient confirmé la possession après qu'elles avoient été faites ; mais soit que Rome eût ce droit ou non, qu'avoit-elle ajouté à la grandeur réelle des princes normands ? rien que des titres honorifiques, pour lesquels il ne lui étoit dû et ne lui avoit été rendu qu'un hommage aussi purement honorifique.

Frédéric II alloit enfin jusqu'à disputer aux papes la donation de la com-

tesse Mathilde, qu'il attribuoit à suggestion, et il réclamoit contr'eux la plupart des biens de cette libérale dévote, comme fiefs de l'Empire, qui n'avoient pu être aliénés sans le consentement de l'empereur. Que de titres à l'excommunication !

Cependant Frédéric II croyant son honneur engagé au voyage de la Terre-Sainte, se détermina enfin à partir en 1229, mais à peine arrivé à Jérusalem, il fut obligé de revenir sur ses pas, ayant reçu avis que Grégoire IX, successeur d'Honorius III, profitoit de son absence pour lui faire la guerre en Italie. Cette guerre tant spirituelle que temporelle, ne cessa plus pendant toute la vie de Frédéric; les papes Honorius III, Grégoire IX, Innocent IV, ne cessèrent de le persécuter et d'en être persécutés; ils lui firent et en reçurent beaucoup d'outrages. Innocent IV le

fit excommunier solemnellement et déposer au concile de Lyon, en 1245.

Il mourut à Fiorenzuola dans la Pouille, le 13 décembre 1250, au milieu de ses projets de vengeance. Il joignit à ses titres celui de roi de Jérusalem, que ses successeurs, rois de Sicile, ont toujours porté depuis, il le tenoit de sa seconde femme, fille de Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem.

Frédéric eut beaucoup de valeur et un assez grand caractère; il en falloit alors pour résister aux papes avec quelque succès : il fut modéré dans la prospérité, ferme dans la disgrace; il aima et cultiva les lettres et les sciences, il savoit plusieurs langues, il établit à Naples, pour l'instruction de la jeunesse, une académie ou université; c'est de son temps, c'est par ses soins que l'école de Salerne a été célèbre

pour l'étude de la médecine; il fit faire plusieurs traductions d'ouvrages grecs en latin, langue alors commune, les langues modernes n'étant point encore assez formées pour être susceptibles de bons ouvrages. Il fit rédiger par Pierre des Vignes, son chancelier, les constitutions du royaume de Sicile et ajouta de sages lois à celles des princes normands; il a écrit sur la chasse, et on trouve des chansons et des poésies de lui en langue toscane, parmi celles de Pierre des Vignes. Mais ses guerres continuelles le forcèrent de fouler ses peuples.

C'est des cendres de ce grand prince et de toute sa postérité masculine, c'est des cendres de la maison de Suabe, que nous allons voir naître la rivalité des maisons de France et d'Aragon.

Le règne glorieux et agité de Frédéric II, répond à ceux de Philippe

Auguste, de Louis VIII, dit *le Lion*, et de St. Louis en France.

Pendant toute cette époque des conquêtes des Normands et des troubles de la maison de Suabe, l'Espagne tantôt divisoit et subdivisoit ses royaumes, tantôt les réunissoit pour les diviser encore. Alphonse le Batailleur, roi de Navarre et d'Aragon de son chef, roi de Léon et de Castille, en 1110, du chef d'Urraque, sa femme, fille d'Alphonse VI, dit *le Grand*, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, sembloit prêt à réunir l'Espagne, qui bientôt se divisa encore (en 1116). Son beau-fils, le fils d'Urraque, d'un autre lit, Alphonse VIII, dit *le Magnanime*, se voyant parvenu au comble de la gloire et devenu l'arbitre de l'Espagne chrétienne, crut pouvoir prendre un titre qui sembloit annoncer la réunion (qui n'eut jamais lieu) de toute cette contrée dans sa

main, il se fit proclamer empereur d'Espagne, en 1135 (1). Mariana dit même que pour imiter les empereurs d'Allemagne qui se faisoient couronner en trois endroits différens, il affecta de se faire couronner à Tolède, à Léon et à Compostelle; mais il les imitoit encore en ce qu'il n'étoit pas plus le maître de l'Espagne, que les empereurs ne l'étoient du saint Empire romain.

En 1149 il partagea ses États entre ses fils.

Ce fut sous son règne que l'ordre militaire d'Alcantara prit naissance, en 1156, d'abord sous le nom de Saint Julien-du-Poirier, puis il prit celui d'Alcantara, lorsque la principale maison de l'ordre, fut transférée dans ce lieu en 1219.

---

(1) Quelques autres rois de l'Espagne avoient déjà pris ce titre, qui ne resta jamais à aucun d'eux.

L'ordre de Calatrava, commence en 1158, l'année d'après la mort d'Alphonse *le Magnanime*, et celui de Saint Jacques en 1161.

Alphonse VIII avoit épousé Bérengère, fille de Raymond IV, comte de Barcelone; cette princesse éprouva d'une manière singulière et flatteuse, au milieu de la guerre, combien il étoit aisé de ramener les Maures à la galanterie et à la chevalerie, et combien ces idées agissoient promptement sur leurs ames; Alphonse assiégeoit une ville nommée Oréja; les Maures n'ayant pas des forces suffisantes pour lui faire lever ce siége, firent une diversion sur Tolède, où ils savoient que la reine s'étoit enfermée; elle paroît aux fenêtres du château, elle harangue cette armée ennemie; « c'est donc, dit-elle, » à assiéger une femme, que se borne » la valeur de ces mahométans si re- » doutés! si c'est la gloire que vous

» cherchez, elle vous attend sous les » murs d'Oréja, c'est-là que vous trou- » verez des ennemis sous lesquels il » vous sera glorieux même de succom- » ber ». A ces mots comme s'ils eussent reçu l'ordre de leur souveraine, les chefs donnèrent celui de la retraite, après avoir fait défiler devant Bérengère toute l'armée qui célébroit à haute voix les vertus et les grâces de cette princesse, et lui rendoit un hommage volontaire. C'est ainsi que cette armée de chevaliers disparut de devant Tolède, à la voix d'une femme; et ce n'est pas une médiocre gloire pour les descendans des Goths, d'avoir su triompher enfin d'une nation si sensible à l'honneur et à la beauté.

Louis le Jeune, roi de France, après avoir répudié Eléonore d'Aquitaine, avoit épousé (en 1155) Constance, fille d'Alphonse VIII. Cette même année il fit le voyage d'Espagne. Le roi

son beau-père le reçut à Burgos avec la magnificence du temps et du pays. Les rois d'Aragon et de Navarre, se rendirent aussi alors en Espagne, et vinrent augmenter l'éclat des fêtes; on pourroit croire qu'il s'agissoit, entre tant de grands princes, de grands objets politiques; non, Louis le jeune ne vouloit que faire un pélerinage à saint Jacques de Compostelle, et ces rois l'y accompagnèrent.

Alphonse IX, petit-fils d'Alphonse VIII, aimé de ses sujets, redouté de ses ennemis, respecté de ses voisins, fut un des principaux fondateurs de la puissance et de la gloire de l'Espagne. La Castille et l'Aragon prenoient dès-lors un ascendant marqué dans l'Espagne, et s'élevoient au-dessus des autres royaumes de cette contrée. Alphonse *le Batailleur*, roi d'Aragon, dont nous venons de parler, qui avoit livré tant de batailles, en avoit, selon l'usage,

gagné beaucoup et beaucoup perdu ; malheureusement ce n'étoit pas contre les seuls mahométans. Ceux-ci entretenoient en général avec les princes chrétiens, une guerre continuelle, à peine interrompue par quelques courtes trèves. Les papes, en publiant des croisades contre ces ennemis de la chrétienté, parvenoient à réunir les royaumes chrétiens de l'Espagne, pour la cause commune ; mais ceux-ci retomboient bientôt dans leurs querelles particulières, et les princes mahométans n'étoient pas plus unis entr'eux, ce qui laissoit toujours la force chrétienne dans la même proportion à l'égard de la force mahométane. L'exploit le plus heureux d'Alphonse *le Batailleur*, fut la prise de Sarragosse en 1118 ; elle fut pour lui, ce que la prise de Tolède avoit été pour Alphonse VI, roi de Castille. Plusieurs chevaliers françois vinrent y acquérir de la gloire, et les

rois d'Aragon y fixèrent leur séjour, comme les rois de Castille à Tolède. Alphonse *le Batailleur* remporta encore sur les mahométans deux grandes victoires en 1121 et 1123, l'une à Cotanda, l'autre à Alcaraz. Il avoit encore des François dans son armée à ces deux batailles, mais n'ayant pas reçu de lui les récompenses qu'ils croyoient dues à leur valeur, ils le quittèrent; ce qui donna aux mahométans l'assurance de reparoître. Alphonse alors rappela les François, en s'engageant par serment à leur donner des domaines et des dignités en Espagne; il en reçut des secours efficaces dans une troisième bataille, livrée en 1126; ils dégagèrent Alphonse, que les mahométans tenoient enveloppé au milieu des montagnes du royaume de Valence.

En 1134, il perdit la bataille de Fraga, et en mourut de douleur; c'étoit en effet le plus terrible échec que

la chrétienté eût reçu de la part des mahométans. Il y périt une grande partie de la noblesse espagnole et plusieurs seigneurs françoistrès-distingués.

Le comte de Barcelone, Raymond, qui, même en gouvernant l'Aragon, se contenta de ce titre de comte, éleva très-haut la gloire et la puissance de l'Aragon, il enleva entièrement la Catalogne aux Maures; l'histoire qualifie Alphonse II, son fils, de *Prince accompli.*

En 1212, sous Pierre II, Alphonse, *le Batailleur*, fut vengé, et l'affront de Fraga, réparé par la célèbre bataille des Naves de Tolose, où les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre, réunis, triomphèrent des mahométans : près de deux cent mille de ceux-ci restèrent sur la place, et les chrétiens, dit-on, ne perdirent que vingt-cinq hommes. Ce fait impossible est at-

testé, dit-on, par des témoins oculaires; comme si des témoins oculaires ne pouvoient pas avoir menti ou exagéré, ce qui est la même chose. Le même Pierre II fut tué l'année suivante à une autre bataille non moins miraculeuse, celle de Maret, où il étoit venu secourir le malheureux comte de Toulouse, Raimond VI, son beau-frère, contre le terrible Simon de Montfort, dans la guerre des Albigeois. Ce roi, réputé mort fauteur d'hérétiques, avoit cependant fait, en 1204, un si grand acte de catholicité, qu'il avoit scandalisé son royaume, et que les Etats d'Aragon avoient protesté contre avec éclat; cet acte étoit d'avoir rendu l'Aragon tributaire du saint-siége.

Jacques Ier. son fils, conquit le royaume de Valence sur les mahométans; mais il renouvela la faute de partager ses Etats entre ses enfans. C'é-

toit ce Jacques Ier. qui régnoit en Aragon au temps où commence la rivalité des maisons de France et d'Aragon, qui va être le principal sujet de cette histoire : c'étoit, comme nous l'avons dit, Saint Louis qui régnoit en France, et c'étoit un autre saint, cousin-germain de Saint Louis ; c'étoit Saint Ferdinand qui régnoit en Castille.

Mais avant d'entrer dans le récit de cette rivalité de l'Aragon contre la maison de France, pour ne le point quitter, achevons d'exposer ici quelques autres rapports de la France avec l'Espagne, et les droits et les intérêts qui en résultoient.

La France conservoit des prétentions sur quelques domaines d'Espagne, faisant alors partie de l'Aragon, tels que la Catalogne, le Roussillon, la Cerdagne. Jacques Ier., roi d'Aragon, en avoit de son côté sur différentes

parties du Languedoc, qui avoient appartenu à Raymond VII, comte de Toulouse, son beau-père. Avec un roi moins juste et moins modéré que Saint Louis, ces prétentions respectives auroient produit la guerre, et elle sembloit toujours prête à s'allumer entre ces deux puissances; Louis, toujours empressé à l'écarter ou à l'éteindre, engagea d'abord Jacques Ier. à mettre avec lui ces droits réciproques en compromis, en 1255; et les arbitres n'ayant pas pu, ou n'ayant pas voulu prononcer, ces deux rois, qui, dès 1243, avoient déjà eu, pour conférer sur ces droits, une entrevue au Puy-en-Velay, s'entre-cédèrent, par un traité conclu à Corbeil, en 1258, les Etats qui, réciproquement, étoient le plus à leur bienséance, c'est-à-dire, que Saint Louis garda les Etats françois, les domaines du Languedoc; et Jacques Ier.

la Catalogne, le Roussillon et la Cerdagne. On arrêta dès-lors le mariage d'Isabelle, fille du roi d'Aragon, avec Philippe, alors second fils de Saint Louis, et qui fut dans la suite le roi Philippe le Hardy. Ce mariage ne se fit qu'en 1262.

Un autre que Saint Louis auroit eu guerre aussi contre la Castille et pour la Castille; il avoit sur cet Etat des droits qu'un prince d'une ambition, même médiocre, n'auroit pas négligés. L Espagne, qui, sous la première race de nos rois, avoit fourni à deux d'entr'eux (Sigebert et Chilpéric) des femmes, dont l'une (Brunehaut) avoit eu tous les moyens et de nuire et de plaire, et les avoit tous employés, venoit, sous la troisième race, de donner à la France la plus illustre de ses reines, pour les talens et les vertus; c'étoit la mère de Saint Louis, Blanche de Cas-

tille, fille d'Alphonse IX, dit *le Bon* et *le Noble*, et, par sa mère, Eléonore d'Angleterre, petite-fille de Henri II, roi d'Angleterre, et de la fameuse Eléonore d'Aquitaine, de laquelle par conséquent, à l'exception de Philippe Auguste et de Louis VIII, descendent par Blanche tous les rois de France, comme si cette Eléonore d'Aquitaine n'eût pas été si imprudemment répudiée par Louis le Jeune.

Voici d'où prévenoient les droits de Saint Louis. Alphonse IX, père de Blanche, avoit laissé un fils, don Henri, et quatre filles, dont les deux aînées, les seules desquelles nous ayons besoin ici, étoient Bérengère et Blanche. C'est d'abord une grande question dans l'Histoire d'Espagne, de savoir laquelle des deux étoit l'aînée; les auteurs sont partagés sur ce point, et Mariana est favorable à Blanche; mais

en supposant, ce qui paroît être l'opinion la plus générale, que Bérengère fût l'aînée, elle avoit épousé, malgré son père, Alphonse, roi de Léon, son cousin-germain : deux papes avoient déclaré cette union illégitime; mais il en étoit né un fils, nommé Ferdinand, qu'Alphonse IX, roi de Castille, son aïeul, n'avoit pas, dit-on, voulu reconnoître. Blanche avoit épousé Louis VIII, dit *le Lyon ;* ce mariage avoit été fécond et heureux : elle fut mère de Saint Louis, et d'une multitude d'autres enfans. Alphonse IX avoit eu, pour successeur, en 1214, don Henri son fils; celui-ci étant mort en 1217, sans enfans, la succession regardoit ou Bérengère, ou Blanche. Bérengère fut reconnue, et fit passer la couronne à Ferdinand son fils (Saint Ferdinand); mais Blanche eut en Espagne un parti qui l'invitoit à faire va-

loir ses droits, soit comme aînée, soit à cause de l'illégitimité de Ferdinand. Philippe Auguste, qui vivoit alors, ne jugea pas à propos que son fils s'engageât dans une guerre à ce sujet. En effet, si Bérengère étoit l'aînée, son droit personnel étoit incontestable, et en supposant nul celui de Saint Ferdinand, elle pouvoit, par un second mariage, rendre toujours incertains les droits de Blanche. Il paroît que Louis VIII et Blanche, quand ils régnèrent en France, respectèrent la décision de Philippe Auguste, relativement à la Castille, et ne réclamèrent point leurs droits. Saint Louis, leur fils, héritier de ces droits, en transigea; mais ce fut dans un temps où Bérengère et Blanche, ne vivant plus, la raison qui avoit retenu dans l'inaction Philippe Auguste et Louis VIII, ne pouvoit plus avoir lieu, et où par con-

séquent le sacrifice étoit entier de la part de Saint Louis : ce fut vers l'an 1268. Il est vrai qu'on pourroit dire aussi que le temps avoit affoibli ses droits, et consacré ceux de Saint Ferdinand et ceux d'Alphonse X son fils, dit *le Sage*. Saint Louis donc maria une de ses filles, nommée Blanche, comme son aïeule, à Ferdinand de Lacerda, fils aîné d'Alphonse X, et petit-fils de Saint Ferdinand, fils de Bérengère. Il fut convenu que quand même Ferdinand de Lacerda viendroit à mourir avant Alphonse, les enfans de Ferdinand et de Blanche de France, succéderoient au trône d'Alphonse X, leur aïeul. Nous verrons dans la suite pourquoi cette clause si juste en elle-même, et qui avoit d'ailleurs l'avantage de concilier tous les droits, resta sans exécution.

Telles étoient les principales re-

lations d'affaires et d'intérêts de la France avec les divers royaumes d'Espagne, lorsque la haine des papes contre la maison de Suabe, donna lieu à la rivalité des maisons d'Aragon et d'Anjou.

HISTOIRE
DE LA
RIVALITÉ DE LA FRANCE
ET DE L'ESPAGNE.

LIVRE PREMIER.

Rivalité des maisons d'Anjou et d'Aragon.

CHAPITRE PREMIER.

Ruine de la maison de Suabe.

La déposition de l'empereur Frédéric II, au concile de Lyon, l'appareil lugubre et terrible que le pape affecta d'y mettre; ces cierges éteints, ces anathêmes lancés, la majesté des rois outragée, les sujets armés par les lois mêmes contre leur prince, auroient dû

révolter l'Europe, et ne firent que l'étonner. « *Jour de colère, jour de misère* » *et de calamité!* » s'écria Thadée, ambassadeur de l'empereur, témoin de cette odieuse cérémonie; ces paroles consacrées dans les chants funèbres de l'église (1), devenoient une véritable prophétie; mais les papes surent en tourner l'accomplissement contre l'infortunée maison de Suabe. C'étoit encore une prédiction, et une prédiction dont on voyoit dès-lors l'accomplissement, que la réponse faite autrefois par Frédéric à ses courtisans, qui le félicitoient sur l'exaltation du cardinal de Fiesque, (Innocent IV) jusqu'alors son ami. *Enfin*, lui disoit-on, *vous aurez l'amitié d'un pape.— Dites plutôt que je perds l'amitié d'un cardinal. De Fiesque aimoit Frédéric, Innocent IV haïra l'em-*

(1) *Dies illa, dies iræ, calamitatis, et miseriæ, dies magna et amara valdè.*

pereur

pereur. L'horrible scène du concile de Lyon, précédée de tant d'autres hostilités, ne justifia que trop la prévoyance de Frédéric. Saint Louis et saint Ferdinand, les plus pieux monarques qui aient jamais régné sur la France et sur l'Espagne, désapprouvèrent cette violence; mais ils se contentèrent d'une désapprobation tacite, et ils n'en firent pas assez. Il falloit que tous les souverains de l'Europe se réunissent pour exiger, de ces papes ambitieux, la renonciation la plus expresse à cette prétention intolérable de donner et d'ôter les couronnes; il falloit exiger la même renonciation de tous leurs successeurs à leur avènement; ou si l'on craignoit de perpétuer le souvenir de la prétention par la renonciation même, il falloit qu'à la moindre démarche tendante à renouveler ce scandale, la réclamation de l'Europe fût si générale et si forte que l'orgueil pontifical en fût

efficacement réprimé ; mais les rois et peuples n'ont jamais su se réunir pour l'intérêt commun, le plus manifeste et le plus pressant. Ce sera cependant la première leçon que leur donnera la politique, si jamais il y en a une. Saint Louis et la noblesse françoise avoient du moins refusé l'Empire offert précédemment par le pape Grégoire IX à Robert d'Artois, frère de Saint Louis.

A la mort de Frédéric, arrivée en 1250, Conrad son fils, roi des Romains, étoit empereur de droit, et son père lui laissoit par son testament le royaume de Sicile ; si Conrad mouroit sans enfans, Frédéric lui substituoit Henri son second fils, auquel il donnoit d'ailleurs dans son immense succession un partage au choix de Conrad ; il traitoit très-favorablement Mainfroy, son bâtard ; à défaut de postérité de Conrad et de Henri, il l'appeloit à sa succession, et de plus il lui donnoit dès-

lors pour partage la principauté de Tarente et d'autres domaines considérables en Italie ; il lui confia d'ailleurs la régence de la Sicile, pendant l'absence de Conrad, qui étoit alors en Allemagne, où il avoit épousé Elisabeth de Bavière. Non content de partager ainsi ses Etats entre ses fils, Frédéric étendit ses libéralités jusques sur une branche collatérale de sa maison ; il donna les duchés d'Autriche et de Stirie à Frédéric de Suabe son neveu, et peut-être ce partage des Etats de Frédéric II, n'a-t-il pas peu contribué à la ruine de la maison de Suabe.

Mainfroy, que nous allons voir jouer un grand rôle dans les affaires de la Sicile, est fort décrié chez la plupart des historiens ; ils le représentent comme usurpateur, comme empoisonneur, comme bourreau de sa famille, et l'opinion reçue lui est fort contraire. Nous ne devons pas cependant dissimuler

que quelques modernes ont allégué en sa faveur des raisons, auxquelles même on peut en ajouter quelques autres, qui, si elles ne doivent pas changer entièrement l'opinion, peuvent au moins la modifier et méritent d'être pesées; car il y a certainement de l'exagération pour le moins dans les déclamations des écrivains guelphes contre Mainfroy. Dans deux endroits (1) où nous avons eu ailleurs l'occasion de dire un mot de lui en passant seulement, nous avons suivi le torrent et donné le résultat de l'opinion publique sur son compte, sans la discuter, parce que ce n'étoit pas le lieu; mais ici, où Mainfroy devient un personnage principal, il nous paroît juste d'observer qu'il hérita de la haine que les papes avoient eue pour

(1) Histoire de François Ier. tom. 1, pag. 673 et Histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, tom. 3, pag. 45 et 49.

Frédéric II son père; qu'il la justifia par le courage et l'habileté avec lesquels il défendit le royaume de Sicile contr'eux et contre leurs adhérens; que les écrivains partisans des papes, ont donné le ton à l'histoire de ces temps-là; que les reproches calomnieux et les imputations de parti ont dû influer beaucoup sur leurs récits. Il faut sans doute mettre en ce rang l'accusation hasardée contre Mainfroy, sans aucune preuve, d'avoir accéléré la mort de son père, en l'étouffant entre des matelas ou avec un oreiller, fait copié d'après l'Histoire de Caligula et de Macron, qui avancèrent ainsi la mort de Tibère; mais Caligula et Macron étoient en danger si Tibère tardoit à mourir, et quel motif eût pu porter à ce parricide un fils, l'objet de la tendresse de son père, et comblé de biens par lui au-delà de ses espérances? Comment même le germe d'une per-

versité si profonde et si précoce (Mainfroy n'avoit que dix-huit ans), auroit-il entièrement échappé aux regards d'un politique consommé, tel que Frédéric? Voyons d'ailleurs quelle fut la conduite de Mainfroy. Son premier soin est d'écrire à Conrad pour lui donner avis de la mort de son père, de ses dispositions testamentaires et l'inviter à venir prendre possession du royaume de Sicile.

Mais le pape l'avoit prévenu et s'étoit hâté de défendre à la ville de Naples et autres villes du royaume de Sicile de reconnoître d'autre souverain que le saint siége; en même temps il fait publier une croisade contre Conrad en Allemagne. Mainfroy fait sonder les dispositions des habitans de Naples et de Capoue, qui, déjà séduits ou intimidés par le pape, répondent qu'ils sont las d'excommunications et d'interdits, et qu'ils ne reconnoîtront pour

roi qu'un prince muni d'une investiture du pape. Mainfroy ne se rebute pas, il fait proclamer Conrad et gouverne au nom de ce prince avec prudence, adresse et douceur; il commet au jeune Henri le soin de veiller sur la Sicile et sur la Calabre; il reste dans la Pouille pour maintenir les peuples dans la fidélité ou les y retenir; il va recevoir, à la tête de la principale noblesse du pays, l'empereur Conrad, qui, arrivé par mer, descend à Barlette : ils marchent ensemble contre les villes rebelles, ils prennent Naples en 1252; Conrad la livre au pillage, et naturellement cruel, il y exerce les plus grandes rigueurs, pour la punir, disoit-il, de son ingratitude envers la mémoire et les enfans de Frédéric II, bienfaiteur de cette ville, qu'il avoit en effet ornée d'établissemens utiles.

Autant Conrad se rendoit formidable et odieux par ces violences, autant

Mainfroy s'empressoit d'adoucir le sort des peuples et de signaler sa clémence: on n'a pas manqué de dire après coup que c'étoit dans l'intention de les séduire, en gagnant leur affection par ce contraste, au préjudice de Conrad; mais ce n'est là qu'une conjecture d'après laquelle toute vertu seroit toujours suspecte.

Les hommes cruels sont aisément soupçonneux. La douceur ou la popularité de Mainfroy inquiéta en effet Conrad, qui, au lieu de l'imiter ou de la surpasser, se mit à persécuter Mainfroy et ses amis; il réduisit Mainfroy à la principauté de Tarente, en lui enlevant tous les autres avantages qu'il tenoit de la libéralité de Frédéric II. Le jeune Henri, à qui Mainfroy avoit donné la marque d'estime de lui confier le soin de la Sicile, se rend à la cour, ou de son propre mouvement, ou mandé par l'empereur; il y meurt au bout de peu

de jours ; et comme alors la haine des Guelphes se partageoit entre Conrad et Mainfroy, ce n'est pas Mainfroy qu'on accuse d'avoir empoisonné Henri; c'est Conrad qu'on suppose gratuitement avoir été entraîné à ce crime par quelque défiance secrète qu'on ne spécifie pas.

Mainfroy dépouillé par Conrad, étouffe ou dissimule son ressentiment et continue de servir son frère et son maître; ils font dans la Pouille de grands progrès, au milieu desquels, Conrad meurt le 21 mai 1254; alors la haine des papes se rassemblant toute entière sur la tête du seul Mainfroy, on plaignit Conrad, et il fallut bien que Mainfroy l'eût empoisonné, comme il avoit étouffé Frédéric. Le voilà donc parricide et fratricide, et tout cela paroissoit très-croyable de la part d'un ennemi des papes; tout cela étoit possible sans doute de la part d'un ambi-

tieux, mais la simple possibilité suffit-elle pour autoriser une accusation ?

Arrêtons-nous ici à considérer quelques circonstances. Le pape très-content que la mort l'eût délivré de Conrad, tiroit encore de cet événement l'avantage de diffamer Mainfroy, auquel il imputoit cette mort : mais dans le temps que Conrad étoit encore en Allemagne, où il avoit de grands avantages contre la croisade publiée par Innocent IV ; après quelques conférences où les émissaires du pape tâchoient d'amuser Conrad par des propositions de paix, il sentit une violente atteinte de poison dont tout l'art des médecins eut bien de la peine à le tirer : ceux qui n'osèrent en accuser le pape, en accusèrent du moins ses partisans ; mais Conrad n'en accusa jamais que le pape lui-même, à la réputation duquel cette accusation fit tort dans le monde. Or, ne seroit-il pas pos-

sible que d'un côté, l'empereur fût mort des suites de ce premier empoisonnement, sans qu'il eût été renouvelé; que d'un autre, les partisans ou indiscrets ou adroits du pape, pour prévenir les nouveaux soupçons auxquels il alloit être exposé, se fussent hâtés de les détourner sur Mainfroy, qui alloit profiter, du moins pendant quelque temps, de cette mort, et qu'ils avoient d'ailleurs intérêt de décrier.

Observons encore, que quelques historiens plus favorables à Conrad, que ceux que nous avons cru devoir suivre, au lieu de ce caractère cruel et défiant, dont nous avons parlé, ne lui attribuent que de grandes et belles qualités, et disent qu'il fut regretté de tout le monde, excepté des papes; ce qui porteroit à croire encore que Conrad avoit été calomnié par le parti guelphe, aussi bien que Mainfroy, quoiqu'avec moins de fureur que Mainfroy,

parce que son règne fut plus court et qu'il ne poussa pas aussi loin ses avantages contre Rome. Il est certain que tout est à croire de l'acharnement avec lequel les papes poursuivirent les malheureux restes de cette illustre maison de Suabe.

Conrad laissoit un fils, c'est le jeune et intéressant Conradin. Agé seulement de deux ans, il étoit resté en Allemagne sous la garde d'Elisabeth de Bavière sa mère. Conrad, par son testament, en laissa la tutelle à un Allemand qui l'avoit suivi en Italie, c'étoit Bertold, marquis d'Honebruc; et par un de ces retours très-ordinaires alors chez les ennemis du pape, à l'article de la mort, et dont Frédéric II lui-même, n'avoit pas été entièrement exempt, il le chargea de mettre son fils sous la protection du saint siége; nouveau titre pour le pape, qui ne consentit à protéger l'enfance de ce pupille, qu'à

condition d'entrer sur-le-champ dans la pleine et entière possession de la Sicile, pour la garder jusqu'à ce que Conradin fût en état de gouverner, c'est-à-dire d'être son vice-roi dans la Sicile, s'il plaisoit alors au saint siége de l'honorer de cet emploi. Il voulut bien seulement, par condescendance pour de justes scrupules, permettre que dans le serment de fidélité qu'il exigeoit, on insérât la clause : *Sauf le droit de Conradin.* Par une monition publiée dans Anagni, le 15 août, jour de l'assomption, il ne donne au marquis d'Honebruc, à Mainfroy et leurs partisans que jusqu'au 8 septembre suivant, jour de la nativité de la Vierge, pour lui remettre l'administration de cet État. Le terme arrivé, il déclare qu'ils ont encouru les censures et envoie pour légat dans le royaume, le cardinal Guillaume de Fiesque, son neveu avec une armée et un pouvoir

indéfini d'y faire tout le mal qui pouroit être regardé comme un bien pour le saint siége.

Voyons quelle va être la conduite de Mainfroy.

La noblesse et le peuple se partagent suivant qu'on étoit Guelphe ou Gibelin ; les uns sont pour le pape, les autres pour Conradin et Mainfroy, dont les intérêts alors ne se séparoient pas. Les Gibelins s'étant aperçus que le marquis d'Honebruc, inclinoit pour le pape, le privèrent de l'administration du royaume, et la confièrent uniquement à Mainfroy, à qui elle devoit naturellement appartenir. Sur un faux bruit venu d'Allemagne, que Conradin étoit mort, Mainfroy assemble ses partisans et demande qu'on lui conserve la régence, si le roi est vivant ; mais que s'il est mort on le reconnoisse lui Mainfroy, pour souverain. Il n'y a rien là encore que de conforme à ses droits,

et l'engagement qu'il prenoit de se borner à la régence, pendant la vie de Conradin, exclut toute idée d'usurpation.

Mais cette régence fut un véritable règne !

Elle ne pouvoit pas être autre chose, vu l'enfance et l'absence du roi.

Jusques-là donc il n'y a pas le moindre reproche à faire à Mainfroy, s'il n'a pas contribué à la mort de Frédéric ni à celle de Conrad.

Hors d'état d'abord de résister à toutes les forces du pape qui fondoient sur le royaume, il use d'artifice ; il feint de se soumettre, il appelle lui-même Innocent IV, il va lui remettre les rênes du gouvernement. Le pape alors lève les censures, honore dans Mainfroy son premier sujet, qui donne un si bon exemple aux autres, il le nomme son lieutenant-général dans une partie du royaume, lui confirme le don de la principauté de Tarente, remplace par

de nouvelles concessions, celles que le légat lui avoit déjà enlevées. Mainfroy alors n'avoit plus étouffé son père, ni empoisonné son frère, ou s'il l'avoit fait, on ne lui en savoit plus si mauvais gré; le ciel avoit tiré le bien du mal.

Mainfroy soutient son artifice qui lui réussissoit si bien, il va au-devant du pape, l'accompagne respectueusement en tenant la bride de son cheval, et le voilà devenu un courtisan du pape. Il arriva sur ces entrefaites qu'un vrai courtisan du pape, nommé Burel d'Agnone, voulant se mettre en possession d'un fief appartenant à Mainfroy, fut tué par les officiers de ce prince qui protesta toujours que ce meurtre s'étoit fait sans ses ordres; mais qui averti en secret que le pape peu persuadé de son innocence et désabusé de sa soumission, vouloit le faire arrêter, s'enfuit par des chemins écartés, et alla se jeter dans Lucera

qu'on appeloit *Lucera de Pagani*, parce que l'empereur Frédéric II, y avoit donné retraite à un grand nombre de Sarasins; il y avoit aussi renfermé des trésors considérables. Les Sarasins reçurent son fils avec joie, et il se servit de ces trésors pour lever une armée avec laquelle il battit celle du légat, prit Foggia et Troja dans la Capitanate; le légat effrayé, s'enfuit à Naples, où il apprit qu'Innocent IV son oncle, venoit de mourir le 7 décembre 1254. Il étoit mort de rage, dit-on, en apprenant la défaite du légat, qui le suivit de près au tombeau.

Alexandre IV, successeur d'Innocent IV et neveu de Grégoire IX, héritier de leurs fureurs contre la maison de Suabe, envoie un autre légat, le cardinal Octavien Ubaldini, s'attache, par des dignités et des bienfaits, le marquis d'Honebruc, qu'il suppose ennemi et jaloux de Mainfroy, cite Main-

froy à Naples, pour répondre en personne, sur le meurtre de Burel d'Agnone et sur l'insolence bien plus criminelle aux yeux du pape d'avoir osé vaincre et chasser de la Pouille un légat du saint siége : Mainfroy répondit qu'il n'avoit pas prétendu insulter au saint siége, en défendant les intérêts du roi son neveu; car c'étoit toujours en qualité de régent et au nom de Conradin qu'il agissoit; mais il fit une autre réponse plus fâcheuse pour le pape, en réduisant son nouveau légat à demander la paix et à signer un traité par lequel on abandonnoit à Mainfroy, toujours au nom de Conradin, le royaume entier de Sicile, à l'exception de la terre de Labour, que l'Eglise romaine se réservoit en toute propriété. Alexandre IV refusa de ratifier ce traité, fit prêcher une croisade contre Mainfroy, et, suivant une négociation déjà entamée autrefois par Innocent IV, il

offrit la couronne de Sicile à Edmond, second fils du roi d'Angleterre Henri III. Mainfroy répondit encore à ces nouvelles hostilités d'Alexandre IV, en achevant de soumettre cette terre de Labour, que le légat Ubaldini avoit voulu assurer au saint siége. Cependant Henri III accepta au hasard l'offre du pape, et comme Edmond étoit trop jeune pour entreprendre la conquête du royaume de Sicile, le père s'obligea, sous peine de toutes les censures ecclésiastiques, à y passer en 1256, avec une armée; il différa d'abord deux ans, demandant toujours de nouvelles prolongations de termes, et à la fin il se trouva qu'il avoit promis par-delà son pouvoir, les seigneurs anglois qui n'approuvoient pas que les papes disposassent des couronnes, ayant désavoué l'entreprise et refusé l'argent nécessaire pour cette expédition; c'étoit un grand exemple donné à la France,

qui ne l'imita point, comme nous le verrons dans la suite.

Il se répandit encore un faux bruit de la mort de Conradin; tous ces bruits-là n'étoient-ils pas semés par Mainfroy lui-même, pour sonder la disposition des esprits à son égard? Ce qui pourroit le faire croire, c'est qu'il profita de celui-ci pour aller à Palerme se faire couronner solemnellement, le 11 août 1258, roi de Sicile, titre qui augmenta sa puissance, et qui acheva de réunir sous ses lois toutes les possessions normandes, tant en-deçà qu'au-delà du Phare. Elisabeth de Bavière, lui fit faire des représentations sur cette usurpation, sur cette violation des droits de Conradin son fils, et de tant d'engagemens pris par Mainfroy lui-même; Mainfroy alors parut lever le masque, il répondit qu'ayant vengé son père et son frère, ayant arraché la Sicile des mains de deux papes, il

croyoit avoir acquis le droit de posséder ce royaume, à titre de conquête et d'en jouir toute sa vie ; il promit de le laisser à sa mort à Conradin : c'étoit en effet un arrangement de famille qui auroit pu se faire de concert, vu le bas âge de Conradin qui n'avoit encore que six ans : Mainfroy à la vérité, n'en avoit que 26 ; mais sa régence devoit durer longtemps, et enfin, c'étoit à lui seul que la maison de Suabe devoit la conservation de ce royaume. Ces raisons jointes aux conjonctures du temps, auroient pu déterminer Elisabeth de Bavière à laisser régner Mainfroy, en demandant seulement pour son fils, quand il auroit l'âge compétent, l'association à la royauté. Le tort de Mainfroy en cette occasion, n'étoit peut-être que d'avoir fait, de sa seule autorité et sans consulter les parties intéressées, ce qu'elles lui auroient permis de faire. L'abbé Velly demande si l'on ne pour-

roit pas dire, pour la justification de Mainfroy, qu'alors les tuteurs ou régens prenoient les qualités de leurs pupilles? Mais si cette excuse eût été suffisante, elle auroit été employée par Mainfroy, ou plutôt la mère de Conradin n'auroit point reclamé. L'abbé Velly observe encore, que Conradin resta toujours dans l'inaction, à l'égard de son oncle; mais que quand il vit un usurpateur étranger s'asseoir sur le trône de Sicile, son extrême jeunesse ne l'empêcha pas d'armer pour la défense de ses droits. On peut inférer en effet de ces deux conduites différentes, que Conradin et sa mère, soit par bienséance ou par quelqu'autre motif, donnèrent après coup un consentement ou volontaire ou forcé à l'usurpation de Mainfroy; mais il paroît qu'on ne peut disculper entièrement celui-ci d'une usurpation, sinon perpétuelle, du moins viagère. En condamnant donc

cette injustice, car c'en est une, il faut reconnoître que de toutes les injustices de ce genre, c'est une des moindres et des plus excusées par les circonstances ; nous ne voyons pas qu'elle ait donné aux papes la satisfaction d'exciter une division, du moins apparente, dans la maison de Suabe. Cette usurpation, tant reprochée à Mainfroy est alléguée en preuve de tous les autres crimes dont on a voulu le noircir ; ce n'est point par les Gibelins, par les partisans de la maison de Suabe, qu'elle lui a été objectée, c'est par les papes furieux de ce qu'il leur enlevoit leur usurpation bien plus inique et absolument inexcusable.

Lorsqu'Alexandre IV apprit le couronnement de Mainfroy, il réaggrava l'excommunication et mit le royaume en interdit ; mais Rome décréditoit ses censures en les prodiguant et en les employant si manifestement pour les

intérêts de son ambition. Mainfroy, accoutumé aux foudres du Vatican, voulut les mériter. Il n'avoit plus à conquérir sur lui-même, c'est-à-dire, sur les dépendances du royaume de Sicile; il avança, la guerre de sa part devint offensive de défensive qu'elle étoit; il se mit à ravager les terres de l'Eglise, et le pape réduit à une extrême détresse, sans ressource du côté de l'Angleterre, ne songeoit plus qu'à faire la paix, en ménageant le plus adroitement qu'il pourroit, l'honneur du saint siége, lorsqu'il mourut à Viterbe, le 25 mai 1261. Avec lui périrent ses nouvelles dispositions pacifiques. Urbain IV, son successeur, né françois, fils d'un savetier de Troyes en champagne, en revint aux anathêmes et aux hostilités.

En Espagne, les deux royaumes de Castille et d'Aragon s'élevoient toujours de plus en plus au-dessus des autres,

autres et devenoient des puissances avec lesquelles les puissances étrangères ambitionnoient de s'allier. Jacques Ier., roi d'Aragon, surnommé le *Conquérant*, et qui le fut en effet, avoit enlevé aux Sarasins le royaume de Valence et les îles de Majorque et Minorque, dont ces musulmans s'étoient remis en possession dans la décadence des successeurs de Charlemagne ; il avoit conquis aussi pour la Castille le royaume de Murcie. C'est lui qui avoit conclu en 1258, avec St. Louis, le traité de Corbeil, et qui vers ce temps-ci donna Isabelle sa fille à Philippe, fils de St. Louis. Jacques étoit le plus absolu et le plus redouté des rois de son temps ; Mainfroy crut devoir rechercher son alliance. Il lui offrit, pour don Pedre son fils, qui fut depuis le roi d'Aragon Pierre III, Constance sa fille, et avec elle, dit-on, l'espérance de la Sicile, dont il se réservoit seule-

ment l'usufruit. C'est ici que Mainfroy commence à nous paroître inexcusable et véritablement coupable d'usurpation, s'il est vrai qu'il ait pris avec l'Aragon des engagemens contraires à la restitution due et promise à Conradin. D'ailleurs indépendamment même de cette supposition, il étoit marié, il pouvoit avoir des fils, il en eut un nommé Mainfroy comme lui et qui lui survécut, il laissa aussi des filles : comment pouvoit-il croire que quelques dispositions qu'il se promît de faire pour la restitution après sa mort, ses fils ou ses gendres, qui trouveroient un beau royaume dans sa succession, consentiroient à l'abandonner et ne prendroient pas de lui l'exemple de le garder ? comment pouvoit on croire même, quelque promesse qu'il fît, que son vœu pût jamais être d'avoir pour héritier de sa conquête, son neveu qu'il ne connoissoit pas, au lieu de

ses enfans ? Si donc Conradin parut respecter la possession de Mainfroy, ce fut sans doute l'effet, non de sa confiance dans une promesse évidemment illusoire ; mais de son impuissance, jointe à des considérations [illegible] et à l'attente des événemens.

Le premier acte d'alliance et d'amitié de la part du roi d'Aragon, fut de vouloir réconcilier Mainfroy avec le pape et d'offrir sa médiation : le pape au contraire fit ce qu'il put pour détourner le roi d'Aragon de cette alliance, avec un excommunié ; mais l'excommunié offroit l'espérance d'une couronne. Le mariage se fit, il fut conclu le 13 juin 1262, à Montpellier, seule place qui restât encore en France au roi d'Aragon, depuis le traité de Corbeil. Jacques Ier. déclara seulement qu'il n'entendoit prendre aucun engagement contraire aux intérêts de l'Église romaine ; mais on sait quelle est la va-

leur de ces déclarations. Alors le pape ne ménagea plus rien, il résolut de susciter à Mainfroy et au roi d'Aragon, s'il le falloit, le rival le plus redoutable; il tâcha d'armer contre eux toute la puissance de la France. Il assemble le consistoire, y fait de nouveau l'énumération des crimes de Mainfroy : il eut encore alors étouffé son père, empoisonné ses frères, voulu empoisonner son neveu; car Dieu permettoit que ces méchans fussent toujours occupés à s'entre-détruire. Le roi d'Angleterre ne pouvoit rien pour Rome, en conséquence le pape, de l'avis du consistoire, transfère la couronne de Sicile à un prince françois : or comme il faut toujours couvrir ses plus grandes injustices d'un voile d'équité, que cette hypocrisie est le seul *hommage que le vice soit forcé de rendre à la vertu*, le prétexte des papes pour avoir offert la couronne de Sicile, d'abord à

la maison d'Angleterre, étoit que le royaume de Sicile avoit été fondé par des Normands, et que les princes anglois descendoient des anciens ducs de Normandie. Le Prétexte fut le même pour la maison de France; elle descendoit aussi des ducs de Normandie, quoique par femmes seulement; mais combien ce prétexte étoit faux! En quoi les ducs de Normandie ou leurs ayant cause étoient-ils les héritiers de particuliers normands, qui par leur valeur s'étoient faits souverains en Italie? est-ce parce que c'étoit une colonie de Normands? mais cette colonie n'avoit point été envoyée par le gouvernement et n'avoit conservé aucune relation avec la métropole; c'étoient de simples aventuriers qui avoient renoncé à leur patrie et qui s'étoient fait ailleurs une destinée: ils ne pouvoient donc avoir pour héritiers que leurs parens, et non les souverains

qu'ils avoient abandonnés et auxquels ils s'étoient pour le moins égalés.

Dès l'année 1253, lorsque Conrad vivoit et régnoit encore, Innocent IV, avoit déjà offert la couronne de Sicile au comte d'Anjou, le plus jeune des frères de saint Louis; mais saint Louis étoit alors avec son frère à la croisade, l'affaire ne fut point suivie. Urbain IV, en 1262, offrit cette couronne à saint Louis lui-même, pour celui de ses fils qu'il voudroit choisir, pourvu que ce ne fût pas l'héritier du trône de France; car on ne vouloit pas plus que le roi de Sicile fût roi de France qu'empereur: c'étoit toujours avoir un vassal trop puissant. De plus, les rois de France avoient été assez longtemps empereurs et empereurs réellement souverains dans Rome, pour conserver à cet égard des prétentions dont on devoit toujours se défier. Tout cela n'étoit point à craindre avec St. Louis;

il refusa, fondé sur un dilemme également juste et en logique et en morale. Ou le saint Siége, disoit-il, avoit le droit de transférer ainsi les couronnes, ou il ne l'avoit pas; s'il ne l'avoit pas, la couronne de Sicile appartenoit à Conradin; s'il l'avoit, ce droit étoit consommé en faveur du prince anglois Edmond. Or, Louis ne vouloit nuire au droit de personne. Le pape essaya en vain de lever ses scrupules, en l'assurant qu'il avoit mûrement examiné l'affaire dans le consistoire, et que l'avis des cardinaux et le sien étoit que le roi, loin de commettre une injustice en acceptant la couronne de Sicile, feroit une chose agréable à Dieu. Ainsi non seulement cette acceptation étoit légitime, mais elle devenoit même un devoir; car il faut toujours faire ce qui est agréable à Dieu. Louis persista dans son dilemme et dans son refus. Le pape, qui avoit prévu la modération de St.

Louis, et qui avoit été averti par son nonce, de l'ambition du comte d'Anjou, chargea son nonce de renouer la négociation avec ce dernier.

Charles, comte d'Anjou, étoit vaillant et ambitieux; il avoit signalé la première de ces qualités à la malheureuse croisade où il avoit accompagné le roi son frère. Son ambition, et la dureté hautaine et inflexible de son caractère, s'étoient déclarées encore plutôt. Le roi l'ayant armé chevalier en 1245, à Melun, dans une assemblée solemnelle des barons, et n'ayant rien épargné pour la pompe de cette cérémonie, Charles, difficile à contenter en matière d'honneurs et de faste, alla se plaindre à la reine Blanche sa mère, d'avoir été dans cette occasion moins bien traité que *ses frères, lui qui seul pouvoit se dire fils de roi;* propos ingrat et injuste, et d'ailleurs plein d'irrévérence, à l'égard du roi son frère; pro-

pos fondé sur le préjugé absurde qui regarde un prince né depuis l'avènement de son père au trône, comme supérieur à ses frères aînés, venus au monde avant cette époque; comme si le descendant en ligne directe d'une longue suite de rois, n'étoit pas fils de roi, parce qu'à sa naissance, son aïeul vivoit encore, et que son père attendoit une couronne, qui ne pouvoit lui échapper que s'il mouroit avant le temps. Le roi, dans la même année, donna les comtés d'Anjou et du Maine, à ce frère peu reconnoissant, et lui assigna de fortes pensions qui le rendirent, selon ses vœux, un prince riche et puissant.

Ce roi si doux et si bienfaisant envers ses frères, sut quelquefois trouver dans son horreur pour l'injustice, la force de réprimer les violences de Charles. Celui-ci avoit un procès contre un gentilhomme de ses vassaux; les offi-

ciers du prince, soit qu'il eût tort ou raison, jugèrent en sa faveur: le gentilhomme, usant de son droit, appela de ce jugement à la cour du roi; Charles trouvant que c'étoit lui manquer de respect, fit mettre le gentilhomme en prison. Dès que le roi le sut, il mande le comte d'Anjou, et de ce ton d'autorité qu'il savoit prendre quelquefois et qui étoit d'autant plus imposant, qu'il ne le prenoit jamais qu'à propos, il lui demande s'il croit qu'il y ait plus d'un souverain en France; et que, pour être frère de celui qui fait exécuter ses lois, il soit au-dessus des lois. Il ordonne au comte de mettre à l'instant le gentilhomme en liberté. Un autre monarque auroit cru en avoir fait assez, mais la justice n'étoit point satisfaite; le roi voulut que l'appel fût suivi. Ici se retrouvoit toute la crainte qu'inspiroit le caractère violent du comte; nul avocat, nul homme de loi n'ose dé-

fendre la cause du gentilhomme. Le roi qui ne laissoit point les choses à moitié faites, lui donna de sa main un avocat, qu'il fit jurer d'user de toute la liberté de son ministère en faveur des lois; l'affaire est discutée à fond, et le comte d'Anjou perd sa cause.

La valeur et l'ambition de ce prince, également connues, faisoient qu'on s'adressoit à lui dans tous les débats politiques où l'on avoit quelqu'accroissement de puissance à lui offrir pour l'intéresser à sa cause; il faisoit la guerre alors, et vendoit cher ses services. C'étoit à St. Louis, au contraire, qu'on s'adressoit quand on vouloit la paix, et un accord fondé sur la justice. Les d'Avesnes et les Dampierres, enfans de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainault, de deux lits différens, étoient en guerre entr'eux, et Marguerite inclinoit pour les Dampierres. St. Louis, leur juge naturel, et choisi d'ailleurs

pour arbitre, fit entr'eux une transaction ; il donna le Hainault aux d'Avesnes, et la Flandre aux Dampierres. On fut mécontent de part et d'autre, comme il arrive dans tout jugement arbitral et conciliatoire ; les d'Avesnes vouloient un partage plus considérable ; les Dampierres persistoient à leur refuser tout partage, les prétendant bâtards ; ils chassent les d'Avesnes : ceux-ci implorent l'appui du comte de Hollande ; et les Dampierres sont vaincus et faits prisonniers : Marguerite, à son tour, oppose au comte de Hollande, Charles, comte d'Anjou, à qui elle abandonna l'usufruit du Hainault ; celui-ci repoussa le comte de Hollande et les d'Avesnes : les Dampierres furent mis en liberté moyennant rançon ; mais tous étant las et mécontens de la guerre, on eut recours à St. Louis, qui engagea son frère à rendre le Hainault ; et les concurrens furent trop heureux de se sou-

mettre enfin à la décision que Saint Louis avoit rendue dix ans auparavant.

Le comte d'Anjou avoit fait un mariage selon son cœur, c'est-à-dire, un mariage qui lui avoit procuré un grand établissement; il avoit épousé Béatrix, la quatrième et dernière des filles de Raimond Bérenger, comte de Provence, mais c'étoit celle qu'il avoit plu à son père de réserver pour être son héritière; les autres avoient été réduites à des dots en argent, toutes les trois avoient été mariées à des rois; l'aînée (Marguerite), étoit l'heureuse femme de St. Louis; la seconde (Éléonore), avoit épousé Henri III, roi d'Angleterre; la troisième (Sancie), Richard, frère du roi d'Angleterre, et lui-même élu roi des Romains. Le comté de Provence, destiné à Béatrix, étoit, sans en porter le titre, une espèce de royaume, égal ou supérieur à plusieurs royaumes d'Espagne; aussi Béatrix fut-elle recher-

chée par tous les ambitieux; des souverains la demandoient, les armes à la main. Le roi d'Aragon, Jacques I, la desiroit pour Pierre III son fils, avant qu'il eût épousé la fille de Mainfroy; et pour appuyer sa demande, il faisoit passer des troupes en Provence; le comte d'Anjou s'arma aussi pour cette conquête, et l'on peut faire commencer à cette époque la rivalité de la maison d'Aragon, et de la première maison d'Anjou. Charles d'Anjou sut mettre dans ses intérêts les États de Provence, et ces États déterminèrent Béatrix à épouser le comte d'Anjou, contre le vœu du feu comte de Provence, son père (1), qui l'avoit destinée au comte de Toulouse, Raimond VII.

Le testament de Raimond Bérenger

(1) Le comte de Provence, Raimond Bérenger, étoit mort le 19 août 1245. Le mariage de Béatrix avec le comte d'Anjou se fit en 1246.

instituoit Béatrix son héritière; le droit romain qui régit cette province, sembloit l'y autoriser, par la faculté indéfinie de tester, qu'il accorde à tous; mais le droit de succéder à des États, doit-il être soumis à une faculté indéfinie de tester, et ne mériteroit-il pas d'être réglé par une loi fixe et invariable? St. Louis, toujours modéré, respecta le testament du père de sa femme; Marguerite, digne femme de St. Louis, pleine, comme lui, de piété, tant religieuse que filiale, ne pensa pas, dit-on, comme lui sur cet article; elle regarda toujours le comte d'Anjou et sa femme, comme des usurpateurs à l'égard de la Provence; elle fit beaucoup d'instances à son mari pour qu'il défendît ses droits; sur ce point, et sur ce seul point elle ne fut pas écoutée, mais elle ne se rendit pas; et s'il est permis de soupçonner quelque levain de haine dans une ame si pure et si douce, on peut

dire qu'elle n'aima jamais, ni Béatrix sa sœur, ni Charles son beau-frère.

L'inaction de St. Louis pouvoit tenir à des vues politiques dans lesquelles Marguerite n'entroit peut-être pas assez. Il pouvoit, sans doute, réclamer, en faveur de sa femme, le droit de primogéniture, et demander à ce titre la Provence entière. En ce cas, il devenoit ennemi du roi d'Angleterre et du roi des Romains; et c'est ce qu'il vouloit éviter.

Il pouvoit se borner à demander un partage égal de la Provence entre les quatre sœurs: en ce cas, il s'unissoit d'intérêt avec ces deux princes contre Béatrix et le comte d'Anjou; ce qu'il vouloit encore moins; il aimoit mieux laisser la Provence entière entre les mains de son frère, que de la partager avec deux princes anglois, à qui ce partage fourniroit de nouveaux moyens d'entamer et de troubler la France.

Enfin il pouvoit, en respectant le testament de Raimond Bérenger, demander seulement à Béatrix les sommes promises pour la dot de Marguerite; c'est ce dernier parti qu'il paroît avoir pris.

Mais Béatrix qui usurpoit peut-être, qui possédoit du moins la Provence, n'avoit pas même l'attention de légitimer, en quelque sorte, sa possession, en payant à ses sœurs les sommes qui leur avoient été constituées en dot.

Pour le comte d'Anjou, il ne payoit rien, et contestoit tout, et à tout le monde; le roi lui avoit, et à diverses fois, prêté sur ses épargnes, des sommes dont Charles ne lui tenoit aucun compte: nous avons vu qu'il s'en falloit peu qu'il ne disputât même la couronne à St. Louis, sous prétexte que lui seul (Charles) étoit né fils de roi; il eut de grands démêlés avec Béatrix leur belle-mère commune, veuve de

Raimond Bérenger, pour ses droits matrimoniaux, qu'elle étendoit peut-être un peu trop loin ; la querelle alla jusqu'aux armes et au ravage des terres. St. Louis fut choisi pour arbitre, il exigea d'elle le sacrifice de ses prétentions, mais il l'en fit dédommager en argent ; et grace à ses soins, la réconciliation entre la belle-mère et le gendre parut sincère, et fut durable.

L'union de Béatrix de Provence et du comte d'Anjou, n'étoit pas moins assortie que celle de Marguerite et de St. Louis. Si la vertu et la piété unissoient ceux-ci, l'ambition n'étoit pas un lien moins puissant entre ceux-là.

Les sœurs de Béatrix, comtesse d'Anjou, lui envioient la Provence ; Béatrix ne leur envioit pas moins le titre de reine ; elle étoit honteuse de n'être qualifiée que de comtesse, et de ne régner qu'en Provence, tandis que ses deux sœurs aînées régnoient,

l'une en France, l'autre en Angleterre, et que la troisième sembloit ne devoir quitter ce grand titre de reine, que pour le titre encore plus auguste d'impératrice, ce qui n'arriva pas cependant.

Ce fut au milieu de cette fermentation de grandes passions et de petites vanités, que le pape Urbain IV fit offrir au comte d'Anjou la couronne de Sicile. C'étoit donc ce terrible comte d'Anjou, à l'ambition duquel rien ne suffisoit, à la valeur duquel rien ne résistoit, qu'il donnoit pour rival à son ennemi Mainfroy. Ce royaume, à la vérité, il falloit le conquérir; mais c'étoit un attrait de plus pour Charles: Charles vouloit régner, mais il vouloit vaincre; son ambition eût été moins flattée d'un Empire qui n'auroit rien coûté à sa valeur. Béatrix, de son côté, pour obtenir ce titre de reine, objet de tous ses vœux, fit tous les sacrifices qu'exigeoit l'impor-

tance de l'entreprise; elle vendit ses pierreries pour acheter et soudoyer une armée.

Saint Louis ne dut pas approuver cette expédition, mais il la permit et la seconda; il semble cependant qu'ayant refusé l'Empire pour Robert, comte d'Artois, et ayant engagé Charles lui-même à restituer le Hainault, il auroit dû refuser pour ce même Charles ce royaume de Sicile qu'il avoit refusé pour son propre fils. Nous avons exposé ailleurs les motifs qui peuvent avoir déterminé cette différence de conduite (1), nous n'en donnerons ici que le précis :

Suzeraineté du pape sur la Sicile, qui sembloit lui donner plus de droit de disposer de ce royaume que de l'Empire;

---

(1) Histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, tome 3, page 48 — 51.

Caractère de Mainfroy, décrié dans l'Europe, sinon pour tous les crimes que les papes lui imputoient, au moins pour son usurpation sur son neveu;

Crainte que l'Angleterre ne profitât du refus de la France et n'acquît trop de prépondérance dans l'Europe;

Activité ambitieuse du comte et de la comtesse d'Anjou, qu'il falloit exercer au dehors pour conserver la paix au dedans.

A ces motifs, nous ajouterons ici quelques considérations:

1°. La grande erreur que les papes eussent le droit de disposer des couronnes, étoit alors une opinion reçue. St. Louis s'élevoit au-dessus de cette erreur; mais en cela, comme en plusieurs autres choses, il devançoit de beaucoup les lumières de son siècle, et peut-être lui-même se défioit-il modestement de son opinion, parce qu'elle étoit contraire à l'erreur com-

mune ; il ne croyoit pas du moins avoir le droit d'assujétir les autres, et d'exiger de son frère, sur ce fondement, le sacrifice de ses prétentions.

2°. St. Louis ne pouvoit plus avoir sur le comte d'Anjou, déjà célèbre dans l'Europe par sa valeur et son caractère altier et entreprenant, le même ascendant qu'il avoit eu vingt-cinq ans auparavant, sur le comte d'Artois, jeune et presque encore sans réputation, lorsque Grégoire IX, en 1240, lui avoit offert l'Empire.

3°. Les divisions entre la reine et le comte et la comtesse d'Anjou, étoient un nouveau motif de consentir à l'éloignement de ces derniers ; et où trouver, pour cette séparation peut-être nécessaire, une occasion plus heureuse et plus honorable que celle qui se présentoit ?

Malgré cet accord des dispositions dans tous les esprits, la négociation

fut longue et fort épineuse; elle demanda, pour être terminée à l'avantage de Rome, toute la dextérité, toute la souplesse du cardinal de Ste. Cécile, Simon de Brie, qui fut envoyé en qualité de légat pour cette affaire: Urbain IV ne la vit point terminer, ce ne fut que sous son successeur Clément IV, que l'habile légat parvint à lever toutes les difficultés : il y en avoit d'assez grandes en effet; nous ne mettrons pas dans ce nombre le droit de Conradin qui en auroit été une absolument insurmontable, si l'on se fût permis d'y avoir égard; mais Conradin étoit de la maison de Suabe, et la maison de Suabe étoit proscrite sans retour. Celle qui concernoit l'Angleterre, embarrassoit davantage. Les grands du royaume, ceux qu'on appeloit les seigneurs, avoient refusé pour leur roi; mais le roi n'avoit pas ratifié ce refus, il espéroit vaincre la

résistance de ses sujets et demandoit toujours de nouveaux délais. Rome, dont Mainfroy ravageoit les terres, ne pouvoit plus attendre; et c'étoit contre toute espérance que Henri III, feignoit d'espérer encore, pour ne pas perdre définitivement un droit attaché a des conditions qu'il lui étoit impossible de remplir. Cette impuissance leva seule la difficulté, non que Henri III renonçât à rien, mais il étoit hors d'état de s'opposer à rien.

Le comte d'Anjou avoit mis un plus grand obstacle à son investiture, en acceptant le sénatoriat de Rome; ainsi son ambition avoit nui à son ambition. Ce sénatoriat de Rome, dignité alors unique et qui répondoit à celle de gouverneur, avoit été institué un peu avant le milieu du douzième siècle, pour mettre un frein aux entreprises du pape Innocent II; car l'ambition des papes, que l'on redoutoit tant au

dehors,

dehors, étoit fort contrariée au dedans, et leur pouvoir temporel n'étoit reconnu qu'avec peine dans Rome. La puissance et les prérogatives de cette place de sénateur représentant à elle seule tout le sénat de Rome, avoient beaucoup varié suivant les conjectures; cette puissance avoit été tantôt réunie dans une seule personne, tantôt partagée entre plusieurs; soumise au saint siége, quand les papes avoient le talent de mettre le peuple dans leurs intérêts; indépendante des papes et opposée à leurs entreprises, quand ils redevenoient suspects au peuple. Cette place avoit toujours été donnée à un grand seigneur du pays, mais jamais à vie, et ordinairement pour deux ans seulement. Le peuple venoit de changer de système, et soupçonnant peut-être ses compatriotes d'intelligence avec les papes ou de trop de déférence pour le saint siège, il préféra pour

cette place des princes étrangers, qui lui apporteroient du dehors un accroissement de forces, et il voulut que la place fût à vie. De grandes puissances briguèrent cet honneur; le peuple de Rome eut à choisir, et il choisit le comte d'Anjou, que sa valeur et ses triomphes annonçoient avec éclat dans l'Europe. Le pape fut fort mécontent et de ces changemens et de ce choix, qui lui donnoit en quelque sorte pour adversaire celui qu'il avoit choisi pour défenseur; cependant, comme Mainfroy et le roi d'Aragon avoient sollicité cette place, il aima mieux que la préférence eût été accordée au comte d'Anjou; mais ne pouvant souffrir qu'un roi de Sicile eût une juridiction dans Rome, il tourna toute sa politique à traiter avec le comte, de manière qu'il ne pût pas garder longtemps le sénatoriat (quoiqu'il eût juré, en l'acceptant,

de le garder toute sa vie); le pape s'en fit rendre la nomination qu'il avoit déjà eue quelquefois. Il y avoit encore beaucoup d'autres précautions à prendre contre l'ambition du comte d'Anjou, qui, en même temps qu'elle le faisoit appeler au trône de Sicile, alarmoit avec raison ceux qui l'y appeloient. Le légat crut avoir pourvu à tout par les conditions suivantes :

1°. Que la ville et le territoire de Bénevent, objet de tant de contestations entre les papes et les princes normands, appartiendroient irrévocablement au saint siège ;

2°. Que la légation perpétuelle et le tribunal nommé *la monarchie de Sicile*, autres grands objets de contestation, seroient supprimés sans retour ;

3°. Que la dignité impériale et la royauté de Sicile seroient à jamais incompatibles ; que même les princesses siciliennes ne pourroient épouser ni l'Em-

pereur, ni le roi des Romains; que le roi de Sicile ne pourroit posséder, ni la Lombardie, ni la Toscane, ni aucun autre Etat en Italie, ni en avoir la suzeraineté; que si quelqu'un de ces Etats ou dignités venoit à lui écheoir, ou par succession, ou par élection, il seroit tenu d'opter;

4°. Que la suzeraineté du pape sur le royaume de Sicile, seroit reconnue et l'hommage lige rendu à chaque mutation, non seulement de roi, mais de Pontife;

5°. Que les rois de Sicile seroient non seulement vassaux et hommes liges, mais de plus tributaires du saint siége; qu'ils payeroient tous les ans, le jour de St. Pierre, un cens de huit mille onces d'or, sous peine d'excommunication, si ce paiement étoit différé de deux mois; d'interdit, s'il l'étoit de quatre mois; de déchéance entière de tout droit au trône, s'il l'étoit de six mois;

que de plus ils feroient présent au pape d'une haquenée blanche tous les trois ans, à compter du temps de la conquête.

6°. Quant à l'article si délicat du sénatoriat de Rome, le comte d'Anjou s'oblige par serment à ne le pas retenir plus de trois ans, à s'en démettre même plutôt s'il a fait plutôt la conquête du royaume de Sicile; qu'alors cette dignité sénatoriale seroit réunie à l'église romaine, ou ne pourroit du moins être conférée que de son consentement; et que le comte d'Anjou, tant qu'il seroit censé la posséder, n'en feroit aucun usage contraire à ce qu'on appeloit la liberté ecclésiastique, c'est-à-dire, aux intérêts et aux droits des papes. Par le serment qui venoit d'être prêté en présence de trois personnes dignes de foi, dont deux au moins seroient des prélats, le comte d'Anjou devoit se sou-

mettre, en cas de contravention, à toute la rigueur des censures, et s'avouer déchu de tout droit, tant au sénatoriat de Rome, qu'au royaume de Sicile.

Par divers articles, on régla le nombre des troupes que les rois de Sicile, comme fidèles vassaux du saint siége, seroient tenus de fournir au pape, en temps de guerre, à la première requisition, et l'on accorda au clergé des privilèges dont l'effet étoit de le soustraire entièrement à la juridiction séculière. La bulle qui consacre ce traité est du 26 février 1265; elle est du pape Clément IV, qui la donna vingt jours après son élection.

Au moyen de tant de conditions, de sermens, de liens de toute espèce, le pape crut pouvoir risquer de donner son investiture à ce dangereux vassal, pour se délivrer d'un ennemi aussi pressant que Mainfroy; et ces conditions

eussent-elles été mille fois plus dures, le comte d'Anjou les auroit toutes acceptées sans balancer, comptant sur les événemens, et bien résolu de n'exécuter que celles dont il ne pourroit ou ne voudroit pas se dispenser.

CHAPITRE SECOND.

Charles, comte d'Anjou, et son compétiteur Mainfroy.

Ces deux concurrens n'étoient pas indignes l'un de l'autre; tous deux s'étoient rendu redoutables et avoient acquis de la gloire.

Le pape (et c'étoit encore une des conditions de la bulle du 26 février 1265) ne donnoit que quinze mois au comte d'Anjou, pour se rendre dans le royaume de Sicile à la tête d'une armée; c'étoit encore beaucoup pour l'état de détresse où l'église se trouvoit réduite par Mainfroy; c'étoit bien peu

pour les préparatifs qu'il falloit faire en France. Charles, plus impatient que le pape, ne les attend point et précipite sa marche avec quelques troupes rassemblées à la hâte; il part de Paris le 25 avril, s'embarque à Marseille avec mille chevaliers choisis, fait voile pour Rome, malgré les vents orageux, et sans écouter aucun conseil timide; il éprouva ce que disent les téméraires, que la fortune seconde l'audace. La flotte de Mainfroy croisoit le long des côtes pour l'enlever à son passage; ce vent, dont on avoit beaucoup redouté pour lui la violence, fut précisément ce qui le sauva, en le portant au large; ce fut par là qu'il eut le bonheur d'échapper à cette flotte ennemie; il arriva le 20 mai à la vue d'Ostie; Mainfroy, qui ne négligeoit aucun soin, en avoit encombré le port, Charles le fit nétoyer, remonta le Tibre, et entra le 23 à Rome, où les cris d'admiration et de

joie des habitans, qui étoient bien éloignés de l'attendre, furent la récompense de sa hardiesse.

Les papes, depuis les troubles de l'Italie, n'habitoient plus Rome, mais ou Anagni, ou Viterbe, ou Orviète, ou Pérouse. Clément IV commença par trouver mauvais qu'en son absence Charles eût logé une partie de sa suite à Rome dans le palais de Latran; il lui en écrivit d'un ton dont Charles auroit pu s'offenser; mais il s'agissoit de régner, il ne s'arrêtoit point à ces bagatelles.

Pour le pape, rien n'étoit bagatelle; tout lui paroissoit entreprise et acte d'autorité; tout lui étoit suspect de la part du sénateur de Rome; Charles, qui alloit droit à son but, appaisa le pontife. Mainfroy n'ayant pu enlever son rival sur mer, voulut le forcer dans Rome, avant qùe l'armée qu'il attendoit de France eût pu le joindre; il ne se proposoit pas moins que de

livrer l'assaut à la ville par trois endroits différens ; Charles pourvut à la défense de Rome avec tant d'intelligence et de célérité, que Mainfroy, qui s'étoit avancé jusqu'aux environs de Tivoli, fut obligé de s'éloigner. Charles, avec cette poignée de braves et de chevaliers qui l'avoient accompagné, vouloit aller à sa rencontre ; le pape fut obligé de lui écrire pour modérer son ardeur, et les cardinaux qui étoient à Rome furent chargés de le retenir jusqu'à l'arrivée des secours de France. Charles, qui ne pouvoit rester oisif, et dont l'activité étoit toujours heureuse, employa ce temps à rassembler les Guelphes, partisans du pape et ennemis de la maison de Suabe, à fortifier son parti, à négocier avec différens Etats ou princes d'Italie, qui favorisèrent et facilitèrent le passage de l'armée françoise, laquelle arrivoit par terre et avoit toute l'Italie à traverser. Le légat avoit pu-

blié en France une nouvelle croisade contre Mainfroy, et cette publication avoit produit une armée, dans laquelle on comptoit une multitude de grands seigneurs et de chevaliers de toutes les provinces de France. Cette armée partit au mois de Juin ; les Gibelins, partisans de Mainfroy, voulurent disputer aux François le passage des Alpes; ceux-ci parvinrent à le franchir, à l'aide du marquis de Montferrat, que Charles, par ses négociations, avoit mis dans ses intérêts ; les Milanois, ennemis déclarés de la maison de Suabe, prêtèrent à l'armée françoise le même secours ; elle évita la Toscane, où les Gibelins dominoient, prit sa route par la Romagne, le duché d'Urbin, la Marche d'Ancone, le duché de Spolète, et arriva heureusement à Rome les derniers jours de décembre ou les premiers de janvier. Charles ayant alors tout ce qu'il falloit pour se faire roi, une bonne armée et

un grand courage, le pape délégua plusieurs cardinaux pour le couronner à Rome le 6 janvier 1266, jour de l'Epiphanie, avec Béatrix sa femme, qui, possédant enfin ce titre de reine, qu'elle avoit tant desiré, n'eut plus rien à envier à ses sœurs.

Quatorze jours après son couronnement, Charles se mit en campagne avec toute son armée; Mainfroy quittant alors le rôle d'agresseur, se renferma dans ses Etats, pour les défendre; il envoya faire des propositions de paix au pape, qui ne lui répondit point, et d'accommodement à Charles, qui répondit à ses envoyés : « dites *au Sultan de* » *Lucérie*, votre maître, que dans peu » de jours il m'aura mis en paradis ou » que je l'aurai envoyé en enfer. (1)

(1) *Ite, et renuntiate Sultano Lucerino, vel me brevi ipsum in infernum detrusurum, vel ipsum me in paradisum collocaturum.*

On se rappelle que, quand Mainfroy avoit commencé la guerre contre le pape Innocent IV, c'étoit principalement avec le secours des Sarasins de Lucérie; c'est à quoi fait allusion ce titre de *Sultan de Lucérie;* Charles avance dans la terre de Labour, attaque le pont de Cépérano sur le Gariglian, poste important défendu par le comte de Caserte, beau-frère de Mainfroy, et l'emporte. On a prétendu que le comte de Caserte s'étoit foiblement défendu, en vengeance de ce que Mainfroy, quoique frère de sa femme, avoit rendu cette femme infidelle; c'est diminuer la gloire de Charles pour diffamer Mainfroy; mais cette nouvelle imputation de parti, ainsi que celle d'avoir cherché à empoisonner Charles, et d'avoir réellement empoisonné plusieurs François, n'est faite à Mainfroy que par des écrivains ridicules et ridiculement passionnés. La Rocca d'Arci, forteresse

située entre des montagnes escarpées ; San-Germano, le Mont-Cassin, tous postes importans, furent emportés de même; Mainfroy avoit chassé du Mont-Cassin les religieux, parce qu'ils étoient Guelphes, Charles les y rétablit.

Mainfroy, occupé du soin de défendre Capoue, alors capitale du pays nommé depuis le royaume de Naples, attendoit son ennemi dans de bons retranchemens sous les murs de cette ville et sur les bords du Vulturne, fleuve qu'apparemment Charles ne s'exposeroit point à passer à la vue d'une armée formidable, aussi ne le passa-t-il pas en cet endroit; il fit un détour et alla le passer du côté de sa source, puis il se rabattit sur Capoue. Mainfroy perdant par là le moyen qu'il avoit cru avoir de l'arrêter, et se défiant des dispositions des habitans de Capoue, craignit d'être enfermé entre une ville infidelle et une armée victo-

rieuse; il quitta ce poste et s'alla placer sous les murs de Bénevent, d'où il couvroit la Pouille; il attendoit des renforts considérables d'Allemands et de Sarasins d'Afrique. Une plus longue résistance des places si rapidement soumises par Charles auroit donné le temps à ces renforts d'arriver à propos pour Mainfroy; et celui-ci avoit compté sur cette plus longue résistance. Capoue et Naples venoient aussi de se soumettre; cependant un secours de huit cents chevaux allemands étant parvenu sur ces entrefaites au camp de Mainfroy, suffit pour lui rendre le courage et l'espérance; et quoique la prudence parût exiger qu'il attendît les secours plus nombreux qui lui arrivoient de tous côtés, il ne put soutenir plus longtemps la honte de reculer devant l'ennemi, et de paroître le craindre. Animé par le zèle et la bonne volonté que témoignoient les Allemands, il se déter-

mina dès-lors à la bataille ; en quoi il fit, dit-on, une faute d'autant plus inexcusable, qu'indépendamment des renforts que le moindre délai pouvoit lui procurer, les François, qui manquoient de vivres, de fourrages et d'argent, pouvoient être vaincus, pour ainsi dire sans combattre. Si ce reproche est fondé, la faute étoit en effet fort grave de part et d'autre, et il n'y avoit pas plus d'habileté de la part de Charles à s'être mis dans cette nécessité absolue de combattre ou de périr, qu'à Mainfroy d'avoir précipité cette bataille qu'il auroit dû éviter. Mais Charles fut vainqueur et le succès justifie tout ; *nous nous pardonnons aisément nos fautes*, dit Bossuet, *quand la fortune nous les pardonne.* La haine, désarmée peut-être par la mort de Mainfroy, ne lui refuse pas du moins l'éloge d'avoir rempli dans cette malheureuse bataille de Bénevent tous les devoirs d'un vail-

lant soldat et d'un grand capitaine. On ne doit pas non plus refuser à Charles d'Anjou l'éloge d'avoir décidé la victoire, et par ses dispositions pour la bataille, et par un ordre qu'il eut la présence d'esprit de donner fort à propos dans la bataille même.

Par ses dispositions : il avoit eu soin de mêler parmi la cavalerie, des fantassins, dont les uns tiroient des flèches, les autres se servoient de l'épée, non contre les hommes, mais contre les chevaux, qui tués ou blessés, renversoient infailliblement leurs cavaliers les uns sur les autres; ce fut ce qui mit le plus grand désordre dans l'armée ennemie et qui compléta la défaite.

Par un ordre donné dans la bataille : il s'aperçut que les Allemands avec leurs longues et lourdes épées, leurs haches et leurs masses, toutes armes pesantes, faisoient un grand massacre des François, dont au contraire les

épées plus courtes et moins fortes, faisoient peu d'effet sur les casques et les cuirasses des ennemis ; il imagina d'opposer l'estoc à la taille, c'est-à-dire, d'ordonner qu'on frappât de la pointe : *à l'estoc*, *soldats*, crioit-il, *à l'estoc*, et il en donnoit l'exemple. On reconnut bientôt l'utilité de cet ordre. L'ennemi étoit percé au défaut de ses armes au moment où il levoit le bras, et avant que le coup pût tomber ; c'est principalement par cette manœuvre que les deux premiers corps de l'armée de Mainfroy furent enfoncés.

Il étoit au troisième corps, où le combat se soutint plus longtemps, et en partie par son courage. Il disparut, et on étoit depuis plusieurs jours incertain de son sort, lorsqu'enfin on vit paroître un chevalier picard, monté sur un cheval et couvert d'une écharpe qu'on reconnut pour avoir l'un et l'autre appartenu à Mainfroy ; on lui de-

manda ce qu'étoit devenu le guerrier sur lequel il avoit remporté ces marques de victoire, et s'il le connoissoit; il répondit qu'il ne le connoissoit nullement, mais que voyant cet inconnu combattre avec une valeur extrême, il avoit couru à lui, et que voulant le percer, sa lance avoit donné contre la tête du cheval, qui se cabrant avec violence avoit renversé le cavalier; qu'alors quelques *ribauds* ou enfans perdus, s'étoient jetés sur cet homme et l'avoient assommé à coups de massue; on alla sur le lieu, on y trouva en effet le corps de Mainfroy, qui fut reconnu par le comte de Caserte son beau-frère et par les autres prisonniers siciliens.

Cet éloge qu'un ennemi faisoit de la valeur de Mainfroy, rappelle le noble témoignage que St. Preuil rendit dans la suite au vaillant et infortuné duc de Montmorenci. Interrogé, après le combat de Castelnaudary, s'il n'avoit pas

vu le duc de Montmorenci attaquer, les armes à la main, l'armée royale, il répondit : *que la fumée du canon et la poussière l'avoient empêché de le bien reconnoître, mais qu'ayant vu un seul homme attaquer une armée, percer cinq rangs des ennemis, et porter la mort et la terreur partout où il tournoit ses pas, il avoit bien connu que ce ne pouvoit être un autre que le maréchal duc de Montmorenci.* Encore l'éloge de Mainfroy dans la bouche du chevalier picard est-il plus flatteur, en ce que celui-ci n'avoit nul dessein de louer Mainfroy, au lieu que St. Preuil, ami et admirateur de Montmorenci, lui rendoit à bon escient, un hommage volontaire.

On lit dans les mémoires de Sully, que Robert de Béthune, avoué d'Arras et protecteur de la province d'Artois, tua Mainfroy de sa propre main, en présence des deux armées, et qu'en reconnoissance de ce service, Charles

d'Anjou lui donna en mariage, Cathérine sa fille. Mais Charles d'Anjou n'eut point de fille, nommée Cathérine. Il est vrai que Blanche sa fille aînée, épousa Robert III, dit de Béthune, comte de Flandre, fils de Guy de Dampierre, aussi comte de Flandre. Ce Robert III, comte de Flandre, étoit distingué par le nom de Béthune, parce qu'il étoit petit-fils et héritier, par sa mère, de Robert VII, seigneur de Béthune, avoué d'Arras. Au reste, la maison de Béthune descendoit elle-même par mâles des comtes de Flandre.

Cette bataille de Bénevent, qui décida du sort du royaume de Sicile, comme la bataille d'Hastings, deux cents ans auparavant, avoit décidé du sort de l'Angleterre, est du 26 février 1266, un an, jour pour jour de la date de la bulle, qui donnoit la Sicile à Charles d'Anjou. Les uns disent que Charles fit enterrer Mainfroy avec honneur;

mais sans aucune des cérémonies de l'église, parce qu'il étoit mort excommunié; les autres racontent (et ce récit n'est peut-être pas contraire au premier) que les François, chez lesquels Mainfroy n'étoit pas sans admirateurs, demandèrent pour lui à Charles les honneurs de la sépulture, grace que Charles refusa, toujours à cause des anathêmes; qu'on jeta en conséquence son corps dans un fossé le long du grand chemin, où les soldats le couvrirent d'un monceau de pierres, qui lui servit de monument militaire; c'est peut-être là ce que quelques auteurs appellent l'avoir enterré avec honneur. Le pape le fit depuis transporter hors du territoire de Bénevent, parce que c'étoit terre papale, terre bénite, qui ne devoit pas être souillée par le corps d'un excommunié; enfin il fut enterré au bord d'une petite rivière sur les confins de l'état de Naples. Il étoit réputé

impie, parce qu'il étoit ennemi des papes, parce qu'il s'allioit indistinctement avec les chrétiens et avec les Sarasins, et surtout, parce qu'étant excommunié, il continuoit d'assister au service divin, ce qui passoit alors pour profanation; car la piété n'étoit pas d'adorer Dieu, mais d'obéir au pape.

Au reste, ce Mainfroy que tant de moines et d'écrivains guelphes ont représenté comme un Néron, quelques auteurs gibelins ont osé le comparer à Titus; on reconnoît bien là les exagérations contradictoires des partis opposés; Mainfroy ne fut ni Néron ni Titus; il eut de la valeur, des talens, de la magnanimité, de la libéralité; il aima les lettres et protégea les arts; il sut gouverner; ses peuples, malgré tant d'orages, ne furent point malheureux et le regrettèrent; mais il eut le tort d'être un usurpateur, et cette injustice en entraîne beaucoup d'autres à sa suite.

Charles son rival, beaucoup plus usurpateur que lui, en est la preuve. Après la bataille, l'armée victorieuse entra pêle-mêle avec les fuyards dans la ville de Bénevent : elle fut livrée au pillage avec toutes les circonstances de carnage, d'incendie, de viol, de sac des couvents, d'atrocités de toute espèce, qui accompagnent ces expéditions toujours si desirées du soldat, mais que des chefs chrétiens, ou seulement humains ne devroient jamais permettre, pour l'intérêt même du soldat qu'elles pervertissent sans l'enrichir, et qui détruit bien plus qu'il n'emporte.

Cette nouvelle tempéra la joie excessive qu'avoient d'abord donnée au pape la défaite et la mort de Mainfroy.

Charles entra en triomphe dans Naples, tout se soumit ou parut se soumettre et dans le continent de l'Italie

et

et dans l'île de Sicile. Un oncle de Mainfroy, Galvan, dit *la Lance*, nom qui ressemble bien à celui d'un paladin, essaya de rassembler quelques foibles débris de l'armée sicilienne, il fut obligé de sortir du royaume avec toute sa famille; les seuls Sarasins de Lucera résistèrent quelque temps; ils reçurent la veuve de Mainfroy avec ses deux enfans, Mainfroy et Béatrix; ils soutinrent un siége, qu'il fallut même convertir en un blocus, et ce blocus fut long : mais toutes les autres villes, ou rebelles au saint siége, ou armées contre le comte d'Anjou, s'empressèrent de demander la paix, et l'obtinrent à des conditions plus ou moins dures. Le parti gibelin parut entièrement abattu en Italie.

Charles prit soin de le relever en gouvernant aussi mal qu'il avoit bien combattu, il sembla craindre que Mainfroy ne fût pas assez regretté; il traita

véritablement son royaume en pays de conquête, sans considérer même combien une conquête nouvelle exige de ménagemens ; les terres des barons qui étoient restés attachés à la maison de Suabe, et dont la fidélité devoit inspirer le plus de confiance, furent confisquées et devinrent la proie des plus avides courtisans de la suite du prince ; les anciens officiers furent destitués, les nouveaux multipliés à l'excès, et choisis parmi ceux qui se distinguoient par leurs rapines ; tous les conseils violens ou funestes étoient accueillis, et leurs auteurs récompensés. Les extorsions de toute espèce devinrent la grande affaire du gouvernement ; Charles prit des tyrans jusqu'à l'invisibilité ; toujours renfermé dans son palais avec ses favoris, c'est-à-dire avec les ministres de ses exactions et de ses cruautés, les plaintes des opprimés ne pouvoient jamais parvenir jusqu'à lui, et c'étoit

volontairement et par système qu'il leur fermoit ainsi l'accès du trône. C'est par les lettres même de Clément IV, qu'on apprend ces tristes détails de la conduite de Charles; il faut rendre justice à ce sage pontife, si ses conseils avoient été suivis, les peuples de la Sicile auroient été heureux, le prince auroit été chéri.

CHAPITRE TROISIÈME.

Encore Charles I, *comte d'Anjou, et pour compétiteur Conradin.*

Les dispositions des esprits tendoient à une révolution nouvelle, Charles faisoit tout ce qu'il falloit pour être détrôné; on tourna les yeux vers ce jeune Conradin si injustement dépouillé de la couronne de ses pères; il avoit alors environ quinze ans, et commençoit à réfléchir sur les destinées de sa maison et sur les devoirs qu'elles

lui imposoient ; sa mère l'élevoit avec une tendresse craintive qui tendoit à éloigner de lui les dangers attachés à ses droits ; il vivoit à la cour d'Othon, duc de Bavière, son oncle maternel, c'étoit déjà pour lui un appui ; Elisabeth sa mère lui en avoit encore procuré un autre, en épousant le comte de Tirol. Il se formoit sourdement un parti pour lui en Allemagne et en Italie ; Galvan la Lance reparoissoit dans quelque coin de la Calabre, les Sarasins de Lucera se ranimoient, les Gibelins bannis se rassembloient, les partisans de Mainfroy se rallioient au nom de Conradin ; les villes impériales d'Italie et celles qui s'étoient soumises malgré elles et qui s'en trouvoient si mal, députèrent en Allemagne et leurs propositions, examinées dans la famille de Conradin, parurent dignes d'être écoutées ; il n'y eut que sa mère, qui ne songea qu'aux périls de l'entre-

prise; elle vit avec une douleur que rien ne put soulager et qui fut prise après coup pour un pressentiment, s'éloigner de ses yeux ce fils qu'elle ne devoit plus revoir.

Parmi les utiles conseils que Clément IV avoit donnés à Charles, et que Charles avoit dédaigneusement négligés, il lui avoit dit que, comme l'injustice avoit toujours besoin de la force, se conduire comme il faisoit, c'étoit se condamner *à ne jamais quitter l'épée ni la cuirasse, et à tenir sans cesse son armée à ses côtés.* Charles n'avoit pas même pris de ce conseil ce qui auroit pu être à l'usage de la tyrannie; il s'étoit hâté de renvoyer en France l'armée des croisés, qui l'avoit mis sur le trône; par-là, il s'étoit réduit aux seules forces de son nouvel Etat mal soumis et mécontent: ainsi, les conjonctures paroissoient favorables à l'entreprise de Conradin; mais il faut faire connoître le person-

nage qui joua le plus grand rôle dans cette expédition.

Henri, prince de Castille, frère du roi Alphonse X, dit *le Sage*, et fils de St. Ferdinand, par conséquent assez proche parent de St. Louis et du nouveau roi de Sicile, faisoit dans le monde le métier d'aventurier. Après avoir essayé de détrôner son frère, et avoir échoué dans ce projet, il quitta l'Espagne, où il ne pouvoit plus nuire ; et emmenant avec lui Frédéric, un de ses frères, et une colonie de Castillans, il passa en Afrique, se mit avec eux au service du roi de Tunis, où il amassa des richesses. Quand il y eut appris la révolution qui venoit de placer sur le trône de Sicile, le comte d'Anjou, son parent, il passa en Italie, dans l'espérance d'y faire une plus grande fortune encore. Il parut à la cour de Naples, à la tête de huit cents chevaux castillans, dans tout l'appareil d'un parent et d'un

allié utile. Charles le reçut très-bien, lui prodigua les marques de faveur; mais au lieu de lui donner ou de lui laisser prendre de l'argent, comme avoit fait le roi de Tunis, il lui emprunta soixante mille ducats, et la confiance étant ainsi établie de part et d'autre, il le chargea d'aller appaiser une émotion populaire à Rome, où son titre de sénateur, dont il ne s'étoit point démis, lui donnoit une autorité qu'il vouloit maintenir. C'étoit dans les émotions populaires, que le prince Henri se complaisoit; c'étoit lui qui avoit excité ou fomenté celles d'Espagne contre le roi son frère: il sut tirer un meilleur parti de celles de Rome; au lieu de réprimer les séditieux, il s'attacha surtout à leur plaire. Les politiques se croient bien habiles, parce qu'ils promettent tout ce qu'on veut, sûrs de ne tenir que ce qu'ils voudront; les habitans de Rome voyoient avec

peine, qu'ayant conféré à Charles, et d'une manière si honorable pour lui, le sénatoriat à vie, et Charles ayant juré de le garder toujours, il s'étoit obligé, par le traité concernant la Sicile, à le quitter dans trois ans au plus tard : ces deux engagemens contradictoires rendoient au moins ses intentions suspectes. Le prince Henri profita plus habilement de la conjoncture pour se faire nommer lui-même à ce sénatoriat, et par un art dont il étoit seul capable, il parvint à faire confirmer son élection par le pape, et à lui inspirer tant d'intérêt, que le pape vouloit lui donner à conquérir le royaume de Sardaigne sur les Pisans, qui s'en étoient emparés. Charles, qui avoit prouvé qu'il savoit conquérir les royaumes que le saint siége lui donnoit, demandoit alors ce royaume de Sardaigne; le voilà donc concurrent du prince Henri pour la Sardaigne, et dépouillé par lui

du sénatoriat de Rome : il n'en falloit pas tant pour brouiller deux ambitieux. Henri, de son côté, avoit ses sujets de plainte : nous avons dit que Charles n'aimoit pas à payer ses dettes ; il n'avoit pas rendu les soixante mille ducats à Henri, qui les avoit plusieurs fois redemandés avec instance, et qui étoit venu à la cour de Naples pour recevoir des dons, et non pour en faire : ces deux princes furent bientôt ennemis irréconciliables. Dans ces dispositions, Henri prêta l'oreille aux propositions des Gibelins, qui vouloient l'attirer au parti de Conradin : c'étoit un utile et un dangereux allié qu'ils alloient lui procurer. Henri prit des liaisons avec ce prince, et souleva les Romains en sa faveur.

Il y avoit encore un autre rejeton de la maison de Suabe, Conrad, qualifié prince d'Antioche, fils d'un bâtard de l'empereur Frédéric II, autre que

Mainfroy, mais moins cher à son père, et moins favorisé par lui; ce Conrad avoit dans la Sicile un parti que Charles d'Anjou avoit écrasé en passant, mais qui renaissoit alors. Henri l'attira au parti de Conradin, et prit des mesures avec lui pour s'emparer de la Sicile, qu'il remettroit à Conradin, ou qu'il garderoit pour lui-même, selon les circonstances.

Ce furent ces mouvemens et cette disposition des esprits, qui déterminèrent Conradin à se déclarer; et ceci sert encore à infirmer l'induction qu'on voudroit tirer de l'inaction de Conradin pendant la vie de Mainfroy, pour en conclure que Mainfroy n'étoit que régent, et non usurpateur de la Sicile. Les deux motifs de l'inaction de Conradin, du temps de Mainfroy, furent, 1°. son bas-âge; 2°. le défaut de conjonctures favorables. Ces deux mêmes raisons l'empêchèrent d'armer contre

Charles, au moment où celui-ci entreprit la conquête du royaume de Sicile, et même au moment où il fut couronné; ce ne fut qu'après que Charles, par son administration tyrannique, eut révolté ses peuples et fourni des armes à ses ennemis, que Conradin, qui devenoit d'ailleurs de jour en jour plus en état de défendre ses droits, se rendit aux vœux de ses amis, qui l'appeloient au trône, et prit le titre de roi de Sicile. Le pape lui défendit de passer outre, et défendit, sous peine d'excommunication, à tous les Siciliens et Napolitains, de le reconnoître : ce n'étoit que compromettre les censures ecclésiastiques. Conradin avança; Charles ne fit que rire des foibles efforts d'un enfant, et, pour étendre sa puissance, il alla faire la guerre en Toscane, où les Gibelins s'apprêtoient à favoriser Conradin. Florence, Lucques et Pistoye se soumirent, et la

première l'élut Podestat pour dix ans, dédommagement du sénatoriat de Rome, que Henri de Castille lui avoit enlevé.

Les papes avoient introduit le schisme dans l'Empire, et ils prétendoient, en cas de schisme ou de vacance, avoir le droit de régir la Toscane par un paciaïre ou pacificateur, qu'ils nommoient, et à qui cette nomination papale donnoit l'autorité de vicaire-général de l'Empire; Clément conféra cette dignité à Charles, nouveau dédommagement du sénatoriat romain. Charles poursuit ses conquêtes, prend Poggio-Bonzi, sur le chemin de Sienne, à Florence : ce siége l'arrêta longtemps, ainsi que quelques autres expéditions peu importantes qu'il fit en Toscane.

Cependant Conradin arrivoit en Italie, accompagné du duc de Bavière son oncle, du comte de Tirol son beau-père, du jeune Frédéric d'Au-

triche son cousin (1). Il s'arrêta quelque temps à Vérone pour rassembler des troupes, et pratiquer des intelligences, puis s'avança jusqu'à Pavie. Charles essaya de l'y assiéger, et de terminer ainsi cette guerre dès l'origine : une cause, qui a de tout temps fait manquer tant d'expéditions, le défaut d'argent fit manquer celle-ci.

D'ailleurs, Charles étoit rappelé par le pape, et par les événemens, à la défense de ses propres Etats. Conrad, prince d'Antioche, et Frédéric de Castille frère de Henri, avoient fait une

(1) M. d'Egli, qui dit que ce jeune Frédéric d'Autriche étoit fils d'Herman III, marquis de Bade (nous croyons qu'il faut dire Herman V), et qu'il prenoit la qualité de duc d'Autriche, à cause de ses prétentions sur la Basse-Autriche, du chef de Gertrude sa mère, héritière de l'ancienne maison d'Autriche, ne nous explique point d'où provenoit la parenté de ce jeune duc d'Autriche et du jeune Conradin.

descente en Sicile, et avoient battu les lieutenans de Charles : les Sarasins de Lucera, dans la Pouille, arboroient la bannière de Conradin ; Galvan la Lance étoit entré dans Rome, et y avoit déployé les enseignes de ce prince, aux acclamations du peuple ; le pape, alors désabusé sur le compte du prince Henri de Castille, l'excommunia, lui ôta le sénatoriat de Rome, et le rendit à Charles pour dix ans : il aimoit toujours ce roi de Sicile, qu'il regardoit comme son ouvrage, malgré tous les dégoûts que Charles lui avoit donnés ; il voyoit, avec l'indulgence d'un ami, ses erreurs et ses vices ; il ne cherchoit qu'à le servir, le conseilloit toujours bien, et lui pardonnoit tout, jusqu'au mépris de ses conseils.

Conradin n'avoit plus avec lui son beau-père ni son oncle ; ces Princes s'étoient séparés de lui à Vérone et étoient retournés en Allemagne, ap-

paremment pour en amener de nouveaux renforts; il s'avançoit avec Frédéric son cousin, plein de courage comme lui, mais du même âge à-peu-près et de la même inexpérience. Les chefs des Gibelins, exercés à la guerre, éprouvés par le malheur, y suppléoient. Conradin rentra dans Poggio-Bonzi, battit dans la Toscane les lieutenans de Charles; et entrant dans le patrimoine de St. Pierre, passa sous les murs de Viterbe, où Clément, qui depuis longtemps habitoit cette ville, s'étoit mis en état de défense, il n'en eut pas besoin; l'idée d'insulter la demeure du père des fidèles, ne tomba pas même dans l'esprit de Conradin. On dit que ce pape, qui avoit une ame humaine, s'attendrit et ne put retenir ses larmes en voyant ce jeune prince aimable, courageux, digne de sa naissance, armé pour la cause la plus légitime, courir peut-être à une perte

inévitable et prochaine. L'entrée de Conradin dans Rome fut un triomphe; Galvan la Lance et Henri de Castille se joignirent à lui; à son approche, Charles d'Anjou leva le siége de Lucéra qui l'occupoit depuis longtemps. Les deux armées furent enfin en présence dans la plaine de Tagliacozzo, sur les confins de l'Abbruzze. Conradin avoit environ trente mille hommes, Charles n'en avoit guères que dix mille; il est vraisemblable que l'impétueux Charles, qui ne connoissoit que la valeur et la force, auroit perdu cette bataille et s'y seroit perdu lui-même, lorsque la fortune sembla lui adresser le seul homme peut-être qui pût la lui faire gagner, en soumettant sa bravoure fougueuse aux lois de la prudence et de l'industrie militaire; c'étoit Erard de Valeri, vieux chevalier françois, à qui ce mélange de valeur et d'adresse, perfectionnées par une longue expé-

rience, avoit procuré beaucoup de gloire dans les guerres de la Terre-Sainte; son grand âge, qui eût encore bravé les dangers de la guerre, ne lui permettant plus d'en soutenir les fatigues, il retournoit en France pour y jouir du repos. Passant par l'Italie, il alla rendre des devoirs au roi de Sicile et lui demander ses ordres pour la France, il le trouva partant pour l'Abbruzze. Le roi le regardant comme envoyé à son secours par le Ciel même, le pria de le suivre et de l'aider de ses conseils dans cette expédition; Erard allégua, pour s'en défendre, le motif même qui le ramenoit en France: il ne pouvoit plus désormais songer qu'au repos; mais les instances de Charles furent si pressantes, qu'il fallut se rendre et l'accompagner. Charles, en faisant parler ce vieux héros sur ses expéditions de la Terre-Sainte et sur ses exploits toujours heureux, parce qu'ils

n'étoient jamais abandonnés ni aux caprices de la fortune, ni à l'instinct aveugle d'une valeur indisciplinée, se confirma de plus en plus dans l'idée qu'Erard seul sauroit tirer parti du petit nombre de ses troupes; qu'il devoit se laisser diriger et modérer par lui, et lui abandonner entièrement la conduite de cette affaire. Erard partagea cette petite armée en trois corps, comme avoit fait Conradin, mais il n'en montra que deux et cacha le plus considérable, dans lequel il se plaçoit avec le roi, derrière une chaîne de montagnes, où l'armée de Conradin, qui occupoit la plaine, ne pouvoit l'apercevoir. C'étoit diminuer encore, aux yeux des ennemis, l'apparence de son armée, et leur inspirer un excès de confiance où il vouloit les amener. Pour les tromper encore sur le poste que le roi occupoit dans l'armée, il fit prendre les armes de Charles et les autres mar-

ques de la royauté à Henri de Cosence, maréchal de France, qui commandoit le premier corps où étoient les Provençaux et les Italiens; le second étoit formé par l'élite de la noblesse françoise.

Henri de Castille et Frédéric d'Autriche attaquent le premier corps et le rompent; le maréchal de Cosence, qu'on prenoit pour le roi, entouré de toutes parts, et ne se rendant pas, est tué sur la place, et Conradin se crut désormais sans rival. Il s'avance avec ses Allemands, pour achever la défaite des Provençaux; et le corps des François s'ébranlant pour rétablir le combat, il fond sur lui avec vigueur et est reçu de même. Ici la victoire fut longtemps disputée; mais enfin, accablés par le nombre, les François prirent la fuite en désordre, et les deux corps de l'armée de Charles étant ainsi détruits ou dissipés, Conradin se crut sans en-

nemis, ses Allemands coururent au pillage; c'est ce qu'Erard de Valeri avoit prévu, et c'est-là qu'il les attendoit.

Pendant le combat, Erard eut bien de la peine à contenir l'impatience de Charles; celui-ci étoit toujours prêt à lui échapper et à oublier sa résolution; mais lorsqu'il vit ces deux corps enfoncés et dispersés, peu s'en fallut que toute sa confiance dans Erard ne l'abandonnât; il alloit s'élancer sur les vainqueurs, et leur arracher la victoire ou périr au milieu d'eux. A tous ces traits d'impatience, Erard, toujours calme et ferme, ne répondoit qu'un mot : *Sire, il n'est pas encore temps.* Charles écumoit de colère, et s'arrêtoit cependant. Enfin, lorsqu'Erard vit les Allemands dispersés pour le pillage, pleins de sécurité sur le sort de la journée, et regardant non seulement la bataille comme finie, mais le roi comme mort: *Partez, Sire*, s'écria-t-il,

il est temps. Charles, à ce signal, si longtemps attendu, sort de son embuscade, fond sur les Allemands qui ne s'attendoient à rien : une partie des fuyards retourne au combat en le voyant rétabli, et se range sous la bannière de Charles. Les Allemands surpris, étonnés, et ne concevant pas d'où provenoient ces nouveaux ennemis, ignorant et leur nombre et leurs ressources, s'effrayent et s'enfuyent à leur tour. Conradin, Frédéric d'Autriche, Galvan, dit la Lance, font d'inutiles efforts pour les rallier, et sont entraînés dans leur fuite. Charles ne songeoit plus qu'à les poursuivre; Erard, qui savoit tout prévoir, l'arrête. *C'est ici, Sire*, lui dit-il, *qu'il faut plus que jamais tenir vos troupes en bataille et dans le meilleur ordre, vous n'avez pas encore vaincu.* En effet, on vit bientôt reparoître Henri de Castille avec ses Espagnols, revenant de la poursuite des

Provençaux, et cherchant à joindre Conradin, dont il ignoroit la défaite et la fuite. Il fallut renouveler le combat; les Espagnols étoient supérieurs en nombre; ils marchoient en bon ordre, et les rangs très-serrés, Charles pouvoit encore se voir arracher la victoire. Tandis qu'il les chargeoit avec son impétuosité ordinaire, et *comme un lion avide de sa proie*, dit un auteur du temps, Érard, pour l'aider, quitte un moment le rôle d'un sage général et prend celui d'un aventurier; il se détache de l'armée avec un peloton des plus braves chevaliers, fait une attaque violente qui attire, de son côté, l'attention et les coups des Espagnols; ensuite il se retire comme en désordre, mais avec tant d'art, et si à propos, que sa retraite eut tout l'air d'une véritable fuite; les Espagnols y furent trompés, et se mirent à le poursuivre d'abord avec quelque précaution; puis,

avec plus de confiance, on les entendoit crier d'une voix triomphante : *Ils sont à nous.* Cependant, leurs rangs se relâchèrent et s'éclaircirent. Charles alors les prit à son avantage; Erard, de son côté, tourne bride, fait un détour, et revient les attaquer en flancs; l'action devint très-vive et très-opiniâtre; il s'y fit, de part et d'autre, dit M. d'Egli, des exploits, tels qu'on en devoit attendre des deux plus braves nations du monde. Ce fut-là que se distingua, surtout parmi les François, Guy de Montfort, petit-fils du vaillant et cruel Simon de Montfort, et quatrième fils du comte de Leicester. Mais au plus fort de ses exploits, par la violence de ses mouvemens, son casque tourne au point que la visière se trouvoit derrière sa tête, et qu'il ne voyoit plus; en cet état, il combattoit toujours, comme fit depuis à la bataille de Crécy, Jean l'Aveugle, roi de Bo-

hême; ses coups portoient au hasard sur les amis et les ennemis, et ne pouvant ni éviter, ni repousser ceux qu'on lui portoit, il alloit être tué comme le fut le roi de Bohême. Personne n'osoit en approcher pour le tirer de cette situation cruelle, ses coups écartoient tout le monde. Erard seul entreprit de le sauver; il reçoit un premier coup si terrible, qu'il ne dut la vie qu'à la bonté de ses armes; Montfort alloit redoubler, lorsqu'il reconnut, à la voix, le généreux libérateur qui se dévouoit pour lui. Erard lui détacha son casque, et lui sauva la vie en lui rendant la lumière.

Le sort du combat restoit toujours incertain; les Espagnols étoient si fermes à cheval, qu'on ne pouvoit les renverser; si serrés, qu'on ne pouvoit les rompre; si bien armés de toutes pièces, qu'ils n'avoient guères de blessures à craindre. L'impatience des François

çois décida enfin la victoire; *il faut ici*, s'écrièrent-ils, *se servir de ses bras et non de ses armes*; ils se jetèrent sur les Espagnols, les saisirent au corps par une manœuvre usitée dans les tournois, et en démontèrent un si grand nombre, qu'ils mirent cette cavalerie en désordre; elle se débanda, prit la fuite, et finit par entraîner Henri lui-même, qui cherchoit encore à la rallier. Cette affaire décisive, est du 23 août 1268.

Charles, en mémoire de ce succès, fonda dans la plaine de Tagliacozzo, un monastère de l'ordre de Cîteaux, sous le nom de *Sainte Marie de la Victoire*. Il fut détruit quelques années après par un tremblement de terre, ce que les superstitieux voulurent regarder comme un présage que la maison d'Anjou ne prospéreroit pas. L'érection de ce monument étoit, de la part de Charles, une imitation de ce qu'a-

voit fait Philippe Auguste son aïeul, et St. Louis son frère, en mémoire de la bataille de Bovines. L'aïeul avoit voué au milieu du péril, et le petit-fils, en exécution de ce vœu, avoit construit l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire, près de Senlis, solitude agréable, située entre la plaine fertile du Valois, des eaux abondantes, et la vaste forêt de Châlis et d'Ermenonville, contiguë à celles de Chantilly et d'Halatte. Ce précieux monument subsisteroit encore sans les ravages de la barbarie de ces derniers temps; on n'en voit plus que les tristes ruines.

Charles pouvoit vaincre comme son aïeul et son frère : il pouvoit, comme ce saint frère, élever des temples à Dieu; mais l'objet de ce même acte de piété chez les deux frères, étoit bien différent : la victoire de la Tagliacozzo ne profitoit qu'à l'ambition de Charles, une usurpation en étoit le fruit; à la

bataille de Bovines, où Philippe Auguste avoit fait le vœu acquitté par St. Louis, il s'agissoit du salut et de l'honneur de la France; les destructeurs auroient dû s'en souvenir, si les destructeurs se souvenoient de quelque chose, s'ils savoient même quelque chose.

De plus, Philippe Auguste et St. Louis ne souilloient point leurs victoires par des cruautés; voyons quelle fut à cet égard la conduite de Charles d'Anjou.

Il fit rechercher partout les chefs ennemis, il voulut les avoir tous en sa puissance, et ce n'étoit pas pour leur pardonner.

Le premier qui tomba entre ses mains fut le prince Henri de Castille. Comme il n'avoit cessé de fuir, sans s'arrêter, depuis le lieu du combat, jusqu'au Mont Cassin, dans un espace d'environ quarante milles d'Italie, ou quinze à dix-huit lieues de France, il y ap-

portoit la nouvelle de la bataille; il voulut faire croire que Conradin l'avoit gagnée, et que lui-même (Henri) avoit tué Charles de sa propre main; mais l'état d'abandon et de désordre où il paroissoit, le trouble même et l'agitation qu'on lisoit sur son visage, démentoient ses discours; son récit fut suspect, l'abbé du Mont Cassin le fit arrêter; et quand la vérité fut connue, il le livra au vainqueur, mais sous la promesse expresse que Henri ne perdroit point la vie.

Conradin et le duc d'Autriche Frédéric, Galvan la Lance et Galéot son fils, et plusieurs gentilshommes, tant allemands qu'italiens, tous déguisés en paysans, furent quelque-temps errans et cachés dans les montagnes; ils gagnèrent avec peine le bord de la mer, et parvinrent à un bourg nommé Astura, sur la côte de la Campagne de Rome. Le château de ce bourg appar-

tenoit à un seigneur romain de la maison de Frangipani. Il avoit vu ces paysans s'embarquer, et leur avoit trouvé un air noble qui s'accordoit mal avec leurs habits, et de plus un air étranger; il savoit la victoire de Charles, il alla s'imaginer que ces paysans, qui s'embarquoient pour la Sicile, où Conrad, prince d'Antioche, et Frédéric de Castille avoient encore un parti puissant, pourroient bien être Conradin et sa suite; des idées de fortune vinrent le saisir; ils étoient déjà en mer, il se met à leur poursuite, les atteint, les arrête et les mène lui-même à Charles, qui récompensa ce service par le don de plusieurs belles terres aux environs de Bénevent. Frangipani s'établit à Naples, et fut la tige des Frangipani de ce royaume.

Cet homme avoit rendu à Charles un service de prévôt et d'alguazil; Erard de Valeri, qui l'avoit servi en

héros, se montra tel jusqu'au bout, en refusant toute récompense; Charles lui offroit les comtés d'Amalfi et de Sorrento : « Je ne suis pas venu à Tagliacozzo, lui dit Erard, pour m'enrichir, » mais pour vous plaire, pour vous » servir, et pour donner à votre grand » courage la seule leçon qu'il puisse encore recevoir de ma longue expérience, celle de se modérer ».

Il auroit dû y ajouter celle d'user de la victoire avec magnanimité. Charles sembla n'avoir voulu vaincre, que pour être craint et haï. Tous les partisans de la maison de Suabe périrent dans les supplices; on employa pour les découvrir les plus noires trahisons et les plus basses perfidies. Des villes s'empressoient de leur offrir un asyle, et c'étoit pour les livrer au tyran; Lucéra fut réduite à capituler, les Sarasins furent dispersés de côté et d'autre. La veuve et les enfans de Mainfroy tombèrent

entre les mains de Charles, qui les fit enfermer au château de l'Œuf. Sibile et Mainfroy son fils y périrent de faim et de misère; pouvoit-on pousser plus loin la bassesse et l'indignité de la vengeance? Béatrix, fille de Sibile et sœur du jeune Mainfroy, ne recouvra sa liberté que longtemps après, à la faveur d'une autre révolution dont il sera parlé.

Tant que Conradin avoit été libre et à la tête d'une armée, Conrad, prince d'Antioche, son cousin germain, petit-fils, comme lui, de l'empereur Frédéric II, mais par un bâtard, rendoit hommage aux droits légitimes de Conradin, et c'étoit au nom de ce prince qu'il avoit soumis une grande partie de la Sicile; depuis la captivité de Conradin, c'étoit en son propre nom qu'il prétendoit agir; il réclamoit la couronne de Sicile, comme seul rejeton libre et armé de la maison de Suabe; il étoit désor-

mais la seule espérance des Gibelins, et c'étoit auprès de lui qu'ils se rangeoient en foule. Frédéric de Castille l'avoit jusqu'alors secondé avec succès; tout changea tout-à-coup à l'arrivée d'une armée que Charles envoya dans cette île sous la conduite de divers chefs, dont les principaux étoient ce Guy de Montfort, qui s'étoit tant signalé à Tagliacozzo, et Philippe son frère. Alors Frédéric de Castille s'embarqua et s'enfuit, les Gibelins se dissipèrent, les villes se soumirent; Conrad assiégé dans une forteresse, y est forcé et pris par Guy de Montfort, qui non moins héritier de la cruauté que de la valeur de Simon de Montfort, n'eut pas honte de faire pendre Conrad, après s'être donné le plaisir de lui faire crever les yeux. Il fit le même traitement aux plus zélés partisans de la maison de Suabe, et cette conduite fut fort agréable au roi de Sicile.

Il faut pourtant rendre justice à ce roi, ou à ce tyran ; il comptoit apparemment ses promesses pour quelque chose ; ce qui n'est guères dans les mœurs ni dans le code des tyrans ; il tint parole à l'abbé du Mont Cassin, et n'attenta point aux jours de Henri de Castille ; il est vrai qu'il le fit condamner à une prison perpétuelle, et qu'elle l'eût été, si vingt-cinq ans après, Sanche III, roi de Castille, son neveu, n'eût obtenu sa liberté de Charles le Boîteux, roi de Naples, fils de Charles d'Anjou.

Galvan la Lance, et deux fils qu'il avoit ; Barthélemi, comte d'Agnane, comme lui oncle de Mainfroy, et deux fils qu'il avoit aussi ; Jourdain, comte de Mapello, aussi parent du même Mainfroy ; Gérard, comte de Pise, chef des Toscans, qui avoient suivi le parti de Conradin, eurent tous la tête tranchée ; neuf barons du royaume de

Sicile, furent pendus. Ces hideux spectacles furent donnés à la ville de Naples pendant plusieurs jours.

La destinée de ces malheureuses victimes des vengeances politiques, ou plutôt anti-politiques, auroit pu être celle du célèbre Rodolphe de Hasbourg, tige de la maison d'Autriche, et qui fut élu empereur quatre ou cinq ans après (en 1273). Il étoit à la bataille de Tagliacozzo, dans le parti de Conradin; il tomba entre les mains d'un Italien, qui le relâcha pour de l'argent, à ce que rapporte une ancienne chronique; et elle ajoute que cet Italien s'étant brouillé avec une femme qu'il entretenoit, et qu'il avoit mise dans la confidence de ce fait, cette femme, pour se venger, alla le dénoncer, et qu'il fut pendu, comme traître au pape et au roi de Sicile.

Il restoit à décider du sort de Conradin et de Frédéric, duc d'Autriche.

Quand l'usurpateur est maître, il opprime les princes légitimes ; c'est la règle dans la politique vulgaire, qui n'a jamais pu comprendre que le mal produit le mal, et que le crime appelle la vengeance. Charles d'Anjou ne fut pas usurpateur et tyran à demi. Pour n'avoir plus à redouter les droits de l'héritier légitime, il l'envoya au supplice, avec son compagnon d'armes et d'infortune, le duc d'Autriche : ils furent condamnés comme criminels de haute - trahison. Lorsque Robert de Bari, chef de la justice à Naples, eut la lâche insolence de leur lire ce coupable arrêt, *malheureux!* lui dit le jeune Conradin, *tu oses nommer traître ton maître que tu as toi-même trahi !* On ajoute que le comte de Flandre, Robert III, quoique gendre du roi Charles, ne put entendre cette lecture sans indignation, et que, fondant sur Robert de Bari, il lui donna un coup de poi-

gnard, dont celui-ci ne mourut pas. Les historiens rapportent, qu'on fit assister ces deux illustres victimes à une messe qui se célébroit d'avance pour le repos de leurs ames, dans une chapelle tendue de noir, circonstance sur laquelle le nouvel historien de Provence (M. Papon) élève quelques doutes. Arrivé sur l'échafaud, Conradin harangua le peuple d'un ton noble et ferme; il réclama ses droits, plaignit ses sujets de l'esclavage, où ils étoient réduits, vit couler leurs larmes, en parut reconnoissant, et loin de leur reprocher sa mort, qu'ils n'empêchoient pas, demanda que son sang suscitât des vengeurs qui les arrachassent à la tyrannie; il jeta son gand dans la place, comme un gage d'investiture, pour quiconque oseroit le venger. Ce gand fut relevé par un chevalier aragonnois, et porté au roi d'Aragon, dont le fils avoit épousé la fille de Mainfroy.

Le duc d'Autriche fut exécuté le premier. A ce spectacle, la fermeté de Conradin l'abandonna ; il déploya toute la sensibilité d'une ame jeune et tendre ; il se précipite sur la tête sanglante de son ami, la couvre de baisers et de larmes, lui demande mille fois pardon de l'avoir entraîné dans sa chute ; il se ressouvint aussi de sa mère, dont la douleur, à son départ, présageoit sa destinée, et qui ne pourroit peut-être pas survivre à ce malheur. Troublé de ces funestes idées, empressé de s'y arracher, il se jette à genoux, et reçoit le coup mortel. Ainsi périt Conradin à dix-sept ans, dans sa capitale, au milieu de ses sujets, le 26 octobre 1269.

Sa malheureuse mère, au premier bruit de sa captivité, accouroit pour payer sa rançon, elle arriva trop tard.

On voit encore, dit-on, dans la place du marché de Naples, une chapelle qu'on prétend avoir été bâtie sur le lieu

même où Conradin avoit eu la tête tranchée, et où l'on croit qu'il a été enterré. L'exécuteur de la justice conserve, dit-on, dans cette chapelle, les instrumens de son métier.

On assure que Charles avoit pris conseil de Clément IV, sur le parti qu'il devoit suivre à l'égard de Conradin, et que Clément répondit que la vie de l'un étoit la mort de l'autre; cette réponse n'étoit guères dans les mœurs de ce pontife indulgent; mais il est possible que les erreurs machiavélistes, qui existoient si longtemps avant Machiavel, l'aient entraîné jusques-là.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Encore Charles I, comte d'Anjou, et pour compétiteur l'infant, depuis roi d'Aragon, don Pèdre ou Pierre III.

APRÈS tant de cruautés, Charles se crut bien affermi sur le trône de Sicile. Il ne restoit du sang de Suabe que Constance et Béatrix, filles légitimes du bâtard Mainfroy, Béatrix étoit toujours enfermée au château de l'Œuf; mais Constance, qui étoit l'aînée, et à qui appartenoit le droit héréditaire, avoit porté ce droit à Pierre d'Aragon son mari, et c'est le titre primordial de la maison d'Aragon.

A ce titre se joignoit cette investiture chevaleresque donnée par Conradin sur l'échafaut à son vengeur, quel qu'il pût être. Ce dernier cri de l'innocence opprimée, de la justice violée, de la royauté profanée, formoit à lui

seul un des titres les plus respectables qui puissent exister parmi les hommes.

On ne pouvoit opposer à Constance la bâtardise de Mainfroy son père ; elle n'étoit un titre d'exclusion ni en Espagne, ni en Italie.

Mais la postérité masculine de Suabe étoit éteinte ; Charles étoit tranquille et les papes contens.

Béatrix de Provence, femme de Charles I, étoit morte en 1267, n'ayant porté qu'environ deux ans ce titre de reine qu'elle avoit tant ambitionné. Le mercredi, 28 juin 1266, veille de la fête de S. Pierre et S. Paul, elle avoit fait un testament par lequel traitant ses trois filles, Blanche, Béatrix et Isabelle, comme avoient été traitées ses trois sœurs, c'est-à-dire, réduisant leurs droits héréditaires à une somme d'argent ; elle instituoit pour son héritier aux comtés de Provence et de Forcalquier, Charles II d'Anjou, dit *le*

Boiteux, son seul fils, disposition plus sage et plus juste que celle dont elle avoit été elle-même l'objet, au préjudice de ses sœurs aînées. Charles I se remaria; il épousa Marguerite de Bourgogne, comtesse de Tonnère, fille d'Eudes, comte de Nevers, fils de Hugues IV, duc de Bourgogne, et il partit pour la croisade où saint Louis son frère l'appeloit; il lui amenoit de belles troupes et des secours de toute espèce. Il débarque sur le rivage d'Afrique, et annonce son arrivée par le son des trompettes. On ne lui répond pas, personne ne vient au-devant de lui. Surpris de ce silence et de cet abandon, et soupçonnant quelque malheur, il laisse son armée sous la conduite de ses lieutenans, court à toute bride vers le camp, et mettant pied à terre à la vue du pavillon royal, il y entre avec inquiétude. Le premier objet qui s'offre à ses regards est le corps du roi son

frère étendu sur la cendre, où il venoit d'expirer (le 25 août 1270). Saisi de la plus vive douleur, il se prosterne aux pieds de ce saint roi, les baise avec une dévotion tendre et les arrose de ses larmes. On ne peut refuser à sa tendresse et à sa douleur la grace qu'il demandoit de conserver quelques restes d'un frère, qui méritoit d'être ainsi regretté, mais qui eût mérité surtout d'être imité. Il obtint ses entrailles qui furent enterrées à l'abbaye de Montréal, en Sicile, près Palerme.

Il le vengea ensuite sur les Sarasins, contre lesquels il n'avoit pu le servir; il les combattit avec sa valeur et son succès ordinaires, et réduisit le roi de Tunis à lui payer tribut, comme il l'avoit payé aux rois de Sicile, prédécesseurs de Charles.

Le retour en Europe fut plus triste encore que le voyage en Afrique. Une tempête fit périr plus de quatre mille

croisées avec une grande partie de la flotte; mais la partie de cette flotte où étoient les trois rois, Philippe III, dit le Hardi, roi de France, Charles, roi de Sicile, et le roi de Navarre, Thibaud V, gendre de St. Louis, arriva heureusement en Sicile et entra au port de Trapani. Le roi de Navarre y mourut au bout de quinze jours de maladie; Philippe passe à Palerme, où il est reçu magnifiquement par le roi de Sicile son oncle; mais à peine est-il passé dans la Calabre, qu'Isabelle d'Aragon sa femme, fille de Jacques I, et sœur de l'Infant don Pèdre, tombe de cheval, fait une fausse couche et meurt à Cosence. Alphonse, comte de Poitiers, frère de St. Louis, et la comtesse Isabelle de Toulouse, fille de Raymond VII, moururent aussi dans ce même retour, à Savone ou à Gênes. On rapportoit encore en France les restes du prince Jean, quatrième fils de

St. Louis, qui avoit épousé une princesse de Bourgogne, sœur aînée de la nouvelle reine de Sicile, et ceux d'Alphonse, comte d'Eu, fils de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et ceux encore de Pierre de Villebéon, chambellan de St. Louis, cher à son maître, et qui alloit être enterré à ses pieds dans l'église de S. Denis.

Un autre malheur, produit d'un grand crime, vint encore ajouter à la tristesse de ce retour des croisés en Europe. Le comte de Leicester, Simon de Montfort, avoit été le tyran du roi d'Angleterre, Henri III son beau-frère; il l'avoit fait prisonnier; Edouard, fils de Henri III, avoit délivré et vengé son père à la bataille d'Evesham, où Leicester avoit péri. Richard, roi des Romains, frère de Henri III, et Henri dit d'Allemagne, fils de Richard, avoient été dans les intérêts de leur maison contre Leicester, et avoient, disoit-

on, conseillé, desiré et approuvé la mort de cet usurpateur. C'en fut assez pour que ce Guy de Montfort, dont nous avons vu les exploits à Tagliacozzo, et les cruautés en Sicile, rencontrant Henri d'Allemagne à Viterbe, se crut permis, pour venger à son tour le comte de Leicester son père, d'assassiner le prince anglois au pied des autels, dans l'église de St. Laurent de Viterbe, avec l'aide de Simon de Montfort son frère. Henri pris au dépourvu, et sans armes, tenoit l'autel embrassé; Guy de Montfort lui coupa le poing pour l'en arracher, et lui ayant donné un premier coup de poignard, le traîna tout sanglant hors de l'église, où il l'acheva de plusieurs coups, tandis que ce malheureux prince, à genoux, le supplioit, au nom de J.-C., d'oublier le passé, et de ne pas ranimer les haines éteintes. L'assassin s'enfuit en Toscane avec une escorte de cavalerie, et il y trouva un asyle.

Les papes qui faisoient alors leur séjour à Viterbe, étoient les vengeurs naturels de ce crime; Guy de Montfort étant tombé peu de temps après entre leurs mains, fut enfermé; mais ce barbare avoit de grands talens pour la guerre. Un pape ambitieux, (Martin IV) eut besoin de lui dans la suite et le mit en liberté.

Le pape Clément IV étoit mort le 29 novembre 1268. De ses quatre successeurs immédiats, Grégoire X, Innocent V, Adrien V, Jean XXI, les trois derniers disparurent dans l'espace d'une année; le premier ne fut occupé que du projet d'une nouvelle croisade, qui n'eut point lieu, et du soin de contenir l'ambition de Charles. Ce prince, non content du royaume de Sicile et de Naples, vouloit régner à Rome, et être la seule puissance dominatrice en Italie; il vouloit encore étendre ses conquêtes au-dehors; il

n'aspiroit pas à moins qu'à l'Empire de Constantinople, soit pour lui, soit pour sa famille. Ce qu'on appelle l'*Empire des Latins*, c'est-à-dire l'Empire des François, fondé en 1203, à Constantinople, par les François et les Vénitiens, venoit d'être détruit en 1261, par Michel Paléologue, qui rétablit l'Empire des Grecs. Le dernier empereur latin, détrôné par Michel Paléologue, étoit Baudouin II, de la branche de Courtenay, de la maison de France; celui-ci avoit marié Philippe son fils, à Béatrix, seconde fille de Charles. Le roi de Sicile vouloit rétablir sur le trône des Latins le père de son gendre. Il paroît que Clément IV, ce tendre ami de Charles, étoit favorable à ce projet, et que c'étoit dans cette vue qu'il avoit proposé le mariage de Philippe avec Béatrix; mais Michel Paléologue eut l'adresse de mettre dans ses intérêts les successeurs de Clément, en leur faisant

espérer la réunion, c'est-à-dire la soumission de l'église grèque à l'église latine, ce qui joint aux inquiétudes que leur donnoit la puissance toujours croissante de Charles, les refroidit entièrement sur cette conquête de Constantinople. Charles, déjà possesseur en Italie d'un grand et beau royaume, auquel même des puissances d'Afrique payoient tribut, régnoit, en quelque sorte, à Rome, par le sénatoriat, et disposoit d'ailleurs de toutes les villes guelphes de l'Italie, qui étoient et les plus nombreuses et les plus puissantes de cette contrée; ses vaisseaux lui assuroient l'empire de toutes les mers voisines; des troupes considérables, bien aguerries, bien exercées, commandées par d'habiles capitaines, étoient toujours prêtes à se porter partout; Charles possédoit d'ailleurs en France, l'Anjou, le Maine, la Provence, à laquelle la comtesse de Poitiers sa belle-

sœur,

sœur, femme d'Alphonse, venoit d'ajouter, par son testament, le comtat Vénaissin; et il n'avoit pas moins la faveur de Philippe le Hardi son neveu, qu'il n'avoit eu celle de St. Louis son frère. Il s'agrandissoit du côté de la mer comme sur la terre; il s'étoit emparé de l'île de Malte et de celle de Corfou. Marie, princesse d'Antioche, lui avoit cédé ses droits, quels qu'ils fussent, à la couronne de Jérusalem, et il en avoit pris possession par un lieutenant; s'il venoit encore à conquérir l'Empire de Constantinople, il n'y avoit plus de puissance dans le monde à laquelle il ne devînt redoutable, mais il touchoit au moment où toute cette grandeur alloit avoir un terme.

Le pape Nicolas III, de la maison des Ursins, nommé le 25 novembre 1277, parut d'abord assez favorable à Charles; il commença par le réconci-

lier avec l'Empereur Rodolphe de Hasbourg qui sembloit prêt à entrer en guerre avec Charles dont il se plaignoit, et qui se plaignoit de lui. Charles conservoit et exerçoit toujours le vicariat de l'Empire en Toscane, quoique, l'Empire n'étant plus vacant, il n'y eût plus lieu au vicariat. Rodolphe, de son côté, contestoit à Charles les comtés de Provence et de Forcalquier, prétendant qu'ils étoient réunis à l'Empire par la mort de Raimond Bérenger, dernier comte, qui n'avoit laissé que des filles. La transaction fut aisée à faire, Charles abandonna le vicariat de l'Empire, et Rodolphe le laissa en possession de la Provence et de ses dépendances sous la suzeraineté de l'Empire.

Charles, dans le cours de ses cruautés contre les partisans de Conradin, avait fait trancher la tête au mari d'une nièce du Pontife; Charles, d'ail-

leurs, et Philippe le Hardi s'étoient opposés à son exaltation, parce qu'ils vouloient un pape françois. Mais ces motifs de ressentiment cédoient à un motif plus puissant qu'avoit le pape de ménager le roi de Sicile; sa plus forte ambition étoit de s'allier à la maison royale de France: il demandoit, pour Bertold son neveu, une des filles du prince de Salerne, Charles le Boiteux, fils du roi de Sicile. La fierté du sang de France s'indigna de cette proposition, qu'un historien françois moderne qualifie de témérité. *Quoiqu'il ait la chaussure rouge*, répondit avec dédain le roi de Sicile, *son sang n'en est pas devenu plus digne d'être mêlé avec celui de la maison royale de France.* Ce refus et cette réponse, qui vraisemblablement ne fut pas ignorée du pape, achevèrent d'ulcérer son cœur contre Charles, qui, de son côté, avoit cependant aussi de fortes raisons de le ménager. C'étoit ses

projets sur Constantinople, dont il ne pouvoit se détacher et pour lesquels il avoit besoin de la faveur et de l'adjonction du saint siége; il s'attacha donc à réparer ses torts réels ou prétendus envers le pape, par la soumission, en apparence, la plus parfaite aux ordres que Nicolas affecta de lui donner avec toute la hauteur propre à réveiller la sienne. Le pape, au lieu de lui annoncer sa renonciation au vicariat de l'Empire, comme une condition exigée par Rodolphe pour l'accommodement, lui ordonna, par son autorité pontificale, de quitter ce vicariat; Charles obéit et rappela son lieutenant. Nicolas lui ordonna ensuite de quitter de même le sénatoriat de Rome; Charles le quitta. Nicolas cherchoit à le rendre désobéissant et réfractaire, pour avoir un prétexte de le dépouiller du royaume de Sicile, comme vassal rebelle : il lui envoyoit des légats chargés de le révolter

par leurs hauteurs, et de le surprendre par leurs intrigues; il les combla d'honneurs et sut éviter tous leurs pièges. « Tout autre, mandoit un de ces légats » au pape, tout autre seroit tombé » dans nos filets; mais pour celui-ci, » nous n'en viendrons jamais à bout ». Le pape lui-même ne put s'empêcher de dire : *Cet homme a le bonheur de la maison de France, qu'il tient de ses pères; le génie d'Espagne, qu'il tient de la reine Blanche sa mère : il faut encore qu'il ait contre nous ce qu'il tient de nous-mêmes, la sagesse de conduite et de discours qu'il a puisée dans le commerce du saint siége.* Privé de prétextes, le pape n'en fut que plus ardent à chercher des moyens d'enlever la Sicile à ce vassal trop puissant, qui l'irritoit encore par ses soumissions politiques. Le roi d'Aragon fut sa ressource : c'étoit alors ce Pierre III qui avoit épousé Constance, fille de Mainfroy, et à qui le gand de Conradin, jeté

du haut de l'échafaud, avoit été porté; il réunissoit donc tous les droits de la maison de Suabe, et étant monté depuis 1276 sur le trône d'Aragon, il étoit en état de les faire valoir. On ne pouvoit l'accuser de trop d'empressement à les réclamer; mais il avoit trouvé le moment favorable, pour avoir su l'attendre. Charles ne s'étoit pas corrigé de son despotisme et de ses violences; ses prospérités l'avoient enivré et aveuglé. Le poids des impôts étoit accablant, les peuples y succomboient, la noblesse s'en indignoit; les François, en possession de tous les emplois, en abusoient pour s'enrichir, non seulement par des extorsions, mais par des tyrannies insupportables; les parens n'étoient plus les maîtres de leurs enfans; quand ces enfans étoient riches, on les marioit contre le gré de leur famille et contre le leur, à ceux qu'il plaisoit à ces tyrans de favoriser. Les

plaintes que tant d'injustices faisoient quelquefois porter au pied du trône, étoient repoussées avec mépris et menaces : ces murmures, avant-coureurs des révolutions, se faisoient entendre de toutes parts ; mais ce qui étoit surtout insupportable aux Siciliens, et ce qui, plus que tout le reste, leur rendoit les François odieux, étoit la liberté que ceux-ci prenoient avec leurs femmes. C'étoit les blesser dans la partie la plus délicate et la plus sensible du caractère national, la jalousie.

Les Siciliens n'ayant pu obtenir justice du roi, portèrent en 1279 leurs doléances au pape, père commun des chrétiens, et suzerain de la Sicile ; leurs députés (un évêque et un moine dominicain) furent admis à l'audience du pape, en présence même du roi, qu'ils venoient accuser d'un déni absolu de justice ; l'évêque, suivant le goût du siècle, où tous les discours, même pro-

fanes, étoient toujours entremêlés et précédés de passages de l'Ecriture, prit pour texte ces paroles de l'évangile : *Fils de David, ayez pitié de moi, ma fille est misérablement tourmentée par le démon*, et sans être intimidé par la présence de Charles, il fit le tableau de l'oppression que souffroient les Siciliens ; il pria le pape de les en délivrer et de forcer le roi son vassal à plus de justice. Les députés, en sortant de l'audience, furent insultés par les officiers du roi, le moine fut arrêté, l'évêque échappa, et alla rendre compte à ses commettans du succès de sa mission.

A ces mouvemens se joignit la grande conspiration de Jean de Procida ou Procita, seigneur de l'île de ce nom, près de Naples. Cette conspiration, qui fut conduite avec beaucoup d'adresse, et suivie avec beaucoup de constance, par un homme d'un grand talent et d'un grand caractère, n'a rien de commun

avec ce massacre diffamé dans l'histoire sous le nom de *Vêpres siciliennes*, et qui, à la différence de tant d'autres crimes publics du même genre, n'eut pas du moins le tort d'avoir été prémédité; celui-ci fut l'emportement aveugle d'une populace effrénée, rassasiée d'oppression et d'outrages, et qui ne put se contenir à la vue d'un nouvel acte de tyrannie et de lubricité d'un François, qui rappeloit tous les autres actes semblables; la conjuration de Procida, au contraire, fut l'ouvrage réfléchi et combiné de la politique et de l'expérience. A la vérité la conjuration et le massacre concoururent dans leur principe et dans leur objet, qui étoient de punir l'insolence et les crimes des François; mais jamais le massacre n'entra dans le plan de la conspiration, et les furieux qui exécutèrent ce massacre n'en avoient rien prévu le moment d'auparavant.

Frédéric II et Mainfroy avoient connu et employé les talens de Procida ; l'attachement à la maison de Suabe, prétexte éternel de cruautés et de persécutions contre les Gibelins, avoit fait confisquer ses biens ; un François avoit insulté ou corrompu sa femme : tels étoient, dit-on, les motifs du zèle de Procida dans cette affaire. Il conçut le projet de réunir le pape, l'empereur de Constantinople, le roi d'Aragon, dans une même ligue contre Charles et les François ; le pape y étoit déjà tout disposé par ses griefs contre Charles. Procida, déguisé en moine, va négocier dans toutes ces cours ; il avertit Michel Paléologue des préparatifs qui se font contre lui en Sicile et à Naples, et lui en révèle jusqu'aux moindres détails : il lui peint l'ardeur avec laquelle Charles desire de mettre l'Empire grec dans sa famille, en faisant remonter Philippe de Courtenay son gendre sur le trône

de ses pères; les sollicitations dont il n'a cessé de fatiguer tous les papes, pour les entraîner dans cette entreprise; la facilité qu'il a de disposer des forces de la France et de l'Italie. Procida montre à Paléologue tout son danger pour l'empêcher de s'endormir dans une sécurité funeste; mais il lui montre aussi toutes ses ressources, pour ranimer son courage; un pape, aussi contraire à Charles que les autres lui ont été favorables; un roi d'Aragon, qui, héritier de tous les droits de la maison de Suabe, ne pouvoit, ni par intérêt ni par honneur, laisser l'usurpateur en jouir à sa vue; en Sicile, des peuples mécontens et opprimés, dont la patience étoit à bout, et du soulèvement desquels Procida, qui connoissoit à fond leurs dispositions, et qui les y entretenoit, croyoit pouvoir répondre, et faisoit son affaire. Il passe à la cour du roi d'Aragon, où il n'eut qu'à représenter

ce que ce roi devoit à la mémoire de son aïeul Pierre II, tué par les François à la bataille de Muret; à celle de son beau-père Mainfroy, tué par eux à Bénevent; de Conradin son cousin, immolé sur un échafaud; le devoir que la chevalerie, d'accord avec son intérêt, lui imposoit de venger ce dernier, dont il avoit reçu le gage d'investiture et de vengeance; le devoir non moins sacré de défendre les droits de sa femme. Procida retourne à Rome; il repasse en Sicile, toujours impunément à la faveur de son habit de moine : l'or qu'il avoit su tirer de l'empereur de Constantinople applanit toutes les difficultés; le coup alloit être porté lorsque le pape vint à mourir, le 21 août 1280. Il fut remplacé, le 22 février 1281, par un François, par ce même Simon de Brie, cardinal de sainte Cécile, qui, sous le pape Urbain IV, avoit consommé le traité par lequel le royaume de Sicile

étoit concédé à Charles. Il ne pouvoit arriver rien de plus heureux pour celui-ci, qu'un pareil changement : le nouveau pape (Martin IV) lui étoit entièrement dévoué; mais l'infatigable et inébranlable Procida ne s'étoit pas laissé abattre par ce contre-temps, et prévoyant que les princes, sur l'union desquels il fondoit ses espérances, pourroient en être alarmés, il étoit allé les encourager et leur offrir de nouvelles ressources. Michel Paléologue, qui ne se voyoit que plus menacé par ce changement de pape, fit de nouveaux efforts. Procida, passant ensuite en Espagne, trouva le roi d'Aragon inquiet et incertain; mais l'habile négociateur avoit pourvu à tout : il amenoit avec lui des ambassadeurs de Paléologue, qui fixèrent tout d'un coup les irrésolutions de Pierre, en lui apportant la somme nécessaire pour équiper une flotte, et en lui garantissant les dispositions des Si-

ciliens, dont ils avoient été s'assurer par eux-mêmes jusqu'en Sicile. Procida lui apportoit aussi les pleins pouvoirs des barons de Sicile, avec les invitations les plus pressantes de leur part : l'éloquence de Procida fit le reste. Le roi d'Aragon ne balança plus ; il prit les derniers engagemens avec les Siciliens et les Grecs, et fit ses armemens, en publiant qu'il alloit faire la guerre aux Sarasins. Philippe le Hardi, roi de France, qui avoit eu pour première femme Isabelle d'Aragon, sœur de Pierre III, lui envoya offrir, comme à son beau-frère, des secours d'hommes et d'argent contre les Sarasins, soit qu'il crût en effet à cette destination des armemens du roi d'Aragon, soit que, de concert avec Martin et Charles, il ne voulût que sonder ses dispositions : Pierre accepta l'argent. Mais le pape et le roi de Sicile ne se méprenoient point à l'objet de ses préparatifs. Le pape envoya dire à

Pierre III que l'Eglise étant intéressée à toutes les entreprises dirigées contre les infidèles, il desiroit l'aider de ses conseils et de ses secours dans celle qui se préparoit; il le pria de lui en faire connoître le plan et les mesures, pour qu'il pût y conformer ses démarches: en même temps il lui fit les défenses les plus expresses d'attaquer aucun prince chrétien. Le roi d'Aragon répondit par de grandes maximes de discrétion politique : *que si sa chemise savoit son secret, il la brûleroit; que si sa main gauche devinoit les desseins de sa main droite, il la couperoit.* Cacher ainsi ses projets, c'étoit les découvrir.

Charles affecta de les mépriser, et de suivre toujours les siens. Le pape venoit d'excommunier Michel Paléologue, comme suspect de mauvaise foi dans l'affaire de la réunion des deux églises; Charles envoya des troupes dans l'Épire, pour commencer incontí-

nent la guerre contre l'empereur grec.

Jean de Procida étoit alors en Sicile, disposant tout au soulèvement général. Les barons et les autres chefs du complot, étoient tous rassemblés à Palerme, pour célébrer la fête de Pâques, qui, en cette année, 1282, tomboit au 29 mars. Le moment de faire, ou plutôt de laisser éclater la conjuration, fut déterminé par une cause étrangère; les François coururent au-devant de leur destinée, toujours par leur insolence à l'égard des femmes. Le lundi, lendemain de Pâques (30 mars), il y avoit hors de la ville, à peu de distance, une fête qui attiroit les habitans de Palerme: on partoit pour aller à vêpres. Quelques jours auparavant, sur un de ces bruits sourds qui précèdent les révolutions, St. Remy, qui commandoit dans Palerme, avoit donné ordre d'examiner, sans affectation, si le peuple n'étoit point armé. Un jeune

François, nommé Droguet, vit passer, pour aller à la fête, une jeune femme fort parée et d'une rare beauté, fille d'un homme de condition, nommé Roger de Maître-Ange; il l'insulta brutalement, sous prétexte de regarder si elle n'avoit pas quelqu'arme, quelque poignard caché sous sa robe; le mari, le père accoururent aux cris de cette femme, leurs amis se joignent à eux: les François soutiennent leurs compatriotes; le combat s'engage: on vit alors germer et se développer, avec une effrayante rapidité, les dispositions que les barons, par leurs domestiques et leurs émissaires, avoient répandues ou fortifiées parmi le peuple; ce cri terrible: *Liberté, à mort tous les François*, se fait entendre de tous côtés. Quand cette bête féroce, qu'on appelle *le peuple*, est une fois déchaînée; quand elle entre en fureur, fût-ce par un motif vertueux, elle va commettre mille

crimes pour en punir un ; on poussa la rage de la haine, jusqu'à éventrer les femmes grosses, jusqu'à écraser les enfans sur la pierre, et jamais écrivain n'a pu dire de bonne foi que ces horreurs fussent réservées exclusivement pour les guerres de religion ; objets religieux, objets politiques, tout est égal ; tout dépend de l'instrument qu'on emploie : si cet instrument est la fureur populaire, attendez-vous à revoir toujours les mêmes horreurs ; vous les retrouverez en France, dans les querelles des Armagnacs et des Bourguignons, où il ne s'agissoit point de religion : nous venons de voir jusqu'à quel excès elle peut se porter contre la religion même ; et chacun de nous a pu connoître combien le fanatisme impie est plus horrible encore que le fanatisme dévot.

Le gouverneur de Palerme, St. Remy, voulant se sauver, à la faveur d'un dé-

guisement, est reconnu et assommé; le feu de la révolte se communique en un instant aux villes voisines, Montréal, Carini, Coniglione, Termini; tous les François y sont égorgés le même jour qu'à Palerme. Le lendemain, 31 mars, même massacre dans des villes plus éloignées, à Cefalu, sur la côte septentrionale; à Trapani, à Marsalla, à Mazzara, sur la côte occidentale; cette fureur gagna la côte méridionale, le 1er. avril, à Gergenti, à Alicate. Le dernier acte de cette sanglante tragédie, fut à Catane, sur la côte orientale, le 4 avril; et ce qui est très-remarquable, c'est qu'il eut à Catane la même cause que le premier acte avoit eu à Palerme : un jeune François, nommé Jean Viglemade, voulut faire violence à une femme, nommée Julie Villanelli; le mari entre, et veut punir cette insolence : c'est lui qui est tué; la femme appelle du secours, et crie vengeance;

le peuple s'arme, se jette sur les François, et il y en eut, dans ce seul jour, huit mille d'égorgés.

Un autre François, nommé Louis de Montpellier, avoit enlevé une Sicilienne, femme de condition; le mari eut le plaisir si flatteur pour un Sicilien et pour un jaloux, de poignarder de sa main le ravisseur, qui fut ensuite pendu aux fenêtres du palais du mari.

Ainsi, presque partout la licence des François, et leur insolence envers les femmes, irritée par la jalousie même du pays, furent les causes de leur désastre; ceuxqui échappèrent au carnage se retirèrent dans des châteaux forts, où personne ne leur fournissant de vivres, ils moururent de faim; d'autres prirent l'habit sicilien, pour échapper, à la faveur de ce déguisement; mais la haine est soupçonneuse, et ne s'en tient pas aux apparences; on les faisoit passer par une épreuve à laquelle

ils succomboient presque tous; c'étoit de leur faire prononcer le mot *ciceri*, dont la prononciation est difficile pour les étrangers; ils étoient aussitôt reconnus, et poignardés sans pitié, comme les Ephratéens ou Ephramites, qui prononçoient *Sibboleth* pour *Shibboleth* (1). Il ne faut pourtant pas dire, comme l'abbé Velly, que les Siciliens étoient *des traîtres abominables*, puisque, comme l'abbé Velly l'avoue lui-même, ce massacre n'avoit pas été prémédité; c'étoient des gens opprimés, outragés en toutes manières, poussés à bout, qui perdoient patience, et secouoient le joug. De qui, après tout? d'un usurpateur? Il est vrai que leur manière de le secouer fut cruelle et atroce: nous en avons dit la raison; il falloit, s'il étoit possible, chasser les François, et ne les pas massacrer; mais, dans leur fureur même, les Siciliens

(1) Livre des Juges, chapitre 12, vers. 5 et 6.

conservèrent quelques sentimens d'équité. Deux gouverneurs, qui s'étoient distingués par leur justice et leur humanité, furent non seulement épargnés, mais honorés et traités avec toute sorte d'égards : l'un fut Guillaume des Porcelets, provençal, gouverneur de Calata-Fimi ; l'autre, Philippe Scalambre, gouverneur de la Vallée de Noto, tige des barons de Serravalle. Des peuples soulevés n'ont pas toujours eu cette attention de discerner, le crime et l'innocence, le vice et la vertu (1) ; et la plupart des révolu-

---

(1) Les vertus dans Paris ont le destin des crimes :
Brisson, Larcher, Tardif, honorables victimes,
Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas.
Mânes trop généreux, vous n'en rougissez pas ;
Vos noms, toujours fameux, vivront dans la mémoire ;
Et qui meurt pour ses rois, meurt toujours avec gloire.

HENRIADE. chant 4.

C'est peu de dire qu'*ils ne sont point flétris ;*

tions, loin d'avoir comme celle-ci, pour principe, l'horreur du vice, n'ont que le crime même pour principe et pour objet.

Non seulement ce massacre des *Vêpres siciliennes* étoit étranger à la conspiration, il en dérangeoit même le plan, et en rompoit les mesures; il étoit trop précipité, rien n'étoit prêt; le roi d'Aragon n'étoit pas en état de paroître pour appuyer cette expédition, comme il l'eût fait, s'il y avoit eu du concert; la conjuration de Procida n'eut donc point d'autre part à ce massacre, que d'avoir, en général, disposé le peuple à une révolution

---

disons qu'ils sont à jamais illustrés, et que l'être qui a réuni sur la terre le plus de vertus, de talens, de lumières, de connoissances, d'esprit, de bonté, d'amabilité, de simplicité, en un mot, M. de Malesherbes ne pouvoit desirer une fin plus glorieuse d'une si belle vie.

qu'on espéroit diriger autrement, et sûrement d'une manière moins cruelle. Mais il falloit soutenir cette expédition terrible; la ville de Palerme s'arme, elle remporte un premier avantage sur mer, elle assiége et prend d'assaut Termini : il est presque superflu de dire que la garnison françoise fut égorgée ; le siège ne se faisoit que pour cela. Il ne restoit plus de ville considérable que Messine, qui n'eût pas secoué le joug ; mais elle n'y étoit pas moins disposée que les autres: Un Sicilien, autorisé secrètement, à ce qu'on croit, par le magistrat, parut en armes dans la place, au mépris des défenses récentes du gouvernement; on voulut l'arrêter, il se défendit et il fut secouru : cependant les coupables, ou réputés tels, furent arrêtés, et mis au cachot par ordre du vice-roi, qui ordonna, on ne sait pourquoi, d'y mener aussi leurs femmes. Les croyoit-il complices, ou étoit-ce une

suite

suite des entreprises continuelles des François sur les femmes siciliennes? Le peuple paroît avoir eu cette dernière idée, à en juger par l'empressement avec lequel il courut aux armes, et se jeta sur les François, dont trois mille périrent dans cette fatale journée. Quant au vice-roi, les uns disent qu'il fut promené par dérision dans tous les quartiers de la ville, puis pendu dans la place publique; les autres prétendent qu'il s'échappa : cette incertitude peut laisser espérer qu'il y eut cette cruauté de moins.

Lorsque Charles reçut la nouvelle de cette révolution, il resta longtemps muet d'indignation et de fureur; il lançoit de tous côtés des regards effrayans; il mordoit en silence une canne ou une espèce de sceptre qu'il tenoit à la main : c'étoit un mouvement qui lui étoit familier dans les accès de colère auxquels il étoit fort enclin, mais dont jamais

il n'avoit eu de si juste cause ; il ne sortit de ce silence, que par des sermens affreux de laisser dans la Sicile un monument, à jamais mémorable, de la vengeance des rois et du châtiment des peuples rebelles. Il étoit trop éclairé cependant, pour ne pas voir que c'étoient ses injustices et ses cruautés qui lui avoient attiré ce malheur ; en même temps qu'il préparoit sa vengeance, il voulut, mais trop tard, réparer les torts de son administration ; il donna sur cela quelques ordres insuffisans qui ne produisirent rien : le pape, quoique lié d'intérêt avec lui, ne lui fournit guères d'autres secours que des excommunications contre les rebelles ; Charles avoit dans son armée un cardinal légat qui ne les épargnoit point. Le roi courut avec sa célérité formidable investir Messine, et la pressa si vivement, que les habitans craignant d'être pris d'assaut, demandèrent à ca-

pituler. Le nom de Guillaume *le Bon* étoit toujours celui que les Messinois invoquoient dans leurs misères, son exemple étoit celui qu'ils citoient à tous leurs souverains; ils offrirent de se soumettre, pourvu que Charles, en leur pardonnant le passé, voulût se contenter à l'avenir des tributs dont s'étoit contenté Guillaume *le Bon*, et que les François n'eussent, ni magistrature, ni charge, ni emploi dans leur ville. Tous les chefs de l'armée, le légat même, étoient d'avis que Charles acceptât ces offres; l'orgueil féroce de Charles s'indigna que des rebelles qui avoient, disoit-il, mérité la mort, osassent lui proposer des conditions, comme si toute capitulation ne contenoit pas des conditions réciproques; il déclara cependant, qu'il leur pardonnoit à la prière du légat; mais ce qu'il appeloit leur pardonner, étoit de se faire remettre huit cents ôtages, qu'il ne promettoit

nullement d'épargner, de faire gouverner les Messinois par qui bon lui sembleroit, et de ne rien rabattre des impôts exorbitans qu'il étoit dans l'usage d'exiger d'eux. La réponse des Messinois fut énergique et courte : « *Nous* » *mangerons plutôt nos enfans* (1), *que de* » *souscrire à de pareilles propositions* ».

L'attaque fut terrible, mais la défense, à laquelle tout contribua, jusqu'aux femmes et aux enfans, fut si vigoureuse, qu'elle donna le temps au roi d'Aragon d'arriver avec une flotte, qui avoit pour amiral, Roger de Lauria, le plus grand homme de mer de son temps.

La ville de Palerme, qui avoit donné l'exemple de la révolte, eut un mo-

(1) *Si verò et pater est, comedam, inquit, flebile nati*
Synciput elixi pharioque madentis aceto.
JUVÉNAL. sat. 13.

ment de repentir causé par la crainte, et où elle voulut solliciter l'entremise du pape, pour obtenir grâce du roi de Sicile. Leurs députés, en se présentant devant le pape, lui dirent : *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.* Le pape ne leur répondit que par ces mots de la passion : *Ils l'appeloient roi des Juifs, et ils lui donnoient des soufflets.* La négociation échoua. Quelque temps après, les habitans de Palerme écrivirent au pape : « Vous nous avez refusé la protection » de St. Pierre et la vôtre ; mais celui » qui prend soin de ceux que le monde » abandonne, envoie à notre secours » un autre Pierre en qui nous mettons » notre confiance ». C'étoit le roi d'Aragon, dont on découvroit la flotte du haut des murs de Palerme.

Pierre III, pour l'honneur de ses maximes politiques, et pour cacher, à ce qu'il croyoit, ses desseins, que

tout le monde voyoit, descendit d'abord en Afrique, parce qu'il avoit dit que c'étoit contre les Sarasins qu'il armoit ; il y forma un petit siége, pendant lequel les députés de Sicile vinrent lui offrir leur couronne ; alors, comme si la proposition eût été toute nouvelle pour lui, il la fit examiner dans son conseil ; et quoique le plus grand nombre de voix fût pour le refus, il part à l'instant pour la Sicile, descend à Trapano, se fait couronner à Palerme, marche vers Messine et en fait lever le siége ; Charles écumant de colère, trompé et humilié dans sa vengeance, rentra dans la Calabre où sa présence n'étoit pas inutile pour contenir les peuples que l'exemple de la Sicile pouvoit entraîner. L'amiral de Lauria lui prit vingt-neuf vaisseaux tant grands que petits, et en brûla trente autres à la rade de Catane. Ce fut alors que les deux rois s'écrivirent ces lettres, où ils vomissent

l'un contre l'autre des torrens d'injures, et qui prouvent que les passions exaltées à un certain point, et ne connoissant plus de frein, s'expriment à-peu-près de la même manière chez les rois et chez les derniers des hommes. Mais dans ce combat même, Pierre eut encore l'avantage; les injures de Charles n'étoient que des injures; celles de Pierre étoient des reproches. Que le roi de Sicile, dans le dépit de ne l'être déjà plus, traitât le roi d'Aragon de brigand et d'usurpateur, celui-ci pouvoit lui retorquer ces titres avec avantage; qu'il l'accusât d'impiété, parce que les excommunications de Rome ne l'arrêtoient pas, pourquoi Rome appliquoit-elle les excommunications à la politique et aux passions humaines? Mais lorsque Pierre reprochoit à Charles le supplice de Conradin, qu'il appeloit un crime inoui jusqu'alors; quand il disoit qu'il étoit sans exemple qu'un

prince chrétien eût fait mourir un prince son prisonnier ; quand il objectoit à Charles ses cruautés et ses iniquités envers ses peuples, qu'il le nommoit tyran et persécuteur, que pouvoit-il lui répondre (1) ?

Ces reproches, ces menaces, ces injures, ces excommunications, ne changeoient rien à l'état des choses, mais le prince de Salerne étoit allé chercher en France des secours plus efficaces ; il revint avec une grande et belle armée, à la tête de laquelle étoient le comte d'Alençon, frère du roi Philippe le Hardy, et neveu de Charles ; le comte d'Artois, des Montmorencis, des Dammartin, et autres grands seigneurs françois ; la supériorité fut alors toute entière du côté de Charles, mais il avoit

(1) . . . . *Pudet hæc oppropria nobis*
Et dici potuisse, et non potuisse refelli.
MÉTAMORPH. l. 2.

affaire à un ennemi qui savoit employer la ruse au défaut de la force ; Pierre ne pouvoit vaincre cette armée, il sut la rendre inutile. Il connoissoit Charles et les François ; il voyoit que ce prince ne se piquoit pas moins de bravoure que de capacité, qu'il n'étoit pas moins chevalier que général, ce fut par là qu'il l'attaqua ; il l'arrêta dans sa course par cette proposition, toujours spécieuse, de ménager le sang humain, en remettant la décision de leur querelle à un combat particulier de cent chevaliers de part et d'autre, à la tête desquels seroient les deux rois en personne. L'espoir de tuer de sa main un roi qui venoit de l'humilier, un ennemi qu'il abhorroit, s'offrit avec beaucoup de charmes à l'imagination de Charles ; il accepta le combat avec transport, et par conséquent il accorda la trève dont le roi d'Aragon avoit besoin ; c'étoit tout ce que celui-ci de-

mandoit. Cependant, on parut des deux côtés procéder de bonne foi, et avec zèle, à l'exécution du projet ; on convint du jour du combat (le premier juin 1283), du lieu, la plaine de Bordeaux, pays neutre, appartenant au roi d'Angleterre ; car la rivalité de la France et de l'Angleterre étoit alors assoupie, comme pour laisser le champ libre à celle d'Anjou et d'Aragon. Les qualifications de *parjure*, de *traître*, d'*éternellement infâme*, furent accumulées sur la tête de celui des deux rois qui manqueroit au rendez-vous ; et parmi les peines prononcées contre le violateur de cet engagement sacré, comme d'être réputé indigne et incapable de toute dignité royale et autre, on trouve qu'il est condamné *à n'avoir désormais pour toute suite qu'un seul valet ou sergent* (1). Charles pria le roi Philippe

(1) *Servien.*

son neveu, de lui faire fabriquer à Paris cent bonnes armures pour ce combat; Pierre ne fit point faire d'armures, et se tint fort tranquille sur les préparatifs de ce même combat, dont il savoit quelle seroit l'issue.

Le pape étoit au désespoir de cette résolution de Charles; comme prêtre, il ne pouvoit approuver un combat particulier qu'il disoit être défendu par toutes les lois divines, comme si Dieu aimoit mieux les batailles parce qu'elles sont plus meurtrières; comme politique, il pénétroit mieux que Charles les intentions de leur ennemi commun. « Quoi donc, écrivoit-il à Charles, » avez-vous oublié les ruses de l'Aragonois? Ne voyez-vous pas que c'est un » piége qu'il vous tend pour vous enlever une supériorité à laquelle il ne » peut résister, et pour réduire à l'inaction d'excellentes troupes que les maladies, suite infaillible des chaleurs

» de l'été, vont consumer dans les mon-
» tagnes de la Calabre, sans qu'elles
» aient pu rien tenter pour vous ren-
» dre la Sicile ? Ne voyez-vous pas
» qu'en vous éloignant dans ce mo-
» ment-ci de cette Sicile, vous ache-
» vez de la perdre et de ruiner vos af-
» faires ? » Le pape ajoute que le ser-
ment de Charles est nul, comme con-
traire au bien de l'Eglise et de l'Etat,
comme contraire à la loi de Dieu, qu'il
l'en relève au nom de ce Dieu et en
vertu de la puissance des clefs ; enfin,
il a recours à son arme ordinaire, l'ex-
communication, dont il falloit bien
qu'il fût au moins parlé dans tout ce
qu'un pape écrivoit : alors, il menace
Charles de l'en frapper, s'il ne se rend
pas à ses raisons.

Craignant que sa lettre ne fît pas
assez d'impression sur l'esprit de Char-
les, il lui envoya le cardinal Bénoît
Cajetan qui fut dans la suite le trop fa-

meux pape Boniface VIII, et qui se distinguoit alors par son talent pour les négociations et sa capacité dans les affaires; Charles avoit pour lui une estime particulière, et Cajetan n'oublia rien pour réussir dans une affaire de cette importance. Charles n'étoit point aveugle, il sentoit bien que le pape et le légat avoient raison, mais il s'agissoit de point d'honneur, Charles fut inflexible.

Le pape ne se rebuta point, il se tourna du côté du roi d'Angleterre que les contendans avoient nommé pour juge du camp, il le pria, et toujours sous peine d'excommunication, de leur refuser territoire pour ce combat, et d'empêcher de tout son pouvoir une action *si criminelle*. En conséquence, Édouard Ier. qui faisoit profession alors d'être ami de la France et des princes françois, écrivit au roi Charles *son très-cher cousin*; pour s'excuser d'accepter

cette commission de juge du camp, dans une occasion où la vie d'un si grand prince seroit exposée; mais enfin il ordonna, ou il permit, ou il ne défendit pas du moins à ses sénéchaux de le remplacer dans cette fonction, puisqu'en effet le champ fut livré aux combattans.

La renommée avoit répandu dans toute l'Europe le bruit de ce combat prochain entre deux grands rois; la nouveauté, l'intérêt général du spectacle, ou l'intérêt particulier qu'on prenoit aux combattans, attirèrent une multitude immense de spectateurs, d'Espagne, de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de la Grèce même. Les deux rois, avant de partir, firent leurs dispositions comme pour la mort ou pour le voyage d'outre-mer. Le roi d'Aragon laissa la régence de Sicile à la reine Constance sa femme, et fit reconnoître Iacques, un

de ses fils, pour son héritier présomptif dans ce royaume; il confirma l'amiral de Lauria dans le commandement de sa flotte, et conféra la dignité de grand-chancelier de Sicile à Jean de Procida.

Charles remit le gouvernement de ce même royaume; tant dans la partie qui lui en restoit, que dans celle qu'il faudroit reconquérir, au prince de Salerne son fils, pour lequel il forma un conseil composé des plus grands seigneurs et des plus sages ministres de sa cour, mais parmi lesquels il ne se trouvoit pas deux hommes, tels que Roger de Lauria et Jean de Procida, réputés originairement ses sujets, puisqu'ils étoient Siciliens, mais qu'il avoit réduits par sa mauvaise administration, à devenir d'illustres mécontens.

Les comtes d'Alençon et d'Artois, restèrent en Calabre à la tête de l'armée qui auroit pu conquérir la Sicile, mais

qui étoit enchaînée par la trève et par l'attente du duel.

Après ces arrangemens, les deux rois partirent, Pierre pour l'Espagne, Charles pour la France, d'où ils devoient se rendre, chacun de son côté, à Bordeaux.

Charles partit de Paris, accompagné du roi de France son neveu, qui menoit à sa suite une noblesse nombreuse. L'oncle et le neveu ne se séparèrent qu'à une journée de Bordeaux.

Le premier juin, jour marqué, Charles avec ses cent chevaliers, entra dans la lice, et y resta depuis le lever du soleil jusqu'au coucher, sans qu'il parut personne pour le combattre, et il prit acte publiquement de sa comparution.

Le roi d'Aragon prit acte aussi de la sienne, mais plus secrètement. Il étoit venu, dit-on, la nuit précédente, déguisé, dans Bordeaux, s'étoit présenté chez le sénéchal, y avoit fait ses protestations, avoit déclaré qu'instruit

que le roi de France s'étoit approché de Bordeaux en très-nombreuse compagnie, à dessein de lui dresser des embûches sur la route, il ne paroîtroit point dans la lice, attendu le défaut de sûreté; il laissa, dit-on, son casque, son épée et sa lance, en preuve de sa comparution, puis il se retira précipitamment, et fit dès cette même nuit trente et une lieues sur des chevaux de relai.

Les manifestes des deux princes inondèrent à l'instant l'Europe, Charles, révéloit la turpitude et la duplicité de son rival, Pierre accusoit Charles de lui avoir dressé des embûches, de concert avec le roi de France; celui-ci étonné et indigné d'une calomnie si impudente, se préparoit à en tirer vengeance. Cette politique du roi d'Aragon, qui aboutissoit à lui susciter gratuitement un ennemi de plus, et un ennemi redoutable, ne nous paroît ni habile dans son principe, ni heureuse dans

ses effets. La franchise et la loyauté de Philippe le Hardi, connues de tout le monde, firent que personne ne crut à l'accusation intentée contre lui par le roi d'Aragon. A quoi avoit donc servi cette accusation ? à diffamer son auteur comme calomniateur et poltron ; nous disons *poltron*, car quoiqu'un roi ne soit pas obligé d'avoir une bravoure de spadassin et de gladiateur, il n'est pourtant pas dispensé, quand il a fait lui-même un défi, de le soutenir; et provoquer, pour s'enfuir, sera toujours la fanfaronade d'un lâche.

A d'autres égards Pierre avoit rempli son objet, il avoit gagné du temps, il s'étoit fortifié dans la Sicile, et l'armée françoise, comme on l'avoit prévu, avoit été affoiblie par les maladies.

Le pape plus irrité encore que les princes françois contre Pierre qui bravoit en toute occasion son autorité, voulut le priver non seulement de la

Sicile, mais encore de l'Aragon et du royaume de Valence qu'il offrit à Philippe le Hardi pour son second fils, Charles de Valois, défendant à Pierre de prendre désormais ce titre de roi d'Aragon, dont il le dépouilloit *à cause de ses péchés.* Pierre se soumit par dérision et ne s'intituloit plus que *le chevalier d'Aragon, seigneur de la mer et père de trois rois*, parce qu'il avoit trois royaumes, Aragon, Valence et Sicile, à partager entre ses fils, s'il le jugeoit à propos; c'est le ton qu'on auroit toujours dû avoir avec des papes qui prétendoient transférer les couronnes. On examina bien sérieusement en France quel parti l'on devoit prendre sur cette concession nouvelle de Martin IV; les prélats et les barons assemblés, décidèrent qu'il falloit l'accepter avec reconnoissance; le cardinal Cholet, fondateur du collège de ce nom à Paris, envoyé légat en France pour cette af-

faire, investit solemnellement le jeune comte de Valois du royaume d'Aragon et du comté de Barcelone. Le pape n'avoit pas manqué de rendre par sa bulle le royaume d'Aragon, comme celui de Sicile, vassal et tributaire du saint siége; car il falloit toujours que Rome gagnât quelque chose à toutes ces translations de couronnes.

Voilà donc encore un royaume dont la France va tenter la conquête, en vertu d'une bulle du pape, et c'est un roi juste et sage, qui, par l'avis des grands de son royaume, va faire cette injustice impolitique. Ici la rivalité de la France et de l'Aragon, acquiert encore plus de force et plus d'étendue: on publie une croisade contre Pierre; car il étoit resté des anciennes croisades contre les infidèles, l'énorme abus d'en publier contre tous les ennemis des papes. Pierre va être attaqué dans ses propres Etats par toutes les forces de la

France, tandis que Charles fait en provence un grand armement pour soumettre la Sicile, à laquelle, d'un autre côté, il fait offrir par le prince de Salerne son fils, la réduction des impôts sur le pied où ils étoient du temps de Guillaume *le Bon*. De toutes les mesures que tant d'ennemis prenoient contre lui cette menace d'imiter Guillaume *le Bon* fut ce qui alarma le plus le roi d'Aragon; mais il fut assez heureux pour que ni les Aragonois ni les Siciliens ne se crussent déliés de leur serment de fidélité par toutes ces bulles foudroyantes, par ces excommunications sans cesse réaggravées de Martin IV, et pour qu'ils prissent de leur roi l'exemple de braver ces vains foudres si prodigués, instrumens d'ambition et d'injustice. En Calabre, l'armée françoise ne sortit enfin de son inaction que pour perdre son général, le comte d'Alençon, frère du roi, qui

mourut de blessures reçues dans un petit combat.

Ce n'étoit pas en vain que *le chevalier d'Aragon* se vantoit d'être *seigneur de la mer*, Roger de Lauria lui assuroit cette *seigneurie*, malgré toutes les bulles de Martin. Les Aragonois, pour détourner de la Sicile les efforts des Angevins, assiégeoient Malte; Charles envoya de Marseille, à la place assiégée, du secours et des vivres, sous la conduite de Guillaume de Corneille, brave marin, digne de se mesurer avec Lauria. Corneille arriva le premier et ravitailla la place; Lauria que la reine Constance envoyoit à la rencontre de Corneille avec vingt-cinq galères contre dix-neuf, arriva la nuit à la vue du port, les provençaux n'attendoient qu'un vent favorable pour se remettre en mer : à la pointe du jour, Lauria leur présenta le combat; Corneille qui, non plus que lui, ne savoit pas reculer,

l'accepte. L'action ayant duré jusqu'à midi, avec un avantage à peu près égal, Corneille se voit abandonné d'une partie de ses galères, qui, lasses du combat, reprennent la route de Provence: le désespoir le saisit; il s'élance dans le vaisseau amiral des ennemis, y porte la terreur et la mort, venge d'avance la sienne, pénètre jusqu'à Lauria, lui plonge sa lance dans le pied, qui reste cloué au navire; le fer étant demeuré dans la plaie, Lauria l'en arrache avec effort, et dans l'excès de la douleur en perce Corneille, qui tombe mort, et qu'il eût mieux valu faire prisonnier. La prise de Malte fut le fruit de la victoire.

Le prince de Salerne étoit à Naples, où il brûloit de signaler sa jeune valeur. Son père qui craignoit tout de l'imprudence et de l'inexpérience de son âge, prêt à faire voile pour la Sicile, lui envoya, par un brigantin, les défenses

les plus expresses de rien tenter avant leur jonction, qu'il lui annonçoit comme très-prochaine; le brigantin fut pris par la flotte sicilienne qui croisoit dans ces parages, soit pour s'opposer au passage de Charles, soit pour insulter les côtes du royaume de Naples : Lauria sut profiter de l'avis, en général habile, pour faire précisément ce que l'ennemi redoutoit; il venoit tous les jours braver et outrager les Napolitains jusqu'au pied de leurs murailles, il faisoit le dégât à leurs portes; il irritoit par toute sorte d'affronts le bouillant courage du jeune prince qui, retenu longtemps par un légat que le pape lui avoit donné pour modérateur, s'échappa enfin, et perdant patience, sortit du port de Naples avec trente-cinq galères, pour punir, disoit-il, cette insolence insupportable. Lauria feignit d'avoir peur, et prit le large pour attirer le prince hors de la portée

de

de Naples et loin de tout secours, alors il revire de bord et se présente au combat; il vient à l'abordage, il accroche la galère du prince : les plus braves officiers de la flotte napolitaine s'y étoient jetés, résolus de périr avec lui; aussi la défense fut-elle si opiniâtre, que Lauria, désespérant d'en triompher, prit le parti de faire descendre dans la mer des plongeurs, parmi lesquels étoit Pagan, réputé le plus habile de son temps dans cet art. Ils percèrent en-dessous la galère du prince, qui, étant près de couler à fond, fut obligé de se rendre à Lauria.

Quelques galères de Sorrento ayant pris la fuite, portèrent la nouvelle de leur défaite dans cette ville, qui aussitôt envoya complimenter le vainqueur; c'est l'usage, il faut être heureux : les députés qui ne connoissoient ni l'amiral de Lauria, ni le prince de Salerne, prirent le prince pour l'amiral, et en

lui présentant pour offrandes de leur ville quatre paniers de figues et deux cent médailles d'or : *plût à Dieu*, lui dirent-ils, *que vous eussiez pris le père comme vous avez pris le fils!* Le prince sourit, et se contenta de dire : *voilà des gens bien fidèles à leur roi.* Mais ce roi méritoit-il de trouver en eux des sujets plus fidèles?

Lauria conduisit à Messine le prince son prisonnier, et tous ceux qu'il avoit faits avec lui. Neuf d'entr'eux, au choix du prince, furent destinés à lui tenir compagnie dans sa prison. M. d'Egli dit que lorsque Lauria reçut sur son bord le prince de Salerne, sortant de sa galère prête à s'abîmer, il obtint du prince, à la première demande, la délivrance de la princesse Béatrix, sœur de la reine Constance, et qui, comme nous l'avons dit (1), étoit prisonnière

(1) Voir le chapitre troisième de ce livre, vers la fin, et le quatrième, au commencement.

au château de l'Œuf à Naples, depuis la prise de Lucéra. On conçoit que le prince, prisonnier lui-même, ne se rendit pas difficile sur la délivrance de Béatrix, mais il pouvoit n'en être pas avoué par le roi son père. D'ailleurs, il paroît que Béatrix fut délivrée sans leur consentement. Des auteurs rapportent que la reine Constance, qui commandoit à Messine en l'absence du roi d'Aragon son mari, fit repartir à l'instant le prince de Salerne sur le même vaisseau qui l'avoit apporté en Sicile; le capitaine de vaisseau, d'après des ordres positifs, conduit le vaisseau à la vue de Naples, demande à parler à la princesse de Salerne, Marie de Hongrie, lui montre le prince son mari sur le tillac, ayant à côté de lui un bourreau qui tenoit le sabre nud à la main; le capitaine déclare qu'il va donner l'ordre de frapper, et qu'elle va voir tomber la tête de son mari, si la

princesse Béatrix ne lui est remise à l'instant. A ce spectacle, la princesse de Salerne, troublée, épouvantée, donne l'ordre de délivrer Béatrix; la frayeur dont elle étoit saisie ne lui permettant pas même de songer qu'elle se privoit par là du seul ôtage qui pût lui répondre de la vie de son mari. Elle se flattoit sans doute, quoiqu'on ne le lui eût pas promis, que l'échange alloit se faire, elle eut la douleur de voir ramener son mari en Sicile avec Béatrix.

Charles arriva vers le temps qu'il avoit indiqué, quelques jours après la bataille. En entrant dans le port de Gaëte, il apprend et que son fils est prisonnier et que Naples vient de se révolter. Quelques auteurs disent qu'il se montra plus sensible à la défaite de sa flotte et à la révolte de Naples qu'à la captivité de son fils; et que sur ce dernier fait, il s'écria dans son premier mouvement : *or fût-il mort, puisqu'il a*

failli notre mandement ; ce qui prouveroit qu'il ignoroit encore que ses ordres n'étoient point parvenus à son fils. On ajoute que dans sa colère, et pour ranimer ses capitaines qu'il voyoit consternés de ce désastre, il leur dit : *mes amis, réjouissons-nous plutôt de cette aventure, ce prêtre-là nous empêchoit de pousser la guerre avec vigueur.* C'est que le caractère doux et modéré de ce prince ne plaisoit pas toujours à l'impétueux monarque, qui le trouvoit d'ailleurs trop dévôt pour un prince. En effet, lorsque le père n'étoit occupé que de sa grandeur et de sa puissance, le fils s'amusoit à découvrir, à ce qu'il croyoit, le corps de Marie Madeleine, à la S.te Baume en Provence, allant ainsi sur le marché des Bénédictins de Vezelai qui, depuis 1146, étoient en possession de ce trésor ; on sait quel cas fait la critique de ces découvertes et de ces possessions.

Quant à ceux qui, en voyant les mouvemens que Charles se donna dans la suite pour procurer à son fils la liberté, et qui le voyant mourir de douleur de n'avoir pu y réussir, trouvent sans vraisemblance que les discours rapportés ci-dessus lui soient échappés; outre que l'orgueil seul sans tendresse pourroit produire ces effets, ils connoissent bien peu les caractères ardens, s'ils ignorent combien dans les premiers transports de la colère et de la douleur, il échappe de propos que le cœur désavoue, et qui n'ont aucune influence sur la conduite. Ces emportemens même sont presque toujours en proportion de l'intérêt qu'on prend à ceux contre lesquels on éclate ainsi.

Il éclata, mais d'une autre manière et avec tout le ressentiment de l'orgueil irrité, contre Naples, où la populace avoit crié un moment : *meure Charles, vive Roger de Lauria;* mouve-

ment qui avoit été si promptement appaisé par la noblesse, qu'il auroit été de la prudence peut-être de le dissimuler. Charles ne parloit dans sa première fureur que de réduire cette ville en cendres; il ne fallut pas moins que tout le crédit du légat pour calmer sa colère. Si l'on est souvent forcé de condamner les prétentions des papes, il est juste aussi de leur tenir compte de ce ministère de paix, de modération et de douceur qu'ils exercent partout par eux-mêmes ou par leurs légats, toutes les fois que leur intérêt n'y est pas contraire. Charles pardonna donc, mais ses pardons étoient toujours bien sévères; il pardonna, mais il y eut cinquante citoyens de pendus; il pardonna, mais il introduisit ses troupes dans la place, et les y laissa quelque temps vivre à discrétion.

Il voulut ensuite aller assiéger Messine, et y enlever son fils de vive force,

ce qui de toutes les manières de le recouvrer, étoit celle qui plaisoit le plus à son ardent courage; il entra dans le Phare avec une flotte de plus de cent cinquante voiles; Constance ne s'en étonna pas; elle lui envoya dire que s'il osoit toucher la côte de Sicile, elle feroit à l'instant trancher la tête au prince de Salerne. Ce lion ainsi enchaîné se retira en rugissant; il regagna la côte de Calabre, où il occupa son armée à faire le siége de Reggio, qui étoit alors au pouvoir des Aragonois; en même temps, il négocioit avec le roi d'Aragon, qui lui faisoit toujours espérer la liberté de son fils, et qui le trompa sur ce point comme sur tout le reste. Rien ne lui réussissoit plus; cette place de Reggio, vigoureusement défendue par son gouverneur Deponti, brave officier catalan, le força de lever le siége, où il avoit perdu beaucoup de monde et où les vivres lui man-

quoient; ainsi, c'étoit dans le continent même de l'Italie qu'il échouoit et que son trône étoit ébranlé.

Le moment étoit venu de venger la mort de Conradin ; les événemens montroient d'une manière sensible que la politique, qui, dans la prospérité, se permet ces violentes injustices, ne fait que se préparer des malheurs dans l'avenir (1); elle perd de vue les vicissitudes du sort, et se fonde sur cette assurance ridicule : *Je serai toujours puissant et heureux.* Charles ne l'étoit plus, on ne parloit que de la justice, de la nécessité même d'user de représailles sur le prince de Salerne; en effet, ce prince avoit alors le même titre de proscription qu'avoit eu Conradin, le malheur. Les députés des villes Siciliennes vinrent de toute part deman-

(1) *Turno tempus erit, magno cùm obtaverit emptum Intactum Pallanta. . . . . .*

der sa tête; la reine permit aux États de s'assembler pour délibérer sur cette demande; le prince de Salerne fut regardé comme la victime la plus propre à expier le supplice de Conradin, et il fut condamné à perdre la tête; la reine lui fit annoncer son jugement, et lui fit dire de se préparer à la mort. Le jour marqué pour l'exécution étoit un vendredi. La réponse qu'on vint faire à Constance fut que le prince avoit reçu cette nouvelle, non seulement avec fermeté, mais avec une sérénité parfaite; qu'il avoit montré une résignation toute chrétienne, et qu'il s'étoit félicité de quitter la vie le même jour que le fils de Dieu avoit bien voulu donner la sienne pour le salut des hommes. La reine parut un moment rêveuse, et dit ensuite d'un ton pénétré : « Ah ! ce jour fut pour le genre » humain un jour de clémence et de » miséricorde, je n'en ferai pas un jour

» de colère et de vengeance. Le mal-
» heureux Conradin est tombé dans
» des mains barbares, montrons que le
» fils de son bourreau est tombé dans
» des mains chrétiennes; qu'il vive cet
» infortuné; aussi bien ce n'est pas lui
» qui est le coupable »..... Les États faisoient des instances peu décentes pour l'exécution de l'arrêt (1). La reine leur fit entendre qu'elle ne pouvoit prendre sur elle de disposer d'une tête si importante en l'absence du roi son mari; que Pierre, à son premier voyage en Sicile, décideroit du sort de ce prince; et comme on craignoit toujours pour lui la fureur des Siciliens, il fut transféré depuis à Barcelone.

(1) Remarquons que, comme deux ans auparavant Charles étoit paisible possesseur de la Sicile, dans ces États, qui sollicitoient si vivement la mort du prince de Salerne, il n'y avoit personne qui n'eut ou ne fût censé avoir prêté serment de fidélité à la maison d'Anjou.

Des écrivains observent que la politique peut avoir eu autant de part que la générosité à cette conduite de Constance; cela se peut en effet, et nous ne devons pas l'en estimer moins. Le comte d'Anjou, disent-ils, avoit pu immoler impunément Conradin; ce prince étoit le dernier de sa race, et ne laissoit personne après lui, chargé de venger sa mort; au lieu que le prince de Salerne auroit eu pour vengeurs naturels un père, des fils et tous les princes de la maison de France. Ce n'en étoit pas moins un grand exemple que donnoit à l'Europe, une leçon, un reproche bien noble que faisoit au comte d'Anjou cette reine d'Aragon, dont l'histoire d'ailleurs exalte partout la grandeur d'ame et les vertus. Ce n'étoit pas sans doute une femme ordinaire que cette fille de Mainfroy, qui n'étoit pas lui-même un homme ordinaire. Voyez avec quelle hauteur

et quel appareil affrayant elle se fait rendre Béatrix sa sœur; comme d'un seul mot elle met en fuite les forces de ce Charles d'Anjou si redouté; avec quelle grandeur enfin, soit prudente, soit généreuse, elle épargne le fils de son ennemi.

Charles épouvanté du danger continuel de son fils, ne savoit quel parti prendre, il craignoit d'agir et de n'agir pas, il redoutoit également et les revers et les succès; son ennemi pouvant toujours d'un seul mot consommer sa vengeance, étoit un spectacle sans cesse présent à ses yeux et qui ne lui laissoit pas un instant de repos. Il faisoit faire à Brindes d'immenses armemens sans savoir encore à quoi il les employeroit; si, de concert avec le roi de France, il fondroit sur quelqu'un des États espagnols du roi d'Aragon, ou s'il tenteroit de nouveau d'ébranler la Sicile en reparoissant devant Messine

avec des forces encore plus imposantes; il se consumoit de fureur et d'effroi; il part de Naples, court à Brindes pour visiter et hâter ses préparatifs. La fiévre l'arrête à Foggia dans la Pouille, les derniers jours de décembre 1284; il sentit que sa fin approchoit et mourut en effet le 7 janvier 1285, fort troublé de l'état où il laissoit sa maison et ses affaires, mais se faisant illusion jusqu'au bout, et croyant avoir fait une chose agréable à Dieu en conquérant la Sicile; car les papes la lui avoient donnée. En recevant le viatique avec toute la foi et toute la piété du temps, il prenoit Dieu à témoin, *que c'étoit plus pour servir sainte église que pour son profit qu'il avoit fait la proie du royaume de Sicile.* Il disoit bien, *la proie*, c'étoit en effet pour lui la proie d'un ravisseur, non le domaine d'un prince légitime; il fut enterré à Naples où ses cendres seront

peut-être toujours respectées; son cœur étoit aux Jacobins de la rue St. Jacques à Paris, on y lisoit cette inscription, avant les ravages et les profanations de ces derniers temps : *Li cœr du grand roi Charles, qui conquit la Sicile.* On lui fit à Naples cette épitaphe latine, qui a le mérite de ne contenir aucune exagération et de ne point dissimuler ses revers :

Conditur hâc parvâ Carolus rex primus in urnâ
Parthenopes, galli sanguinis altus honos,
Cui sceptrum et vitam sors abstulit invida, quandò
Illius famam perdere non potuit

Il est appelé dans ces vers *premier roi de Naples*, et avec raison, c'est lui qui le premier a fixé son séjour à Naples, pour être plus au centre de ses États, ou du moins, pour n'en pas être à l'extrémité, comme il y auroit été à Palerme, et pour être moins éloigné de ses possessions françoises. C'est depuis lui, que Naples a le titre de royaume; ce n'étoit auparavant qu'une

portion du royaume de Sicile. Charles avoit considérablement embelli, enrichi, fortifié cette ville; il l'avoit ornée de palais et de jardins; il y avoit attiré et fixé par des privilèges et des encouragemens de toute espèce, tout ce qu'on connoissoit alors de sciences et d'arts; il étoit véritablement le bienfaiteur de Naples, et il avoit droit d'être en colère et de l'accuser d'ingratitude, lorsque dans ses disgraces, il la voyoit se soulever contre lui et se joindre à ses ennemis.

On convient assez généralement qu'il savoit vaincre, mais qu'il ne savoit pas régner, non, qu'il fût foible, mais il étoit tyran; il avoit l'air et les manières d'un héros, l'étoit-il?

Est-on héros pour avoir mis aux chaînes un peuple ou deux?
Est-on héros en signalant ses haines par la vengeance?
Est-on héros en régnant par la peur?

Un écrivain moderne a dit de Charles

que le cri d'un peuple opprimé ne touchoit que foiblement son cœur, ce mot seul le condamne.

Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage.

Ce trait par lequel un grand poète caractérise la divinité même, exprime un des premiers devoirs des rois, ses représentans sur la terre; ce devoir, Charles le négligea toujours, et ce fut la principale cause de ses revers, ils égalèrent au moins les prospérités qu'il avoit dues à son grand courage et à des talens qui n'étoient pas médiocres. Dans l'impossibilité de louer son caractère altier, violent, despotique, implacable, on a beaucoup loué ses mœurs, c'est-à-dire sa continence; on a même renouvelé pour lui un conte de légende, qu'on avoit déjà fait pour le roi Louis, *le Lion*, son père. Ce conte est que le père étoit mort de continence, parce qu'il étoit éloigné de la reine Blanche, et que, malgré l'a-

vis des médecins, il ne voulut jamais violer la foi conjugale; le fils en seroit mort aussi par la même raison, mais on trouva le remède de faire venir sa femme de la Provence où elle étoit, à Naples ou à Rome où étoit Charles. Que ne s'étoit-on avisé de même de faire venir Blanche en Auvergne où étoit son mari? le voyage n'auroit été ni plus long, ni aussi périlleux. Laissons ces fables; si le comte d'Anjou en avoit besoin pour être loué, il ne méritoit donc guères de l'être; mais eût-il eu toutes les vertus qui lui manquoient, elles auroient toutes été flétries par le supplice de Conradin, un des plus grands crimes que la politique ait jamais commis, et pour lequel il seroit étonnant que St. Louis ne lui eût pas témoigné la plus grande horreur; on n'en trouve cependant aucun monument dans l'histoire.

Charles eut de Béatrix de Provence

sa première femme, quatre fils et quatre filles : des quatre fils, il ne resta que le second, Charles *le Boiteux*, prince de Salerne, alors prisonnier à Messine; Louis, l'aîné, étoit mort peu de jours après sa naissance; Philippe, le troisième, fut roi de Thessalonique, du chef de sa femme Isabelle de Villehardouin; il n'eut point d'enfans; le dernier, Robert, ne fut pas même marié.

De ses filles Blanche épousa Robert III, comte de Flandre; Béatrix, Philippe de Courtenai, empereur titulaire de Constantinople; Isabelle est seulement nommée dans le testament de sa mère; Marie fut femme de Ladislas IV, roi de Hongrie; ainsi Charles, fils de roi, issu d'une longue suite de rois, eut pour fils deux rois, pour gendres un empereur et un roi. Il fut comte d'Anjou et du Maine par apanage, comte de Provence et de Forcalquier par sa femme, roi de Sicile par

conquête, roi de Jérusalem par acquisition ; sa postérité donna des rois à la Hongrie et à la Pologne ; tout fut grand chez lui et autour de lui ; fut-il heureux ? on vient de le voir, il mourut de chagrin.

Il n'eut, ou ne laissa point d'enfans de sa seconde femme, Marguerite de Bourgogne, comtesse de Tonnère, qui retourna vivre humblement à Tonnère, dans un hôpital qu'elle avoit fondé ; elle y mourut saintement le 24 septembre 1308.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Mort des principaux potentats de l'Europe. Divers autres objets de Rivalité entre la France et l'Espagne.

L'ANNÉE 1285, eut cela de remarquable, qu'elle vit disparoître les quatre principaux personnages qui donnoient le mouvement aux affaires de l'Europe,

Charles Ier., roi de Sicile, le pape Martin IV, Philippe le Hardy, roi de France, et le roi d'Aragon, Pierre III, le rival et l'ennemi de ces trois grands potentats.

Martin IV mourut subitement le 28 mars, après avoir habilement ménagé les intérêts de Rome dans l'affaire de la régence de Sicile, pendant la captivité de Charles *le Boiteux*. Charles Ier. avoit donné cette régence au comte d'Artois son neveu ; le pape la partagea entre le comte d'Artois et un légat, encore réserva-t-il un appel général au saint siége. C'étoit, dit-on, un grand et saint pape ; mais il disposoit trop légèrement des couronnes ; on dit qu'il exprimoit sa haine contre les Romains, en disant qu'il voudroit les voir transformés en grenouilles ou en petits poissons, et l'être lui-même en Cicogne, qui les dévoreroit ; souhait trop semblable à celui de Caligula, qui auroit voulu que

le sénat romain n'eût eu qu'une tête pour pouvoir la couper.

Le don qu'il avoit fait de la couronne d'Aragon à Philippe le Hardi, pour Charles de Valois, appuyé d'une croisade publiée contre Pierre III, sembloit menacer celui-ci d'un détrônement prochain. S'il avoit paru, à Bordeaux, craindre l'événement d'un combat singulier, dont il avoit bien résolu d'avance de ne pas courir les risques, il sut défendre ses Etats avec intelligence et avec courage; il fut assez heureux pour n'avoir à combattre, que l'un après l'autre, des ennemis, dont la réunion auroit pu l'embarrasser beaucoup. Le roi de Sicile, Charles, étoit mort avant que le roi de France pût se mettre en marche pour l'Espagne. Il partit enfin, accompagné de ses deux fils, Philippe (qui fut depuis Philippe *le Bel*), et Charles de Valois, qu'il espéroit placer sur le trône d'Aragon; le

cardinal Cholet, en qualité de légat, venoit présider à l'exécution de cet ordre du saint siége. Le roi avoit été, en grande solemnité, prendre l'oriflamme à St. Denis; la reine et toute les dames de la cour l'accompagnèrent jusqu'à Carcassone, *pour gagner les indulgences de la croisade.* Une nombreuse noblesse étoit à la tête d'une armée formidable, dont la marche étoit dirigée dans les gorges des Pyrénées, par don Jayme ou Jacques, roi de Majorque, frère de Pierre III, et son plus mortel ennemi. Dans le partage très-impolitique qu'avoit fait le roi d'Aragon, Jacques Ier., de ses Etats entre ses trois fils, il avoit donné, à ce don Jacques, frère puîné de Pierre, le royaume de Majorque et Minorque, avec le Roussillon et la Cerdagne, pour les posséder sans aucune dépendance de la couronne d'Aragon. Malgré ces dispositions que Pierre avoit été obligé de confirmer, du vivant de son

père, dès qu'il fut monté sur le trône, son premier soin fut d'exiger, de son frère, la foi et hommage. Jacques, trop foible pour résister, obéit, et il en fut passé un acte, en forme de transaction, le 20 février 1277. Au bruit des armemens de la France, Pierre, qui soupçonnoit quelqu'intelligence du roi de Majorque avec cette puissance, le somme, comme son vassal, de lui prêter secours, et lui demande une entrevue comme à son frère. Jacques refuse l'entrevue, de peur de quelque surprise, et le secours, sous prétexte qu'étant plus incontestablement vassal de la France pour de certaines portions de ses Etats, que de l'Aragon, il ne pouvoit prendre parti contr'elle. Sur cette réponse, le roi d'Aragon part avec des troupes d'élite, pénètre dans le Roussillon, surprend son frère dans Perpignan, le fait prisonnier, ainsi que toute sa famille, et s'empare de ses trésors; le

le prisonnier trouve le moyen de s'échapper la nuit par un conduit souterrain; mais sa femme, et quatre fils qu'il avoit d'elle, restoient en prison. Un chevalier de Carcassone, nommé Villar, lui rendit le service important de les enlever, et de les amener au camp françois, où don Jayme s'étoit réfugié. Quand l'armée françoise parut dans le Roussillon, Perpignan se soumit, Elne, prise d'assaut, fut saccagée et ruinée; on force le passage des Pyrénées, malgré une foule d'obstacles que le roi d'Aragon avoit semés avec art sur la route; on descend dans la plaine du Lampourdan; les croisés, sur leur passage, profanoient les églises, violoient les religieuses, emportoient les vases sacrés, les ornemens, les cloches, et en faisoient un trafic sacrilége; mais ils étoient extrêmement jaloux de gagner les indulgences de la croisade, et s'ils tiroient une flèche, s'ils lançoient

une pierre, ils avoient grand soin de dire : *Je tire cette flèche, je lance cette pierre contre l'Aragonois, pour mériter les pardons de Rome.* Rien ne se concilie mieux chez les guerriers de ce temps-là que l'excès de la superstition et l'excès de l'impiété.

Il n'y eut d'expédition importante que le siége de Girone. La flotte françoise, conduite par l'amiral Guillaume de Lodève, s'étoit emparée du port de Roses, ce qui assuroit la communication de cette flotte avec l'armée, et procuroit l'abondance des vivres. Les croisés employèrent à ce siége de Girone, sous le nom d'engin, une machine dont ils attendoient un grand effet; elle fut attaquée et brûlée par les assiégés, ce qui mit le roi Philippe dans une si grande colère, et dans une si grande crainte d'être réduit à lever le siége, qu'il voulut s'en ôter les moyens en s'engageant par un serment terrible à ne jamais re-

tourner en France sans être auparavant entré dans Girone ; il auroit pu rester fort embarrassé de ce serment indiscret, si des officiers françois, parens du gouverneur de Girone, n'étoient parvenus à ménager une capitulation honorable pour lui, et qui sauva aussi l'honneur du roi. Il fit son entrée dans Girone le 7 septembre. Avant cette capitulation, il y avoit eu un grand combat où le roi d'Aragon avoit acquis une gloire qui lui coûta cher ; il fut averti que le 15 août, jour de l'Assomption, il devoit arriver, du port de Roses au camp des François, un convoi considérable : il marcha en personne pour l'enlever, et alla se mettre en embuscade sur la route. On fut instruit de sa marche par un espion ; et le connétable Raoul de Nesle alla l'attaquer avec des forces supérieures, dans le lieu même où les Aragonois se croyoient cachés : le combat fut vif et meurtrier ; les Aragonois,

après une vigoureuse résistance, furent enfoncés. Le roi d'Aragon, blessé d'un coup de lance au visage, pensa être pris; un François avoit saisi la bride de son cheval; Pierre eut la présence d'esprit de couper les rênes, qui restèrent dans la main du croisé; mais échappé à ce péril, Pierre mourut, environ trois mois après, des suites de cette blessure, qu'il avoit trop négligée, et qui ne l'empêcha jamais, pendant cet intervalle, d'agir et de combattre; il eut le plaisir, avant sa mort, de voir les François entièrement chassés de la Catalogne, et leurs armées, tant de terre que de mer, détruites, en partie par les maladies, en partie par la valeur de ses troupes et par les talens de ses généraux : les Espagnols disent même qu'il ne contribua pas peu personnellement à cette révolution.

Les piqûres venimeuses d'une espèce d'insectes, produit des chaleurs exces-

sives, firent périr dans le camp françois une multitude de chevaux, dont les cadavres y répandirent la contagion; les Aragonois, non moins superstitieux que les François, avoient vu ces insectes sortir du tombeau de St. Narcisse, patron de la ville de Girone, asyle profané par les François; c'étoient donc autant de vengeurs que Dieu suscitoit à St. Narcisse, contre les violateurs de son sépulcre. La vérité est que le séjour de l'Espagne devint mortel pour l'armée françoise, ce qui fit prendre à Philippe la résolution de repasser les montagnes; il renvoya d'abord un détachement considérable de sa flotte, qui fut attaqué et battu par l'amiral de Barcelone, nommé Marquet; les François perdirent trente vaisseaux dans cette occasion. Pour comble de malheur, ce fameux amiral de Sicile, Roger de Lauria, qu'on n'attendoit point, fondit tout-à-coup sur la partie

de la flotte françoise, restée au port de Roses, pour l'approvisionnement de l'armée, sous le commandement d'Enguerrand de Bailleul, et la détruisit entièrement. Bailleul resta prisonnier; alors les vivres manquèrent, et la famine se joignit à la peste dans le camp françois; la retraite, presqu'aussi impossible que nécessaire, par des chemins naturellement plus que difficiles, et que des pluies abondantes avoient rendus presqu'impraticables, se fit avec des pertes énormes, à travers tous ces fléaux; ils étoient aggravés encore par la poursuite des Aragonois et des Catalans, qui harceloient sans cesse l'armée fugitive, et qui souvent la prévenoient aux passages des gorges et des défilés, où ils arrivoient avant elle par des chemins qu'ils connoissoient mieux; la contagion s'étendit bientôt jusqu'au roi lui-même, qui eut bien de la peine à gagner en litière la ville de Perpi-

gnan, où il mourut le 5 octobre (1), environ un mois avant le roi d'Aragon, ayant reconnu, à ses dépens, que les papes, en donnant les couronnes, et laissant le soin de les conquérir, faisoient quelquefois un présent bien funeste.

Il y avoit encore entre la France et l'Espagne d'autres objets de rivalité dans lesquels l'Aragon se retrouvoit toujours. Il y en avoit entr'autres deux principaux; la succession de Navarre, et celle de Castille.

1.° Navarre. Henri, roi de Navarre, et comte de Champagne et de Brie, étoit mort en 1274, et n'avoit laissé qu'une fille nommée Jeanne, encore au berceau, sous la tutelle de Jeanne d'Artois sa mère, sœur du comte d'Artois, régent de la Sicile, et cousine germaine

(1) On ne sait pourquoi M. d'Egli dit le 27 septembre.

de Philippe le Hardi. Tous ces divers royaumes d'Espagne avoient des prétentions les uns sur les autres. Le roi de Navarre, Sanche VII, se voyant sans enfans en 1231, avoit adopté et désigné pour son successeur, Jacques I, roi d'Aragon, père de Pierre III. Sanche VII étoit mort en 1234; son héritier naturel étoit Thibaud, comte de Champagne, son neveu, fils de Blanche de Navarre sa sœur; mais cette adoption de Jacques I embarrassoit; Jacques eut la générosité d'y renoncer : Thibaud régna et fut père de Henri; mais ce dernier ne laissant qu'une fille, les prétentions abandonnées se renouvelèrent. Jacques I, roi d'Aragon, qui vivoit encore reprit les siennes. La Castille en avoit aussi. Sanche III, roi de Navarre, dit *le Grand*, dont nous avons parlé dans le troisième chapitre de l'introduction, et qui mourut en 1035, avoit formé deux branches, qui

régnèrent l'une en Navarre, l'autre en Castille, et qui étoient héritières l'une de l'autre. Les rois d'Aragon et de Castille, savoir en Aragon, d'abord Jacques I, ensuite Pierre III; et en Castille Alphonse X, dit *le Sage* et *l'Astronome*, vouloient donc l'un et l'autre ou s'emparer de la Navarre, ou du moins obtenir pour un de leurs enfans la princesse Jeanne, héritière de cette couronne. Philippe III, roi de France, ne réclamoit pas de droits directs sur la Navarre; mais comme cet État touchoit d'un côté à la France, ainsi que de l'autre à l'Aragon, et que l'héritière de la Navarre l'étoit aussi de la Champagne et de la Brie, Philippe avoit toute sorte d'intérêts de faire disposer de la main de la jeune princesse en faveur d'un de ses fils, et la tutrice, princesse du sang de France, étoit entièrement pour lui; la Navarre se partageoit entre les trois factions de France, d'Aragon

et de Castille. L'autorité de la tutrice étoit fort traversée par les deux autres partis. Jeanne d'Artois craignant qu'on ne lui enlevât sa fille, prit le parti de l'enlever elle-même, et s'échappant secrètement l'emmena en France pendant que les factions aragonoise et castillane se battoient en Navarre. La faction aragonoise y prévalut, et il fut résolu de ne reconnoître la princesse Jeanne pour reine, que sous condition qu'elle épouseroit Alphonse, fils aîné de Pierre III, et petit-fils de Jacques I. C'auroit été introduire au milieu de la France la puissance aragonoise, qui, à la Navarre, à l'Aragon, à la Catalogne, au Roussillon, au royaume de Majorque, auroit joint, à l'extrémité opposée de la France, la Champagne, et à la porte de Paris la Brie. Philippe III prit sous sa protection, les deux reines de Navarre, envoya dans ce royaume le comte d'Artois, frère de l'une et on-

cle de l'autre, et le connétable Imbert de Beaujeu. Leur armée surprit et saccagea Pampelune, pendant qu'on capituloit; elle y exerça les horreurs accoutumées, dont le comte d'Artois ne put réparer qu'une foible partie; mais il appaisa ou écrasa toutes les factions, l'autorité de la jeune princesse Jeanne de Navarre fut reconnue; elle épousa Philippe dit *le Bel*, fils aîné de Philippe *le Hardi*, et fut reine de France et de Navarre.

2.° Castille. Nous avons dit à la fin de l'introduction qu'Alphonse X et St. Louis, pour transiger sur les droits qu'ils tenoient sur la Castille, l'un de Bérengère son aïeule, l'autre de Blanche de Castille sa mère, avoient marié Ferdinand de Lacerda, fils aîné d'Alphonse X, avec Blanche de France, fille de St. Louis, et qu'alors il fut stipulé que quand même Ferdinand de Lacerda viendroit à mourir avant Al-

phonse, les enfans de Ferdinand et de Blanche de France succéderoient à leur aïeul Alphonse X. Cette clause étoit de droit commun et n'accordoit rien à St. Louis ; cependant, puisqu'elle confirmoit les droits de sa fille, il voulut bien la prendre pour une compensation de ses propres droits. Le cas prévu par cette clause étoit arrivé, Ferdinand de Lacerda étoit mort du vivant d'Alphonse, laissant deux fils, Alphonse et Ferdinand, dont l'aîné, d'après le droit naturel et d'après le traité de mariage de son père et de sa mère, devoit succéder au trône de Castille. Alphonse X s'étoit éloigné de ses Etats pour courir après le fantôme de l'Empire d'Allemagne, qu'il ne put obtenir. Les rois Maures d'Espagne et d'Afrique, profitant de son absence, s'étoient jetés sur la Castille, où ils avoient eu de grands avantages. Sanche son second fils, qui méditoit dès-lors le pro-

jet de dépouiller ses neveux et d'usurper leurs droits, repoussa les rois Maures et parut avoir sauvé l'État dans cette occasion. Alphonse crut lui devoir pour récompense, de le faire déclarer héritier de la couronne aux États de Ségovie, en 1276, en déshéritant les Lacerda. Philippe *le Hardi* prit en main la défense de sa sœur et de ses neveux; il envoya sommer Alphonse avec assez de hauteur de satisfaire Blanche sur ses droits matrimoniaux et d'assurer aux Lacerda, conformément au traité, la succession au trône de Castille. L'ambassadeur françois demandoit même la permission de ramener en France Blanche et ses enfans. Philippe n'obtint de satisfaction sur aucun de ces points: celui surtout dont Alphonse parut le plus éloigné, fut de laisser passer en France les Lacerda, prévoyant que Philippe les rameneroit bientôt en Castille, à la tête d'une armée. Sur ce

refus, la guerre qu'il craignoit pour l'avenir, lui fut déclarée dès le moment même. Alphonse de son côté, envoya cinq chevaliers défier Philippe en grand appareil dans ses Etats. Philippe s'avança jusqu'en Béarn, où il fit la revue de son armée, capable à elle seule, disent les historiens, de conquérir toutes les Espagnes; mais il vit avec étonnement et avec inquiétude, qu'il sembloit qu'on eût affecté de la mettre absolument hors d'état d'agir. On n'avoit pourvu à rien; nuls préparatifs, point de vivres, point de fourrages; l'hiver approchoit, les pluies gâtoient les chemins, il fallut remettre l'expédition au printemps; on soupçonnoit d'ailleurs quelque trahison. Alphonse, dont l'armement françois avoit surpassé jusqu'aux craintes, demanda une entrevue au comte d'Artois, il lui conseilla d'engager Philippe à la paix; c'est votre intérêt même, lui dit-il, qui me fait

parler ; je sais que vous n'êtes prêts sur ce rien, que Philippe est retourné à Paris, que l'exécution de vos projets est renvoyée à un autre temps. Il lui révéla, dit-on, alors les plus étranges secrets, et lui fit voir qu'il étoit instruit de tous ceux du conseil de France. Tout ce mystère rentroit dans une intrigue horrible, mais bizarre et assez mal éclaircie qui divisoit alors la cour de France.

Philippe *le Hardi* ayant perdu, en 1271, sa première femme, Isabelle d'Aragon, dont il avoit trois fils, Louis, Philippe le Bel et Charles de Valois, épousa, en 1274, Marie de Brabant, dont il eut un fils, tige de la branche d'Evreux. Pierre de la Brosse, homme d'une naissance obscure, d'abord chirurgien-barbier de St. Louis, devenu chambellan sous Philippe le Hardi, et alors tout-puissant, craignit, dit-on, le crédit qu'il voyoit prendre à Marie

de Brabant ; il eut l'insolence de vouloir la perdre. Louis, fils aîné du premier lit, mourut, en 1276, empoisonné ou non. La Brosse, que quelques-uns accusent de l'avoir empoisonné exprès, pour persuader que c'étoit la reine, sa marâtre, qui avoit commis ce crime ; et qu'elle réservoit le même sort aux autres enfans du premier lit, la fit, dit-on, accuser publiquement de la mort du prince ; ce qui, d'après les déplorables institutions du temps, pouvoit la conduire à être brûlée vive, s'il ne se présentoit point de chevalier pour prendre sa défense, ou si son défenseur étoit vaincu ; le duc de Brabant, frère de Marie, en envoya un. L'accusateur aposté par la Brosse, n'osa pas combattre ce chevalier et fut pendu. Comment se laisse-t-on pendre, plutôt que de risquer de mourir les armes à la main avec l'espérance de vaincre ? C'est sans doute parce qu'on craint la damnation,

si l'on vient à mourir dans le combat; au lieu qu'on espère, en prenant l'autre parti, pouvoir se préparer à la mort et sauver son ame. Mais comment, en prenant cet autre parti, n'avoue-t-on pas qu'on s'étoit laissé suborner, et par qui? Celui-ci n'avoua rien, et il fallut que Philippe le Hardi, qui aimoit sa femme, mais qui craignoit pour ses fils, envoyât consulter sur cette affaire une béguine de Flandre, qui se donnoit pour inspirée, et que la Brosse avoit, dit-on, fait parler plusieurs fois pour autoriser ses fourberies; il est triste d'être réduit à consulter des béguines, pour savoir si c'est sa femme ou son favori qui a empoisonné son fils; mais enfin quand on croit aux béguines, et qu'il s'agit d'un intérêt si grand, on doit au moins les consulter soi-même; il falloit ou que Philippe *le Hardi* fît venir la béguine ou qu'il l'allât chercher, et qu'il prévînt toutes les intrigues qu'on

pourroit employer auprès d'elle; c'est ce qu'il ne fit pas; il lui envoya d'abord un évêque et un abbé, qui étoient dans les intérêts de Pierre de la Brosse, et qui dirent qu'elle n'avoit rien voulu révéler qu'en confession. Le roi se mit en colère, et dit: *je ne vous avois pourtant pas envoyés pour la confesser.* Il envoya un autre évêque avec un chevalier du Temple; ceux-ci étoient dans les intérêts de la reine, et rapportèrent pour réponse qu'elle étoit innocente. Allèrent-ils jusqu'à dire que Pierre de la Brosse étoit coupable ou de la mort du prince, ou au moins de calomnie envers la reine, et qu'il étoit l'accusateur secret, caché derrière l'accusateur public qu'il avoit produit? On n'en sait rien. Etoit-il notoire, ou soupçonnoit-on, ou ignoroit-on qu'il fût cet accusateur caché? C'est encore ce qu'on ne sait pas; tout ce qu'on sait, c'est que l'oracle de la béguine fit tomber le crédit

du chambellan. On y ajouta une autre intrigue, pour achever de le perdre. Le rapport que le comte d'Artois, qui étoit peut-être du parti de la reine, fit au roi de France de son entrevue avec le roi de Castille, ayant disposé Philippe à se croire trahi dans cette guerre contre Alphonse, on trouva bientôt que la Brosse étoit le traître. Quel intérêt avoit-il de l'être ? Celui, dira-t-on, de s'enrichir par toute sorte de voies, et de joindre aux dons de son maître le salaire de sa perfidie. Mais si le roi de Castille le payoit pour trahir, comment révéloit-il la trahison ? Quoi qu'il en soit, un jacobin de la ville de Mirepoix vient à la cour de France, et demande à parler au roi en secret; il lui remet une petite cassette qu'il tenoit d'un messager inconnu, qui étoit venu à son abbaye où il étoit mort, et qui, en mourant, lui avoit recommandé de remettre cette cassette au roi, en mains

propres. On l'ouvrit en présence du conseil, et on y trouva une lettre de Pierre de la Brosse qui dévoila tout le mystère de la trahison. En conséquence, la Brosse fut arrêté, traîné en différentes prisons, dans différentes provinces, puis ramené à Paris, où il fut pendu, sans que l'on sache trop si ce fut en vertu d'un jugement. Quand, pour perdre un ministre engagé dans un combat à mort contre une reine jeune, aimable et puissante, il faut de pareils ressorts, des moines, des messagers inconnus qui meurent en route, des cassettes mystérieuses et mystérieusement remises, il est bien difficile de savoir si ce ministre étoit coupable et de croire qu'il le fût. Mézeray dit qu'*il l'étoit assez, quand il n'auroit point commis d'autre crime, que d'avoir obsédé son roi et enlacé sa personne sacrée, et son esprit par ses artifices.* C'est dire qu'il étoit coupable d'avoir plu et d'a-

voir fait fortune (1). Les circonstances particulières d'obsession qui auroient pu le constituer véritablement criminel sont inconnues.

Tandis que cette ridicule et tragique scène d'intrigue se jouoit à la Cour de France, d'autres intrigues, d'autres révolutions, d'autres tragédies changeoient la face de la cour de Castille. Ioland d'Aragon, sœur de Pierre III et femme d'Alphonse X, mécontente de son mari, qui étoit encore plus mécontent d'elle, et à qui elle reprochoit sans cesse l'injustice faite aux Lacerda ses petis-fils, se sauva inopinément de la cour de Castille avec eux et avec

(1) Cet avis de Mézeray ressemble, à l'atrocité près, à celui de ce fou imbécille de nos jours, qui, opinant à mort contre son roi, dit qu'on n'avoit pas besoin de lui chercher des crimes, et qu'il étoit assez coupable d'avoir été roi. Cette voix a cependant été comptée.

Blanche de France leur mère, et crut trouver un asyle sûr à la cour du roi d'Aragon son frère. Alphonse, à cette nouvelle, entra dans des transports de colère trop indignes d'un prince qui eut d'ailleurs le surnom de *Sage*. Le prince don Frédéric son frère fut soupçonné d'avoir favorisé cette fuite, il le fit étrangler; les preuves ou les soupçons furent apparemment plus forts contre don Simon Luis de los Cameros, gendre de Frédéric, car il le fit brûler. Par ce grand changement, la cour d'Aragon devint le centre de beaucoup de négociations contraires. Le roi de Castille redemandoit sa femme, la veuve de son fils et ses petits-fils; le roi de France sa sœur et ses neveux. Les liens de la nature étoient peu de chose pour Pierre III. Il ne connoissoit que les intérêts politiques; il renvoya Iolande à son mari, Blanche à son frère, mais il garda les jeunes princes ses petits-

neveux, sous prétexte de les soustraire à la tyrannie et aux mauvais desseins de l'usurpateur don Sanche leur oncle paternel; mais en effet, pour avoir toujours de quoi inquiéter le roi de Castille et amuser par des espérances le roi de France. Il fit enfermer les Lacerda dans la forteresse de Xativa, où, quoique leur grand oncle, il les traita en vrais prisonniers d'Etat, et beaucoup plus mal que don Sanche n'eût jamais osé les traiter sous les yeux d'Alphonse son père et leur aïeul. Ce Sanche, au reste, n'étoit qu'un ambitieux dénaturé, qui, après avoir dépouillé ses neveux, voulut encore dépouiller son père, lequel vivoit trop longtemps à son gré.

Le cours des négociations portoit Alphonse à donner à la France quelque satisfaction relativement aux Lacerda; et peut-être la nature parloit-elle pour eux à son cœur. Il proposoit

de leur donner le royaume de Murcie, à la charge d'une redevance et d'un hommage perpétuel envers la Castille. A cette proposition, qui étoit bien loin de contenter la France et de remplir les traités, don Sanche, trouvant que c'étoit trop céder, quitte la cour, entraîne ses frères, rassemble les mécontens, s'allie avec les rois voisins, ennemis publics ou secrets de son père, nommément avec le roi d'Aragon son oncle, réduit enfin son père à implorer le secours des Maures, et à n'avoir pour défenseurs que le pape et le miramolin (1). Alphonse, poussé ainsi par

(1) Rien de plus noble dans sa fierté sauvage que le discours du miramolin, ou roi de Maroc, au roi Alphonse, en venant le secourir : « Je » viens, lui dit-il, venger les droits sacrés des » rois et des pères, en combattant pour toi. » Quand je t'aurai reporté sur ton trône, toi, » chrétien, moi, musulman, nous reprendrons » la haine qui nous est naturelle : je ne la sus-

le

le rebelle don Sanche, cassa les dispositions injustes qu'il avoit faites en fa-

---

» pens que pour venger la nature et la majesté » royale, violées dans ta personne ».

C'est ce discours que M. de Belloi, dans sa tragédie de *Pierre le Cruel*, met dans la bouche d'Altaire, chef des Maures, s'adressant à don Pèdre :

L'empereur africain, ton ennemi, mon père,
M'envoie ici des rois venger la majesté :
Il ne demande rien. Tu peux en liberté,
Quand nous t'aurons soumis tes peuples et ton frère,
Reprendre contre nous ta haine héréditaire ;
Nos glaives seront prêts.....

et ce caractère d'Altaire est soutenu dans toute la pièce. Mais le discours original du miramolin à Alphonse contient une bien grande erreur en morale, en politique et en religion ; c'est qu'il faille être ennemis et se faire la guerre, parce qu'on est de religion différente.

Observons encore que les dervis, aussi intolérans que les prêtres de toute autre religion, et peu touchés des nobles motifs du miramolin, lui firent un crime de combattre pour un prince chrétien, et l'obligèrent d'abandonner Alphonse.

veur de ce fils coupable, et rappela ses petits-fils à sa succession. Dans le cours de ces guerres de Sanche contre Alphonse, les habitans du faubourg de Talavera ayant pris contre Sanche le parti de son père, Sanche en fit faire un massacre public, et fit attacher les membres de ces malheureux à la porte du faubourg, laquelle en a retenu le nom de *Porte des Quartiers.*

Alphonse mourut en 1284, au moment où l'on travailloit à le réconcilier avec son fils, mais laissant subsister, ayant même renouvelé son testament, par lequel ce fils ingrat et cruel étoit déshérité avec la malédiction paternelle. Les Lacerda et (s'ils venoient à mourir sans postérité) les rois de France étoient appelés à la succession d'Alphonse. Mais les Lacerda étoient toujours en la puissance de Pierre III; et Sanche, qui avoit sans doute dans un haut degré le talent de séduire, et à qui celui de

combattre valut le surnom de *Brave*, fut couronné roi de Castille, sans aucun égard pour le testament de son père, qui fut regardé comme l'ouvrage de la colère et de la vengeance. Le surnom de *Sage* que portoit Alphonse ne put faire respecter ses justes dispositions; ce surnom cependant paroît justifié par cet excellent recueil de lois, connu sous le nom de *las Partidas*, et le surnom d'*Astronome* qu'il porta aussi, par les *Tables Alphonsines*. C'est lui qui, mécontent du système de guerre qu'il voyoit régner dans le monde, tant physique que moral, ou plutôt de l'explication que les savans prétendent donner des contradictions de ce monde, disoit que si le créateur l'avoit admis à son conseil, lorsqu'il lui avoit plu de créer l'univers, lui Alphonse lui auroit donné de fort bons avis. Rien n'est plus ridicule que les scrupules qu'affectent quelques histo-

riens modernes en rapportant ce mot d'Alphonse, et que les efforts qu'ils font pour tâcher de ne pas croire qu'un roi se soit permis une plaisanterie, qui ne peut jamais tomber que sur les faux raisonnemens des hommes.

Tel étoit l'état des affaires de la France, de l'Espagne et de l'Italie, lorsque dans l'espace d'une année, on vit périr tous ces rois ennemis et rivaux qui faisoient l'entretien du monde et la destinée de l'Europe. Celui qui mourut le dernier fut Pierre III, roi d'Aragon, qui tenoit alors dans ses fers les légitimes souverains de la Castille et son compétiteur au trône de Sicile. Il avoit dans la tête et dans le cœur tous ces principes d'une politique perverse, que Machiavel érigea depuis en dogmes et en corps de doctrine, en prenant pour règles des exemples condamnables, pour peu qu'ils parussent avoir été justifiés par le succès. Pierre

n'eut d'amis et d'ennemis que relativement à l'intérêt du moment. Peu lui importoit que sa sœur, son beau-frère, ses parens, ses alliés, que tout le monde eût à se plaindre de lui, pourvu que dans chaque affaire, son objet, tel qu'il le concevoit, fût rempli. Il joignit le courage de l'esprit au courage du cœur. Il fut un de ceux dont l'exemple contribua le plus à désabuser l'Europe de la crainte de Rome. Le soin de sa réputation le toucha peu; brave, il se laissa taxer de poltronnerie dans l'aventure de Bordeaux, parce que cela étoit utile à ses desseins, et il eut besoin de mourir de blessures reçues à la guerre pour rétablir sa gloire comme guerrier; il calomnia ses ennemis et eut la honte de n'être pas cru, mais ce mensonge lui étoit utile d'après ses vues. Il fut calomnié lui-même, on l'accusa du massacre des vêpres siciliennes, dont il étoit inno-

cent, et il n'en fut pas fâché, parce que c'étoit le représenter comme un ennemi redoutable.

Il laissa quatre fils, Alphonse, Jacques, Frédéric et Pierre. Alphonse lui succéda dans ses Etats d'Espagne; Jacques eut la Sicile.

Fin du tome premier.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

INTRODUCTION.

CHAP. Ier. *Abrégé de l'Histoire ancienne d'Espagne* ..... pag. 1
CHAP. II. *Relations entre la France et l'Espagne, du temps des rois Goths, jusqu'à l'invasion des Sarasins ou Maures.* 16
CHAP. III. *Relations de la France et de l'Espagne, depuis l'invasion des Sarasins ou Maures.* 66
CHAP. IV. *Relations de la France et de l'Espagne, encore entr'elles et avec l'Italie, source et objet de leur rivalité* 116

LIVRE PREMIER.

Rivalité des Maisons d'Anjou et d'Aragon.

CHAP. Ier. *Ruine de la Maison de Suabe.* 191

CHAP. II. *Charles, comte d'Anjou, et son compétiteur Mainfroy.* ..... pag. 247

CHAP. III. *Encore Charles Ier., comte d'Anjou, et pour compétiteur Conradin* 267

CHAP. IV. *Encore Charles Ier., comte d'Anjou, et pour compétiteur l'infant, depuis roi d'Aragon, don Pèdre ou Pierre III* 303

CHAP. V. *Mort des principaux potentats de l'Europe. Divers autres objets de Rivalité entre la France et l'Espagne.* 380

Fin de la table.

ERRATA.

INTRODUCTION.

Page 1, *lignes* 3 et 4, toute Germanie, *lisez* toute Germaine.

Page 23, *ligne* 1, Optal de Milène, *lisez* Optat de Milève.

Page 121 *ligne dernière*, une colonne, *lisez* une colonie.

Page 123, *lignes* 5 et 6, ces Bomond, *lisez* ces Bœmond.

HISTOIRE.

Page 238, *ligne* 2, le droit d'assujétir, *lisez* d'y assujétir.

Page 241, *ligne* 7, suivant les conjectures, *lisez* suivant les conjonctures.

201